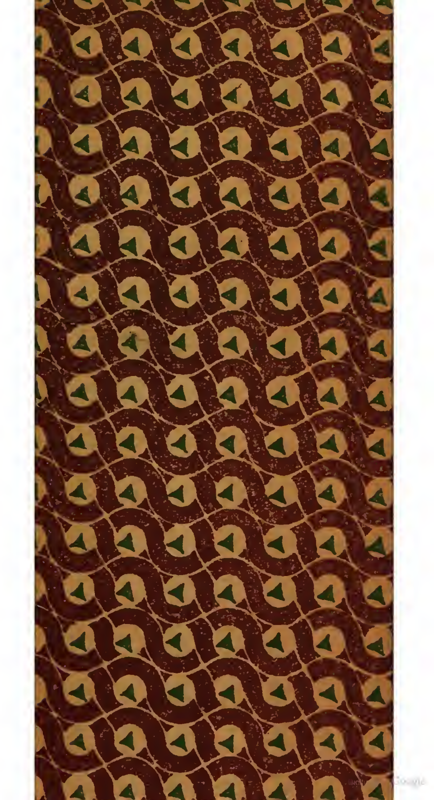



6
6-C
43
BIBLIOTECA NAZIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
5 H
20

ANECDOTES

LITTÉRAIRES.

TOME PREMIER,



ANECDOTES LITTÉRAIRES, OU HISTOIRE

De ce qui est arrivé de plus singulier & de plus intéressant aux Ecrivains François, depuis le renouvellement des Lettres sous François I. jusqu'à nos jours.

Nouvelle Edition augmentée.

TOME PREMIER.



A LA HAYE,

Chez PIERRE GOSSE Junior.

M. DCC. LVI.





AVERTISSEMENT
DU LIBRAIRE.

LE Recueil qu'on publie aujourd'hui a paru précieux à quelques perſonnes de goût; & leur ſuffrage m'a déterminé à le donner au Public. Toutes les Anecdotes qui le compoſent ne ſont pas également agréables; mais il n'y en a aucune qui n'ait quelque agrément. On auroit pu les lier les unes aux autres; on ne l'a pas jugé à propos, parce que les traits vifs & ſaillans produiſent un plus grand effet quand ils ſont détachés. Les Ecrivains les plus célebres ne ſont pas toujours ceux qui





occupent le plus de terrein; c'eſt moins le talent que le caractere qui rend intéreſſante la vie des hommes. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour rendre cette compilation complette, il ſera ſans doute échappé beaucoup de faits qui méritent d'être conſervés.

Cet Ouvrage a été augmenté de quelques articles nouveaux, qui ne ſe trouvent point dans l'édition de 1752. C'eſt l'unique mérite de cette nouvelle réimpreſſion.



TABLE

TABLE

DES NOMS DES AUTEURS,
dont il est parlé dans cet Ouvrage.

TOME PREMIER.

Fin de la Table du premier Tome.



ANECDOTES



ANECDOTES LITTÉRAIRES.

GUILLAUME BUDÉ,
né à Paris l'an 1467, mort en 1540.

I.



UDÉ n'avoit aucun goût pour les Sciences dans sa jeunesse, & se mit assez tard à étudier : il est le premier qui ait contribué au renouvellement des Lettres en France, sous François Premier ; ce fut à sa persuasion que ce grand Prince fonda le College royal.



II.

La femme de Budé, bien loin d'empêcher que ſon mari n'étudiât, lui ſervoit de ſecond, & lui cherchoit les paſſages & les livres néceſſaires. Ce ſavant homme ſe repréſente dans une de ſes Lettres comme marié à deux femmes : l'une étoit celle qui lui donnoit des fils & des filles ; l'autre étoit la philologie, qui lui produiſoit des livres. Les douze premieres années, la philologie fut moins féconde que le mariage. Budé avoit moins produit de livres que d'enfans ; il avoit plus travaillé du corps que de l'ame ; mais il eſpéroit qu'enfin il feroit plus de livres que d'enfans.

III.

Un Domeſtique effrayé avertit un jour Budé dans ſon cabinet, que le feu venoit de prendre à la maiſon : avertiſſez ma femme, répondit-il froide-

ment ; vous savez que je ne me mêle point du ménage.

IV.

LOUIS Vivés, en parlant de Budé, dit : *Felix & fecundum ingenium, quod in eo solo invenit doctorem & discipulum.*

CLEMENT MAROT, *né à Cahors l'an 1495, mort en 1544.*

I.

MAROT s'étant brouillé avec une de ses maîtresses, elle le dénonça au Docteur Bouchard, Inquisiteur de la Foi, comme un homme qui n'observoit point l'abstinence prescrite par l'Eglise, & qui par là rendoit sa foi suspecte. Sur cette dénonciation, l'Inquisiteur le fit arrêter & conduire en prison ; ses protecteurs l'en firent sortir,

ſes ennemis l'y firent remettre; il en ſortit encore & ſe retira à Geneve.

II.

Il eſt certain que Marot fut chaſſé de Geneve; on n'en ſait pas la raiſon. Victor Cayet a écrit qu'il débaucha la femme de ſon hôte; & que comme l'adultere eſt puni de mort à Geneve, il n'auroit pas manqué d'être pendu, ſi le crédit de Calvin n'eût fait commuer cette peine en celle d'être fouetté par tous les carrefours de cette Ville. Cela paroît un conte fait à plaiſir; car, comment Marot, ſi une telle avanture lui étoit arrivée, auroit-il oſé ſe préſenter après, comme il fit, devant ceux qui commandoient en Piedmont pour le Roi de France? La choſe n'eſt pas vraiſemblable: il fixa ſa demeure à Turin, où il vécut & mourut pauvre. Quoique Marot fût Valet de Chambre du Roi, il étoit dans une indigence extrême;

il présenta ce Placet à François Premier, pour tâcher d'en avoir quelque gratification.

Plaise au Roi me donner cent livres,
Pour acheter livres & vivres :
De livres je me passerois ;
Mais de vivres je ne saurois.

III.

CHARLEVAL avoit mis cette Epigramme à la tête de son Marot, en l'envoyant à une Dame qui l'avoit prié de le lui prêter.

Les œuvres de Maître Clément
Ne sont point gibier à dévote,
Je vous les prête seulement,
Gardez bien qu'on ne vous les ôte :
Si quelqu'un vous les escamotte,
Je le donne au Diable Astarot ;
Chacun est fou de sa marotte ;
Moi je le suis de mon Marot.

IV.

MONSIEUR Brossette, connu par son Commentaire sur Despréaux, écrivoit à Rousseau : Je ne connois après

Marot, que trois personnes en France, qui aient parfaitement réussi dans le genre Epigrammatique; ces trois personnes sont, Despréaux, Racine & vous. Je suis seulement fâché, que Despréaux en ait fait quelques-unes de trop; que Racine n'en ait point fait assez, & que vous n'en fassiez plus.

PIERRE DUCHATEL,
né à Langres, mort en 1552.

I.

FRANÇOIS Premier ayant entendu quelques discours de Duchatel qui le charmerent, eut la curiosité de savoir s'il étoit Gentilhomme. *Je ne sais pas bien duquel des trois qui étoient dans l'Arche de Noé je suis sorti*, répondit Duchatel.

I I.

FRANÇOIS Premier disoit que de plusieurs hommes très-doctes, avec

lesquels il s'étoit entretenu, il n'avoit trouvé que Duchatel qui eut pû fournir de nouvelles choses plus de deux ans. Tous les autres se trouvoient bien-tôt au bout de leur rôle & étoient réduits à répéter ou à se taire..... J'ai vû, dit un écrivain célebre, un fameux Historiographe de France, avouer ingénument qu'il ne savoit pas en quel siecle vivoit Philippe le Bel.... Le Maréchal de Créqui, s'étant retiré dans une maison de Campagne pendant sa disgrace de 1672, demanda le plus savant homme du quartier; on lui amena le prieur du Monastere, qui savoit une infinité de choses. Quinze jours ne se passerent point sans qu'il dit qu'on lui avoit amené un des plus ignorans hommes du monde.... Le Président de Mesmes étoit savant, & se plaisoit si fort dans la conversation des savans, qu'on disoit de lui, qu'en huit jours de temps il épuisoit un Docteur.

III.

LES envieux de Duchatel vouloient faire venir de Normandie un nommé Bigot, pour le supplanter par son moyen. François Premier, à qui l'on en avoit parlé, demanda à Duchatel quel homme c'étoit, que ce M. Bigot; il répondit, que c'étoit un Philosophe qui suivoit les sentimens d'Aristote. Eh! quels sont les sentimens d'Aristote, continua le Prince? Sire, repartit Duchatel, Aristote préfere les Républiques à l'Etat monarchique. Cela fit une telle impression sur l'esprit du Roi, qu'il ne voulut plus entendre parler de ce M. Bigot.

IV.

FRANÇOIS Premier ayant fait mettre le Chancelier Poyet en prison pour une chose qui ne le méritoit pas, dit à Duchatel: Vous devez être bien aise de voir dans la disgrace un homme qui a si constamment & si opiniâtrément

travaillé à votre ruine. Sire, répondit Duchatel, il ne falloit pas l'envoyer en prison pour si peu de chose; il avoit fait autrefois tant de crimes qui le méritoient mieux. Je n'ai pas, interrompit le Roi, tant de tort que vous pensez; quand le fruit d'un arbre n'est pas mûr, un grand vent a beau souffler, il n'abat pas le fruit: mais quand il est parvenu à sa maturité, il ne faut que le moindre petit souffle pour le faire tomber.

V.

LE zele de Duchatel pour la Religion Catholique, ne l'empêcha pas d'être soupçonné d'héréſie. Il dit dans l'Oraison Funebre de François Premier, qu'il croyoit que l'ame de ce Prince étoit allée tout droit en Paradis. La Sorbonne, allarmée au sujet du Purgatoire, envoya des Députés à la Cour: ils tomberent, dit M. de Thou,

entre les mains d'un Prieur qui se moqua d'eux. Je connois, leur dit-il, l'humeur du feu Roi; il ne s'arrêtoit guere en un même lieu; & s'il a passé par le Purgatoire, ce n'a été que pour y goûter le vin.

FRANÇOIS RABELAIS, né en Touraine vers l'an 1483, mort en 1553.

I.

LE Chancelier Duprat ayant fait abolir, par Arrêt du Parlement, les priviléges de la Faculté de Médecine de Montpellier, Rabelais eut l'adresse de le faire révoquer; & c'est, dit-on, pour cette raison, que ceux qui sont reçus Docteurs en cette Université, portent la robe de Rabelais, qui y est en grande vénération. L'artifice dont il se servit pour avoir audience du Chancelier est assez singulier, s'il est

vrai ; il s'adreſſa au Suiſſe de ce Magiſtrat, auquel il parla Latin ; celui-ci ayant fait venir un homme qui ſavoit cette Langue, Rabelais lui parla Grec ; un autre qui entendoit le Grec ayant paru, il lui parla Hébreu, & l'on ajoute qu'il parla encore pluſieurs autres Langues ; mais on ſe trompe au moins en y comprenant l'Arabe, dont il n'avoit aucune teinture. La capacité de Rabelais ſurpris tellement l'aſſemblée, que l'on courut en avertir le Chancelier, qui charmé de la harangue qu'il lui fit, & de la ſcience qu'il fit paroître, rétablit à ſa conſidération, tous les privileges de l'Univerſité de Montpellier, qui avoient été abolis.

II.

ON lit dans le moyen de parvenir, que le Cardinal du Belay, dont Rabelais étoit Médecin, étant malade d'une humeur hypocondriaque, il fut aviſé par

la docte conférence des Docteurs, qu'il falloit faire à Monſeigneur une décoction apéritive. Rabelais ſur cela ſort, laiſſe ces Meſſieurs achever de caqueter pour mieux employer l'argent, & fait mettre au milieu de la cour un trépied ſur un grand feu, un chauderon deſſus plein d'eau, où il mit le plus de clés qu'il pût trouver, &. en pourpoint comme ménager, remuoit les clés avec un bâton pour leur faire prendre cuiſſon. Les Docteurs deſcendus voyant cet appareil, & s'en enquêtant, il leur dit: Meſſieurs, j'accomplis votre ordonnance, d'autant qu'il n'y a rien tant apéritif que les clés; & ſi vous n'êtes pas contens, j'enverrai à l'Arſenal querir quelques pieces de canon, ce ſera pour faire la derniere ouverture.

III.

RABELAIS, étant à Rome avec le Cardinal du Belay, parla ſi librement,

qu'il fut obligé de se sauver en France en assez mauvais équipage. Ayant gagné la Ville de Lyon, il s'avisa pour vivre d'un plaisant stratagême, & qui eût été dangereux à un homme moins connu; il alla demander à une hôtellerie un bon souper & un bon lit, disant, que quoiqu'il fût mal vêtu & à pied, il payeroit bien. Après son souper, il remplit plusieurs petits sacs de cendre, & demanda un jeune garçon qui sût écrire, il fit faire par cet enfant plusieurs Billets, sur l'un desquels il y avoit, poison pour faire périr le Roi; sur le second, poison pour faire mourir la Reine; & il appliqua ensuite ces billets sur chacun des petits sacs; & dit à l'enfant, gardez-vous bien de parler de cela à votre pere & à votre mere; il y va de votre vie & de la mienne. L'enfant, comme Rabelais l'avoit prévû, n'eut rien de plus pressé que de dire

ce qu'on lui avoit recommandé de tenir ſecret ; ſa mere, toute tranſie de peur, courut chez le Magiſtrat. Rabelais eſt ſaiſi avec ſes petits ſacs : il demanda d'être traduit à la Cour, où il a d'étranges choſes à dire. Pour que le chagrin ne le tue pas en route, on lui fait bonne chere, & on le monte ſur un excellent cheval; arrivé à la Cour, Rabelais conte ſon hiſtoire ; le tout ſe termina à faire rire la Cour.

IV.

MALGRÉ tout ce qu'on a publié contre Rabelais, il eut les mœurs aſſez pures, & il mourut d'une maniere édifiante; il faut donc mettre au nombre des fables les circonſtances ridicules qu'on rapporte de ſa mort; telle qu'eſt celle du *Domino*, qu'il voulut mettre dans ſes derniers momens, parce qu'il eſt dit dans l'Ecriture : *Beati qui in Domino moriuntur* ; ce que l'on veut qu'il

ait dit au page que le Cardinal du Belay lui envoya pour ſavoir des nouvelles de ſa ſanté ; *Dis à Monſeigneur l'état où tu me vois, je vais chercher un grand peut-être, il eſt au nid de la pie, dis-lui qu'il s'y tienne ; & pour toi tu ne ſeras jamais qu'un fou : tirez le rideau, la farce eſt jouée* : auſſi bien que ſon teſtament : *Je n'ai rien vaillant, je dois beaucoup, je donne le reſte aux pauvres.* Tout cela & pluſieurs traits ſemblables ont été imaginés long-temps après ſa mort, par des gens qui ne le connoiſſoient que ſuivant les préjugés populaires.

V.

PLUSIEURS beaux eſprits de ſon temps lui conſacrerent des Epitaphes : voici celle de Baïf qui fut la plus eſtimée.

Pluton, Prince du noir Empire,
Où tous les tiens ne rient jamais,
Reçois aujourd'hui Rabelais,
Et vous aurez tous de quoi rire.

VI.

Le Cardinal du Belay, pressé de retenir à dîner un homme de Lettres, demanda : Cet homme que vous voulez admettre à ma table, a-t-il lû le livre, entendant par-là, le Pantagruel? Non, lui repondit-on; qu'on le fasse donc manger avec mes gens, reprit le Cardinal, ne croyant pas qu'on pût être homme de mérite, & n'avoir point lû Rabelais.

VII.

Rabelais parlant de la Loi commentée & embrouillée par les Jurisconsultes, dit, que c'étoit une belle robe à fond d'or brodée de crote; on peut appliquer cette définition à l'ouvrage de cet Auteur.



CHARLES DUMOULIN,
né à Paris l'an 1500, *mort en* 1566.

I.

L'ASSIDUITÉ de Dumoulin au travail étoit si extraordinaire, qu'il comptoit pour perdu tous les momens qu'il étoit obligé de donner aux besoins de la vie. C'étoit alors la coutume de porter la barbe; mais quelques instances que ses amis lui fissent de se conformer à l'usage, il aima mieux se la faire raser, persuadé que cela lui emporteroit moins de temps que la peine qu'il auroit de la peigner, & de la rajuster tous les jours.

II.

UN jour Christophe de Thou, qui étoit alors Président au Parlement, ayant dit à l'Audience à Dumoulin quelques paroles dures & fâcheuses; les Avocats l'allerent trouver, & se plaignirent à

lui par la bouche de François de la Porte, leur Doyen, de ce qu'il avoit offensé un de leurs collegues, *qui étoit*, dirent-ils, *plus ſavant qu'il ne le ſeroit jamais.* M. de Thou, bien loin d'être choqué d'une plainte ſi hardie, la prit en bonne part, & dit le lendemain à l'Audience, que les paroles déſobligeantes qu'il avoit dites à Dumoulin, lui étoient échapées dans la chaleur du diſcours.

III.

DUMOULIN en 1552 compoſa ſon Commentaire, ſur les petites dates. Ce livre ayant été préſenté au Roi, par Anne de Montmorenci alors Maréchal, depuis Connétable de France, il lui dit: Sire, ce que votre Majeſté n'a pû faire & exécuter avec trente mille hommes, de contraindre le Pape à lui demander la paix; ce petit homme l'a achevé avec un petit livre.

IV.

DUMOULIN avoit une si grande opinion de son esprit, qu'il avoit coutume de mettre à la tête de ses consultations : *Moi qui ne cede à personne, & à qui personne ne peut rien apprendre.*

PIERRE RAMUS, né en Picardie l'an 1515, *mort en* 1573.

I.

LA These que Ramus soutint pour se faire recevoir Maître ès Arts, révolta bien du monde; il s'y proposa de soûtenir cette proposition, *que tout ce qu'Aristote avoit dit étoit faux.* Le succès qu'eut Ramus dans cette dispute, l'enhardit, & lui fit naître l'envie d'examiner plus à fond la doctrine d'Aristote, & de la combattre vigoureusement. Les deux premiers Livres qu'il publia sur cette matiere, causerent de grands trou-

bles dans l'Université de Paris ; on le cita devant les Juges Criminels, comme un homme qui vouloit renverser la Religion & les Sciences. Il fallut que François Premier s'en mêlât ; après un examen très-partial de la Doctrine de Ramus, ses Livres furent interdits dans tout le Royaume, & il fut condamné à n'enseigner plus la Philosophie. Ses ennemis firent paroître leur joie avec un éclat surprenant. Les Princes les plus fastueux n'affectent pas plus de fracas après la prise d'une grande Ville, ou après le gain d'une Bataille très-importante. On représenta même des pieces de théatre, où Ramus fut baffoué en mille manieres au milieu des acclamations & des applaudissemens des Péripatéticiens.

II.

A peine Ramus eut été nommé Professeur, qu'il eut part à une affaire singu-

liere. Vers l'an 1550, les Professeurs Royaux avoient commencé à corriger quelques abus qui s'étoient glissés dans la prononciation du Latin. Quelques Ecclésiastiques suivirent cette réforme, malgré le chagrin des Sorbonistes, qui pousserent les choses jusqu'à dépouiller un Bénéficier de ses revenus, pour avoir prononcé *quisquis*, *quanquam*, suivant la nouvelle réforme; & non pas *Kiskis*, *Kankam*, selon l'ancien usage. Ce Bénéficier s'étant pourvû au Parlement, les Professeurs Royaux, sur-tout Ramus, craignant qu'il ne succombât sous le crédit de la Faculté, se crurent obligés de le secourir; ils allerent donc à l'Audience, & représenterent si vivement à la Cour, l'indignité d'un tel procès, que l'accusé fut absous, & qu'on laissa la liberté de prononcer comme on voudroit.

III.

On ne peut avoir plus de zele qu'en



avoit Ramus pour le progrès des Sciences. L'histoire de Paris en fournit la preuve. L'intention du Roi François Premier, dit l'Auteur de cet Ouvrage, en fondant le Collége Royal, avoit été que les places de Professeur ne fussent occupées que par des gens capables de les remplir avec honneur. Des gens sans mérite avoient pourtant trouvé moyen par amis & par intrigues, d'en occuper quelques-unes; & de ce nombre étoit d'Ampestre, qui s'étoit chargé d'enseigner les Mathématiques, dont il savoit à peine les premiers élémens. Ramus l'entreprit, & l'accusant d'insuffisance, le traduisit au Parlement, où l'indigne Professeur fut condamné à subir l'examen. Ramus ne se contenta pas de cela, il fit ordonner par le Roi, que d'Ampestre & tous les autres Professeurs qui se présenteroient désormais pour être admis au Collége Royal, seroient examinés publiquement

par tous les autres lecteurs. D'Ampestre, pour n'avoir pas l'affront d'être convaincu d'insuffisance, céda sa place à de certaines conditions à Charpentier, encore moins versé que lui dans les Mathématiques, mais homme d'intrigue & artificieux. Ramus l'attaqua plus vivement que l'autre, & le fit comparoître à la Cour, où le nouveau Professeur obtint par ses larmes & par son éloquence de ne pas subir l'examen. Le Parlement lui prescrivit des conditions qu'il n'exécuta point; ce qui obligea Ramus de le traduire au Conseil, où, par les artifices de Charpentier, il se trouva lui-même dans la néceffité de faire son apologie.

IV.

RAMUS avoit pour le vin une aversion extraordinaire, qui venoit d'un accident qui lui étoit arrivé dans sa premiere jeunesse: étant entré dans la Cave à l'insû de ses parens, il but si abon-

damment, qu'on le trouva près du tonneau sans connoissance & comme mort. L'état où il s'étoit mis, fit depuis tant d'impression sur lui, qu'il fut plus de vingt ans sans vouloir boire du vin.

V.

On loue beaucoup l'éloquence de Ramus, & Brantome en rapporte une preuve singuliere. Ramus, dit-il, étoit un fort disert & éloquent Orateur, & peu s'en est-il vû de semblables; car il avoit une grace inégale à tout autre qui secouroit davantage son éloquence; jusques là au bout de quelque temps, lui s'étant rendu Huguenot, & étant en la compagnie de Messieurs les Princes & l'Amiral, au voyage de Lorraine; & leurs Reistres qu'ils avoient fait venir, ne voulant passer vers la France qu'il n'eussent de l'argent, après que Ramus les eut harangués, ils en furent

gagnés, & menés au cœur de la France pour faire assez de maux.

VI.

Il falloit qu'on reconnût à Ramus du talent pour gagner les esprits, puisqu'on voulut l'engager par de grandes promesses à aller en Pologne en 1572, après la mort du Roi Sigismond Auguste, pour prévenir par son éloquence les Polonois en faveur du Duc d'Anjou qui fut élu l'année suivante : mais il le refusa sous prétexte que l'éloquence ne devoit point être mercénaire.

VII.

Lorsque Ramus faisoit des Leçons sur Cicéron ou sur Virgile, il avoit accoutumé à n'en expliquer qu'une page, ni plus ni moins ; c'est pourquoi on lui donna le surnom de *Paginarius*.





ÉTIENNE JODELLE,
né à Paris l'an 1532, mort en 1573.

I.

JODELLE est le premier en France qui ait donné des Tragédies & des Comédies. Il eut le courage de s'élever contre le Spectacle trop accrédité des mysteres de la Passion; & de hasarder sa *Cléopatre captive.* Henri second, qui honora la représentation de sa présence en fut charmé; il donna à l'Auteur, dit Pasquier, cinq cens écus de son épargne, & lui fit tout plein d'autres graces, d'autant que c'étoit chose nouvelle & très-belle. Ce succès engagea Jodelle à de nouveaux efforts. Il fit une Comédie intitulée *Eugene* ou la *Rencontre*, qui fut jouée à la suite de Cléopatre. Ces deux pieces lui donnerent une réputation supérieure. La Cour & la Ville admirerent ses productions.

Les Poëtes célébrerent son nom & son heureuse hardiesse. Ronsard se distingua entre tous les autres.

Et lors Jodelle heureusement sonna
D'une voix humble & d'une voix hardie
La Comédie avec la Tragédie :
Et d'un ton double *ores* bas *ores* haut.
Remplit premier, le François échaffaut.

II.

JODELLE étoit allé à *Arcueil*, près de Paris, passer le Carnaval avec les autres Poëtes qui composoient la Pleïade Françoise, si connue alors ; tous s'y amuserent à faire des vers à l'imitation des Bacchanales des anciens. Traversant un jour le Village, ils rencontrerent un Bouc qui leur donna occasion de plaisanter, tant parce que c'étoit l'animal qu'on offroit à Bacchus, que parce qu'il leur vint en pensée de le présenter à Jodelle, comme une récompense qui lui étoit due selon l'usage des anciens. L'animal orné de fleurs fut effectivement

amené à Jodelle, durant que les convives étoient à table, ce qui leur donna occasion de rire pendant quelque temps, après quoi on le renvoya : mais cette action qui n'avoit rien de criminel en elle-même, fut très-mal interprétée par les ennemis de Ronsard & de Jodelle. Ils firent courir le bruit qu'on avoit sacrifié ce Bouc à Bacchus; & que c'étoit Ronsard qui avoit été le sacrificateur. On traita d'impies tous ceux qui avoient assisté à cette cérémonie.

III.

NICOLAS Bourbon, ayant souhaité de lire les ouvrages de Jodelle, les emprunta à Colletet; mais il les lui renvoya peu d'heures après, avec ces paroles, *Minuit præsentia famam.*



PIERRE DANÈS,
né à Paris l'an 1497, mort en 1577.

I.

NICOLAS Pseaume, Évêque de Verdun, se plaignoit au Concile de Trente, de certains abus qui regnoient dans la Daterie & dans la Chancellerie de la Cour de Rome, au sujet des provisions des Bénéfices; comme l'assemblée l'écoutoit attentivement, un Évêque Italien, ne pouvant retenir sa colere, dit en Latin ces mots équivoques : *Gallus cantat.* Danès qui étoit Ambassadeur de France, se servant de la même équivoque, répondit sur le champ : *Utinam ad hujus Galli cantum excitaretur Petrus & fleret amare.* Pallavicin, qui rapporte ce bon mot, avoue qu'il servit comme d'un aiguillon, pour engager les Peres du Concile à travailler sérieusement à la réformation de la discipline Ecclésiastique,

II.

Danès ayant été élevé par son savoir, & par la place de Précepteur du Roi François second, à la dignité d'Évêque de Lavaur, fut député à Paris par le Clergé de sa Province. On voulut lui assigner pour les frais de ce voyage, mille ou douze cens livres; mais il les refusa, disant que le revenu de son Évêché lui suffisoit; que c'étoit la moindre chose qu'il pût faire pour son Eglise & pour les voisines, que d'entreprendre quelques voyages pour leur rendre service; qu'elles souffroient assez par le malheur du temps, & par la véxation des Huguenots.

III.

Danès ayant appris dans son Diocese, la mort de son fils, se retira dans son Cabinet pendant une demi-heure; puis étant venu rejoindre la compagnie, il dit d'un air tranquille: *Je viens de rece-*

voir la nouvelle de la mort de mon fils, les pauvres ont gagné leur procès.

GUILLAUME POSTEL, né dans le Diocese d'Avranches l'an 1505, mort en 1581.

I.

POSTEL perdit à huit ans son pere & sa mere, qui moururent de la peste. La misere le chassa de son Village & de sa Province, & ayant gagné quelque chose, il prit la route de Paris dans le dessein d'y étudier. Mais avant que de pouvoir étudier dans quelqu'un des Colleges de l'Université, il fut obligé de prendre une chambre, où on lui vola son argent & son habit; il se trouva tout d'un coup réduit à une nudité que l'entrée de l'hiver rendoit encore plus fâcheuse, si bien qu'il tomba dans une dysenterie qui le mit à deux doigts de la mort, & le tint deux ans entiers dans

l'hôpital avant que de pouvoir recouvrer ses forces. Dès qu'il en fut sorti, il fut obligé de quitter Paris ; & la nécessité qu'il l'en chassoit, lui inspira le dessein d'aller glaner en Beausse au temps de la moisson. Son industrie & sa diligence lui fournirent le moyen de recueillir non-seulement de quoi se nourrir le reste de l'année, mais aussi de quoi acheter un habit & de quoi payer les frais du voyage de Paris, où il se rendit. Il s'y mit en service dans un des Colleges de l'Université, & y fit en très-peu de temps, des progrès très-considérables dans les sciences.

II.

POSTEL croyoit avoir une raison naturelle, fort supérieure à celle des autres hommes ; & il espéroit, par-là, convertir toutes les Nations de la terre. Son dessein étoit de réduire tout l'Univers au vrai usage de la raison ; & on

croit que c'étoit dans cette vue, qu'en 1544 il étoit entré dans la Société des Jésuites. Il avoit, dit-on, le dessein d'établir un Ordre des Chevaliers de Christ, & il regardoit les Jésuites comme autant de Chevaliers de son nouvel Ordre. Ces Peres s'étant apperçus de ses visions, le congédierent.

III.

POSTEL après être sorti de chez les Jésuites, écrivit un Livre intitulé *la Victoire des femmes*. Il enseignoit dans cet Ouvrage, que comme les hommes avoient été rachetés par le sang de J. C. il falloit aussi que les femmes le fussent par une certaine Religieuse appellée *Jeanne*, qu'il avoit connue à Venise.

IV.

POSTEL soutint qu'après être mort il étoit ressuscité; & pour persuader ce miracle à ceux qui l'avoient vu autrefois

avec un visage terni, des cheveux gris & une barbe toute blanche, il se fardoit secretement le visage, & se peignoit la barbe & les cheveux; c'est pourquoi dans la plupart de ses ouvrages il s'appelloit *Postellus restitutus.*

V.

POSTEL étoit regardé comme la merveille du monde. Les plus grands Seigneurs recherchoient son entretien, & lui faisoient en quelque façon la cour. Les plus doctes l'admiroient; & on disoit communément, en parlant de lui, qu'il sortoit de sa bouche autant d'oracles que de paroles. On assure que quand il enseignoit à Paris dans le College des Lombards, il avoit une si grande foule d'Auditeurs, que comme la grande salle de ce College ne pouvoit les contenir, il les faisoit descendre à la cour, & leur parloit d'une fenêtre; mais ce savant homme à force de lire les Rabbins & de

contempler les Aſtres, ſe mit en tête les viſions les plus extravagantes.

VI.

CHARLES IX. prenoit plaiſir à la converſation de Poſtel, qu'il appelloit ſon Philoſophe; ayant reçu un jour des Lettres du Roi d'Ormus, il les lui envoya pour les expliquer. Poſtel les ayant interprétées en préſence de toute la Cour: *je puis, Sire*, dit-il au Roi, *aller ſans truchement depuis vôtre Royaume juſqu'à la Chine; les Langues de tous les Peuples me ſont auſſi connues que la vérité.*

GUI DU FAUR DE PIBRAC, né à Toulouſe l'an 1529, mort en 1584.

I.

MONSIEUR de Pibrac croyoit qu'il y avoit bien peu d'hommes ſages dans le monde, quand il diſoit que tout le bon ſens eſt dans les proverbes.

II.

La Cour de France fut ſi contente de la maniere dont Pibrac s'étoit conduit au Concile de Trente, que Catherine de Médicis, Régente du Royaume, lui fit écrire en Languedoc de ſe rendre à la Cour, pour être revêtu de la dignité de Chancelier. Pibrac reçut cet ordre à Toulouſe, d'où il partit ſur le champ. Cependant, un jaloux de ſa gloire dit à la Reine, qu'elle auroit un jour ſujet de ſe repentir de l'élévation de ce Magiſtrat, qui étoit dans des principes oppoſés au Gouvernement qu'elle avoit établi en France avec tant de ſoin & de peine. Médicis faiſant difficulté de croire ce qu'on lui diſoit, on lui fit lire le cinquante-quatrieme quatrain :

Je hais ces mots de Puiſſance abſolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement :
Aux ſaints Decrets ils ont premiérement,
Puis à nos Loix la Puiſſance ſollue.

Reine ayant fait réflexion sur ces rs, il ne fut plus parlé de Pibrac.

III.

LORSQUE le Grand Prince de Condé :etira chez les Espagnols, il amena ec lui le petit-fils de Pibrac. Ce Prince demanda un jour quelque Quatrain son Grand-Pere; il repondit d'abord il n'en savoit point. Pressé par de nouaux ordres, il avoua qu'il en pourroit e un, mais qu'il craignoit qu'il ne dét. Le Prince voulant absolument être éi, Pibrac lui dit des Vers qui avoient faits sur le champ, & qui lui apprit qu'il est plus avantageux d'obéir Maître qu'on trouve en place, que de ubler le repos de sa Patrie, sous prétte d'en chercher un meilleur.



MARC ANTOINE MURET,
né en Limousin l'an 1526, mort en 1585.

I.

MURET qui avoit l'esprit vif, savoit, quand ses écoliers faisoient du bruit & l'interrompoient, les punir aussi-tôt par quelque mot piquant qui les tenoit ensuite dans le respect. Un d'entr'eux ayant un jour porté en classe une cloche, vint à sonner pendant l'explication. Vraiment, dit Muret sans s'émouvoir, j'aurois été bien surpris si dans ce tas de bêtes, il ne s'étoit trouvé un Bélier avec sa cloche pour conduire le troupeau.

I I.

LORSQUE Muret étoit Professeur à Paris, les lieux où il enseignoit, étoient remplis d'une si grande foule de monde, qu'il ne restoit point de place où il pût passer, de sorte qu'il étoit élevé

les épaules de ses Auditeurs, & rté ainsi jusqu'à sa Chaire.

III.

MURET fut accusé à Toulouse d'un me honteux; un Conseiller du Parnent fut chez lui, pour lui donner is des poursuites qu'on faisoit con- lui, & ne l'ayant pas trouvé, il écrivit ce Vers :

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum !

Muret, averti par-là du péril qu'il uroit, sortit du Royaume, & prit le emin d'Italie, où il tomba malade ns une hôtellerie. Comme il étoit mal tu, & qu'il avoit mauvaise mine, les édecins qui le traitoient, le prenant our tout autre qu'il n'étoit, dirent en-'eux, parlant Latin, qu'il falloit qu'ils sent l'essai sur ce corps vil, d'un re-ede qu'ils n'avoient pas encore éprou-é : *Faciamus experimentum in corpore*

vili. Muret connoissant le danger où il étoit, se leva du lit dès que les Médecins furent sortis de sa chambre; & ayant continué son chemin, se trouva guéri de son mal, par la seule crainte du remede qui lui avoit été préparé.

IV.

MURET fit de très-beaux Vers Latins, qu'il montra à Joseph Scaliger, comme étant de Trabéas ancien Poëte. Scaliger le crut, & en parla comme d'une belle découverte: mais ayant su depuis que Muret l'avoit trompé, il eut honte de s'être laissé abuser, & fit cette épigramme qui rappelloit le supplice que Muret avoit évité par la fuite.

Qui rigidæ flammas vitaverat ante Tolosæ
Muretus, fumos vendidit ille mihi.

V.

SCALIGER dit une chose touchant Muret, qui semble incroyable; c'est que ce savant homme, en considerant avec

tention le coup d'œil de quelque per-
nne qui lisoit une lettre, conjecturoit
ıe telle ou telle chose y étoit contenue,
ne se trompoit point.

IERRE RONSARD,
né dans le Vendomois l'an 1524,
mort en 1585.

I.

E judicieux M. de Thou a écrit une grande puérilité. Il dit que Ron-d reçut le jour la même année que ançois Premier fut pris devant Pavie; ımme si le Ciel avoit voulu consoler la ance de la prison du plus grand de ses ois par la naissance du premier de ses ɔëtes.

I I.

RONSARD mérita le premier prix ɜs Jeux-floraux, qui est une églentine; ɔmme cette fleur est en argent, & que récompense parut au-dessous du mé-

rite de l'ouvrage & de la réputation du Poëte, la Ville de Toulouſe fit faire une Minerve d'argent maſſif, & d'un prix conſidérable qu'elle lui envoya. On accompagna ce beau préſent d'un Decret, par lequel Ronſard fut déclaré par excellence le *Poëte François*.

III.

RONSARD, dit un hiſtorien, chanta la gloire de Mademoiſelle de Surgeres, qui étoit une des filles d'honneur de la Reine; & pria Duperron de faire une Préface au commencement de ſes Poéſies galantes, dans laquelle il le conjuroit de dire qu'il avoit aimé cette fille honnêtement. Duperron lui répondit, qu'au lieu de Préface, il n'y avoit qu'à mettre le Portrait de la Demoiſelle au commencement du Livre.

IV.

JAMAIS perſonne n'a tant promis que la Reine Catherine de Médicis, auſſi

nſard lui dédia-t-il l'Hymne de la ɔmeſſe.

V.

RONSARD laſſé de la Cour, ſe fit ȇtre, & accèpta la Cure d'Evailles, ns le Vendomois; il y prit les armes ntre les Huguenots. Il s'en excuſa de- is, en diſant agréablement, que ıyant pu défendre ſes Paroiſſiens avec Clef de St. Pierre, que les Calviniſtes reſpectoient ni ne craignoient, il oit pris l'épée de St. Paul, & ſe met- nt à la tête de la Nobleſſe voiſine, 'oit garanti du pillage, ſon Egliſe & ſa ıroiſſe.

VI.

LORSQUE Ronſard mourut, on lui : un Service très-ſolemnel, où une ırtie du Parlement & pluſieurs Sei- neurs aſſiſterent. Le Roi y envoya ſa ſuſique. Duperron, qui fut depuis Car- ɪinal, prononça ſon Oraiſon funebre,

Cette pompe fut honorée d'un concours si grand, que le Cardinal de Bourbon & plusieurs autres Princes & Seigneurs, furent obligés de s'en retourner, n'ayant pu fendre la presse.

VII.

CHATELARD, Gentilhomme François, décapité en Ecosse, pour avoir aimé la Reine, & pour avoir attenté, qui plus est, à l'honneur de cette Princesse, n'eut point d'autre Viatique, ni d'autre préparation à la mort, que la lecture d'un Poëme de Ronsard; voici les paroles de Brantôme. » Le jour venu, » ayant été mené sur l'échafaud, avant » mourir, prit en ses mains les Hymnes » de M. Ronsard, & pour son éternelle » consolation, se mit à lire tout entiére- » ment l'Hymne de la mort qui est très- » bien fait, & propre pour ne point » abhorrer la mort, ne s'aidant autre- » ment d'autre livre spirituel, ni de Mi-

iſtre, ni de Confeſſeur. »

VIII.

ON lit dans la vie de Malherbe, écrite Racan, qu'il avoit effacé plus de la itié de ſon Ronſard, & qu'il en cot à la marge les raiſons. Un jour, ute-t-on, Racan, Colombi, & queles autres de ſes amis, le feuilletoient ſa table, & Racan lui demanda s'il prouvoit ce qu'il n'avoit point effacé: s plus que le reſte, dit-il. Cela donna et à la compagnie, continue l'hiſton, de lui dire, que ſi l'on trouvoit Livre après ſa mort, on croiroit qu'il roit pris pour bon, ce qu'il n'auroit s effacé; ſurquoi il répondit, que la étoit vrai, & tout de ſuite, il effaça reſte.

IX.

LORSQUE Malherbe liſoit ſes vers à s amis, & qu'il y rencontroit quelque oſe de dur ou d'impropre, il s'arrê-

toit tout court ; & leur disoit ensuite : *ici je Ronsardisois.*

JEAN DORAT,

né à Limoges au commencement du quinzieme siecle, mort en 1588.

I.

DORAT s'acquit tant de réputation par ses Vers, qu'il mérita le nom de Pindare François. Charles IX. créa pour lui la place de *Poeta Regius.* Cependant il ne lui donnoit qu'une pension fort médiocre. Brantôme nous apprend à ce sujet, que ce Prince aimoit fort les Vers, & récompensoit ceux qui lui en présentoient, non pas tout-à-coup, mais peu à peu, afin qu'ils fussent toujours contraints de bien faire, disant que les Poëtes ressembloient aux chevaux, qu'il falloit nourrir, & non pas trop saouler & engraisser, car après ils ne valent plus rien.

II.

DORAT, qui s'étoit acquis une grande
)ire par ses Vers Latins, la perdit en
rtie, parce qu'il continua à versifier
ques dans un âge avancé. On parle,
: à cette occasion un grand Ecrivain;
certains Monarques qui donnerent
dre à quelqu'un de leurs Domesti-
es de leur venir dire chaque jour,
uvenez-vous d'une telle affaire. S'il est
rmis de comparer les petites choses
x grandes, il faudroit que les Poëtes
le retour chargeassent quelque per-
ıne de leur dire tous les matins, *Sou-
iez-vous de l'âge que vous avez.* Horace
vante d'avoir eu un tel donneur d'avis.

III.

DORAT épousa dans un âge fort
ancé, une jeune personne de dix-
uf ans. Comme ses amis lui repro-
oient un amour qui paroissoit hors
saison, il répondit que cela lui de-

voit être permis par licence Poëtique. Mais, lui répliquoient-ils, si vous vouliez passer à un second mariage, pourquoi ne pas épouser une femme d'un âge plus mûr & plus convenable au vôtre? C'est, dit-il, que j'ai mieux aimé qu'une épée nette & polie me perçât le cœur, qu'un fer rouillé.

IV.

DORAT ayant fait part de son mariage à un de ses amis, la veille de ses noces; & cet ami lui témoignant de l'étonnement de cette nouvelle, à cause de son grand âge, & de la jeunesse de la fille, il se contenta de lui répondre : *Elle sera demain femme ;* ce qui est un bon mot de Cicéron.



JACQUES

ACQUES CUJAS,
né à Toulouse l'an 1520, mort
en 1590.

I.

N remarque de Cujas deux choses assez singulieres. La premiere, il étudioit étendu tout de son long un tapis, le ventre contre terre, nt ses livres autour de lui : la secon-, que sa sueur avoit une odeur agréa-, ce qu'il disoit quelquefois à ses is lui être commun avec Alexandre Grand.

I I.

CUJAS professoit extérieurement la ligion Catholique ; pour ce qui est ses sentimens intérieurs, il ne vout jamais s'expliquer là-dessus ; & lors-'on lui demandoit ce qu'il pensoit s matieres de Religion qui s'agitoient rs, il repondoit toujours, *Nihil hoc edictum prætoris.*

III.

Les Toulousains fâchés d'avoir refusé une Chaire de Droit à Cujas leur compatriote, lui écrivirent pour le rappeller quand ils virent la grande réputation qu'il s'étoit faite. Il repondit fiérement : *Frustra absentem requiritis quem præsentem neglexistis.*

I V.

Cujas avoit une fille assez jolie, fort coquette, & qui ne haïssoit pas les hommes : les Ecoliers quittoient assez volontiers les leçons du pere pour se rendre auprès de la fille. Ils appelloient cela commenter les œuvres de Cujas. Tout cela donna occasion à l'Epigramme suivante :

Viderat immensos Cujaci nata labores
Æternum Patri commeruisse decus ;
Ingenio haud poterat tam magnum
æquare parentem
Filia ; quod potuit corpore fecit opus.

V.

CUJAS ordonna par ſon Teſtament,
e ſes Livres fuſſent vendus en détail ;
:raignoit que s'ils tomboient entre les
iins d'un ſeul, il ne ramaſſât tout ce
i étoit écrit ſur les marges, & ne fit
s Livres, des remarques qu'il y trou-
:roit.

V I.

ON a dit de Cujas, regardé avec rai-
n comme l'oracle de la Juriſprudence
omaine, qu'il reſſembloit au Soleil
u'on admiroit même dans ſes Eclipſes.

V I I.

ON lit dans les recherches de Paſ-
uier, que Cujas eſt ſi révéré en Alle-
nagne, qu'ordinairement lorſque les
'rofeſſeurs parlent de lui en Chaire,
ls mettent la main au bonnet pour mar-
quer le reſpect qu'ils portent à la mé-
moire de ce grand homme.

MICHEL DE MONTAGNE, né en Périgord l'an 1533, mort en 1592.

I.

LA premiere Langue qu'on fit apprendre à Montagne, dès qu'il fut en état de parler, fut la Latine. Son pere mit auprès de lui, dès ſon berceau, un Allemand qui y étoit très-habile, & qui ignoroit abſolument le François, avec deux autres perſonnes ſavantes pour le ſoulager. D'ailleurs, on ne laiſſoit approcher de lui perſonne qui ne parlât le Latin. Ainſi, il fut juſqu'à l'âge de ſix ans ſans ſavoir le François.

II.

ON avoit fait entendre au pere de Montagne, que c'étoit gâter le cerveau, & par conſéquent le jugement des enfans, que de les éveiller le matin en ſurſaut. Pour éviter ce danger, il fai-

t éveiller son fils par le son de quelque
ſtrument agréable.

III.

MONTAGNE insiste dans tout son ou-
ıge sur la douceur que les peres doi-
nt avoir pour leurs enfans. Il conte à
propos, qu'un homme de condition
ses amis, ayant perdu à l'armée son
unique, qui étoit de grande espé-
ce, lui disoit : mon plus grand cha-
n est d'avoir élevé ce fils avec une si
nde sévérité, qu'elle lui a toujours
lé, pour ainsi dire, la tendresse que
ois pour lui; & je me reproche sans
se de ne lui avoir jamais montré à dé-
vert la force de l'amour paternel:
n désespoir est d'autant mieux fondé,
je suis sûr qu'il est mort dans l'idée
je ne l'aimois que foiblement.

IV.

MONTAGNE avoit des bisarreries qui
npêcherent de réussir dans sa Mairie

de Bourdeaux; sur quoi Balzac rapporte un mot de M. de la Thibaudiere, qui dit un jour à M. de Meré, admirateur de Montagne au préjudice de Cicéron: vous avez beau estimer votre Montagne plus que notre Cicéron, je ne saurois m'imaginer qu'un homme qui a su gouverner toute la terre, ne valût pas pour le moins autant qu'un homme qui ne sut pas gouverner Bordeaux.

V.

CHARRON a imité Montagne le plus qu'il a pu. Cette imitation lia entr'eux une amitié si étroite, que Montagne pour lui marquer l'affection qu'il lui portoit, lui permit par son testament de porter les armes pleines de sa famille, parce qu'il ne laissoit aucun enfant mâle.

VI.

MONTAGNE a inséré dans ses Essais quelques pensées des Anciens, & particuliérement de Séneque & de Plutarque

ns les nommer ; afin, disoit-il ; que s critiques vinssent à s'échauder en nnant des nasardes à Séneque & à utarque sur son nez.

VII.

ON a dit de Montagne, qu'il connoisit bien les petitesses des hommes, ais qu'il en ignoroit les grandeurs.

VIII.

LES écarts de Montagne ont fait dire un bel esprit, que quoique Montagne manque point de s'égarer dès l'entrée chaque Chapitre, il est un des écriins du monde, qui sachant le moins qu'il va dire, fait le mieux ce qu'il :.

IX.

MONTAGNE dit des Littérateurs qui ulent être universels : un peu de tout, n de tout, à la Françoise.

X.

MONTAGNE en son livre de dépense

mettoit : *item*, pour mon humeur pareſſeuſe, mille livres.

XI.

BALSAC diſoit de Montagne : c'eſt un guide qui égare, mais qui nous mene en des Pays plus agréables qu'il n'avoit promis.

XII.

MONTAGNE dit dans un endroit, qu'il hait les ſavans qui ne peuvent rien faire ſans Livres ; & ailleurs, que la ſcience eſt un ſceptre en de certaines mains, & en d'autres une marote.

JACQUES AMYOT, né à Melun l'an 1514, mort en 1593.

I.

AMYOT fut chargé de l'éducation des enfans de France. On dit qu'un jour au ſouper du Roi Charles IX. la converſation étant tombée ſur

'harles-Quint, on loua cet Empereur 'avoir fait son Précepteur Pape. On xagéra cette action d'une maniere qui impression sur l'esprit du Roi; jusqu'es-là qu'il dit en regardant Amyot, ne si l'occasion se présentoit, il en feit bien autant pour le sien. Quelque mps après, la charge de Grand-Aumônier de France ayant vaqué, le Roi lui donna, quelque chose qu'il pût re pour se défendre de l'accepter: ais cette nouvelle ayant été portée à Reine, qui avoit destiné cette charà un autre, elle fit appeller Amyot ns son cabinet, où elle le reçut d'ard avec ces effroyables paroles: *J'ai t bouquer*, lui dit-elle, *les Guises & Chatillons, les Connétables & les anceliers, les Rois de Navarre, & les inces de Condé; & je vous ai en tête, tit prestolet.* Amyot eu beau protester 'il avoit refusé cette place, la Reine

lui fit entendre que s'il l'acceptoit, il ne vivroit pas vingt-quatre heures : c'étoit le ſtyle de ce temps-là. Les paroles de cette Princeſſe étoient des Arrêts, & le Roi étoit entier dans ſes ſentimens juſqu'à l'opiniâtreté. Entre ces deux extrêmités, Amyot pour ſe dérober également à la colere de la mere & aux libéralités du fils, prit le parti de ſe cacher ; cependant il ne paroiſſoit point à la table du Roi, lorſqu'au quatrieme jour, ce Prince commanda qu'on le cherchât ; mais ce fut en vain. Alors Charles IX. ſe doutant de ce que ce pouvoit être, entra dans une telle fureur, que la Reine qui le craignoit, fit dire à Amyot, qu'elle le laiſſeroit en repos. Ce fait, qui eſt rapporté de cette maniere par l'Abbé de S. Réal, eſt contredit par d'autres.

II.

AMYOT montra d'abord du déſin-

téreſſement, & à la longue il parut avide. Un jour qu'il demandoit à Charles IX. un Bénéfice conſidérable, ce Prince lui dit: Hé quoi, mon maître, vous diſiez que ſi vous aviez mille écus de rente, vous ſeriez content; je crois que vous les avez & plus: *Sire*, répondit-il, *l'appétit vient en mangeant.*

III.

AMYOT étoit né extrêmement pauvre; il legue dans ſon Teſtament douze cens écus à l'Hôpital d'Orléans, en reconnoiſſance de la charité qu'il y avoit éprouvée.

PHILIPPE DESPORTES, né à Chartres l'an 1546, mort en 1606.

I.

UN Poëte fit un Livre intitulé *la Rencontre des Muſes*, dans lequel il prétendit faire voir que Deſportes

avoit pris des Italiens ce qu'il y avoit de bons dans ſes poéſies. Deſportes prit ce reproche en galant homme, & ayant vû cet ouvrage, il dit : En vérité ſi j'euſſe ſû que l'Auteur de ce Livre eût eu deſſein d'écrire contre moi, je lui aurois donné de quoi groſſir ſon Livre, car j'ai pris beaucoup plus de choſes des Italiens qu'il ne penſe.

II.

Le plaiſir que Deſportes trouvoit dans l'exercice de la Poéſie lui cauſoit quelquefois des diſtractions ; il ne prenoit pas même ſouvent la peine de s'habiller décemment : étant un jour allé faire ſa cour avec un habit mal-propre, Henry III. lui demanda combien il lui donnoit de penſion ; & après que Deſportes eut dit au Roi quelle ſomme il recevoit tous les ans de ſa libéralité, ce généreux Monarque lui répliqua : j'augmente votre penſion d'une telle ſomme,

afin que vous ne vous présentiez pas devant moi que vous ne soyez plus propre.

JOSEPH - JUSTE SCALIGER, né à Agen l'an 1540, mort en 1609.

I.

JOSEPH Scaliger étant appellé par les Hollandois pour être Professeur chez eux, alla prendre congé du Roi Henri IV. auquel il exposa en peu de mot le sujet de son voyage. Tout le monde s'attendoit à quelque chose d'important de la part du Roi; mais on fut bien surpris, lorsqu'après lui avoir dit: *Eh bien, M. de l'Escale, les Hollandois vous veulent avoir & vous font une grosse pension; j'en suis bien aise.* Ce Prince changeant tout à coup de conversation, se contenta de lui demander: *Est-il vrai que vous avez été de Paris à Dijon sans aller à Selle?*

II.

GUI-PATIN dit : Quand je lis la plûpart des Ouvrages de Scaliger, je ne les entends point ; je baiſſe humblement la tête en me ſouvenant de ce qu'a dit Martial : *Non omnibus datum eſt habere naſum.*

III.

JOSEPH Scaliger a avancé qu'un grand eſprit ne pouvoit pas être un grand Mathématicien, pour ſe venger du Jéſuite Clavius qu'on lui avoit préféré pour la réformation du Calendrier.

IV.

CASAUBON trembloit en écrivant, lorſqu'il faiſoit attention que ce qu'il écrivoit ſeroit vû de Joſeph Scaliger.

V.

SCALIGER a paſſé une partie conſidérable de ſa vie à éclaircir les anciens Auteurs. Bayle fait à ce propos une réflexion fort juſte, Je ne ſai, dit-il, ſi on

e pourroit pas dire que Scaliger avoit op d'esprit & trop de science pour faire n bon commentaire; car à force d'avoir le l'esprit, il trouvoit dans les Auteurs u'il commentoit plus de finesse & de énie qu'ils n'en avoient effectivement; & sa profonde littérature étoit cause qu'il voyoit mille rapports entre les pensées d'un Auteur & quelque point rare de l'antiquité, de sorte qu'il s'imaginoit que son Auteur avoit fait quelque allusion à ce point d'antiquité, & sur ce pié-là il corrigeoit un passage.

V I.

COLOMIÈS dit, que Gui-Patin l'avoit assûré que le P. Pétau au lit de la mort lui avoit déclaré, que s'il avoit vû avant que d'écrire contre Scaliger, *ses divines Epitres*, ce sont ses termes, il ne l'auroit jamais attaqué.

V I I.

JUSTE Lipse assuroit, qu'il auroit

mieux aimé jouir de l'entretien de Scaliger, que de voir le triomphe d'un Conſul Romain.

VIII.

CHAQUE Peuple donne au Latin la prononciation de ſa langue naturelle : c'eſt ce qui fit dire plaiſamment par Scaliger à un Gentilhomme Ecoſſois, qui lui faiſoit un diſcours Latin dans la prononciation de ſon pays : Monſieur, vous me pardonnerez ſi je ne vous réponds point, je n'entends pas l'Ecoſſois.

IX.

SCALIGER étoit regardé comme le plus ſavant homme de l'Europe par beaucoup de ſavans, & en particulier par Chevrau qui fit ce diſtique :

Nec tibi ſæcla parem, Scalane, priora tulerunt ;
Nec tibi ſæcla parem poſteriora ferent.

Son cœur ne répondoit pas à ſon eſprit ; & il parloit avec mépris de tout ce

qui a merité le plus d'estime. Il traitoit Origene de réveur ; saint Justin de simple, saint Jérôme d'ignorant, Ruffin de vilain maraut, saint Jean Chrisostôme d'orgueilleux vilain, saint Basile de superbe, saint Epiphane de pauvre esprit, saint Thomas de pédant, &c. il dit que Jacques Capel est un fou & un ridicule, Saville un sot orgueilleux, Clavius une bête, Corneille Bertrand un opiniâtre, Maldona un plagiaire de Calvin & de Beze, Albomarute un misérable esprit, Silbrandus Lubertus un rustique, Curion un méchant pedant, Mercurialis une grosse bête, Merula un pauvre esprit, Water un pauvre homme : il traite Villalpandus d'esprit misérable, le Cardinal Duperron d'ambitieux & de bavard, Ericius Putanus & Womver de grands conteurs de sornettes, Robertel & Meursius de pédans, Snellius le pere d'asne, Otman de plagiaire, Lindenbruch de

fat, Chriſtmannus d'ignorant, Victorius d'eſprit commun & de peu de jugement, les Luthériens de barbares, & généralement tous les Jéſuites d'aſnes.

MATHURIN REGNIER, né à Chartres l'an 1573, mort en 1613.

I.

REGNIER obtint par dévolut un Canonicat de la Cathédrale de Chartres, après avoir prouvé que le Réſignataire de ce bénéfice, pour avoir le temps de faire admettre ſa réſignation à Rome, avoit caché pendant plus de quinze jours la mort du dernier Titulaire, dans le lit duquel on avoit mis une buche, qui fut depuis portée en terre à la place du corps qu'on avoit fait enterrer ſecrétement.

II.

REGNIER s'eſt bien caractériſé dans

ſon Epitaphe qu'il compoſa huit ou dix ans avant ſa mort :

J'ai vécu ſans nul penſement,
Me laiſſant aller doucement
A la bonne loi naturelle ;
Et ſi m'étonne fort pourquoi
La mort daigna ſonger à moi,
Qui ne ſongeai jamais à elle.

ISAAC CASAUBON, né à Bourdeaux en Dauphiné l'an 1559, mort en 1614.

CASAUBON étoit un Calviniſte fort modéré ; un de ſes fils nommé Auguſtin, ayant embraſſé la Religion Catholique ſe fit Capucin : avant de faire ſes vœux il alla par l'ordre de ſes Supérieurs demander la bénédiction à ſon Pere. Caſaubon la lui donna de bon cœur, & lui dit : mon fils, je ne te condamne point, ne me condamne point non plus : nous paroîtrons tous deux au Tribunal de J. C.

II.

CASAUBON entreprit la critique des Annales de Baronius à la ſollicitation du Roi d'Angleterre ; mais comme il n'a pas pouſſé ſon examen plus loin que les trente-quatre premieres années, on a dit avec raiſon qu'il n'avoit attaqué l'édifice de Baronius que par les girouettes.

III.

LA premiere fois que Caſaubon vint en Sorbonne, elle n'avoit pas encore été rebâtie, on lui dit : voilà une ſalle où il y a quatre cens ans qu'on diſpute. Il dit, *qu'a-t-on décidé ?*

IV.

CASAUBON s'étant trouvé à une Theſe que l'on ſoutenoit en Sorbonne, il y entendit diſputer fort & ferme, mais dans un langage ſi barbare, qu'il ne put s'empêcher de dire en ſortant : je n'ai jamais oui tant de Latin ſans l'entendre.

ÉTIENNE PASQUIER, *né à Paris l'an 1528, mort en 1615.*

I.

ETIENNE Pasquier ayant remarqué à l'ouverture du Parlement de l'an 1587, que le Prêtre qui disoit la Messe n'avoit pas fait baiser la Paix aux Magistrats, assura que cela annonçoit quelque grand malheur à la France; & il ajoute que cela arriva, car ce fut dans le mois de Mai suivant qu'arriverent les barricades : mais dans la disposition où étoient les esprits, cela étoit-il fort difficile à deviner?

II.

LE célebre Pere Garasse fit contre Pasquier, qui étoit mort, un ouvrage intitulé : *La Recherche des Recherches.* Comme ce Jésuite étoit fort plaisant & aimoit les quolibets, il adressa son Livre

à feu Etienne Pasquier là part où il sera ; car, disoit-il, *n'ayant jamais su reconnoître l'air de votre Religion, je n'ai pas su la route que vous avez tenue au départ de cette vie, & par ainsi suis je contraint de vous écrire à l'avanture, & adresser ce paquet là part où vous serez.*

III.

POUR marquer le désintéressement de Pasquier, on l'a peint sans mains, & on a mis au bas de son portrait l'épigramme suivante.

Ici je suis sans mains, vous demandez pourquoi ?
Avocats, c'est pour vous apprendre
Que nul n'observe mieux que moi
La Loi, qui des cliens nous défend de rien prendre.



JACQUES-AUGUSTE DE THOU, né à Paris l'an 1553, mort en 1617.

I.

MONSIEUR de Thou étoit si modeste, qu'en apprenant la mort de Pierre Pithou, il fut prêt à déchirer son histoire; n'ayant plus, disoit-il, alors personne qui put le diriger dans sa composition, comme avoit fait jusques là ce grand homme.

II.

MONSIEUR de Thou vendit sa Charge dans la vue d'être Chancelier ou premier Président; mais il ne put obtenir ni l'une ni l'autre de ces deux dignités. Dans ce temps-là Robert Etienne eût un procès contre une personne qu'il accusoit de lui avoir pris sa Flûte, & le perdit. Quelque temps après il alla voir M. de Thou qui le railla sur son procès

perdu, en lui disant : *Hors de Cour & de Procès*. Robert Etienne lui repartit avec beaucoup d'esprit : *Hors de Cour & de Palais*.

III.

MONSIEUR de Thou avoit maltraité un grand-oncle du Cardinal de Richelieu. Ce Ministre trop vindicatif fit mourir le fils de ce grand homme : il disoit à cette occasion; M. de Thou le Pere m'a mis dans son histoire, je mettrai le fils dans la mienne.

IV.

LE Président de Thou avoit raison de dire, qu'il n'y a de vraies histoires que celles de ceux, qui ont été assez sinceres, pour parler véritablement d'eux-mêmes.

V.

DANS un voyage que je fis en Languedoc avec M. de Schomberg, dit M. de Thou, j'allai voir l'Evêque de Mende à sa campagne qu'on appelle Chanac.

Nous

Nous y fûmes régalés avec magnificence. Nous remarquâmes qu'on ne servoit aucune piece de gibier, à laquelle il ne manquât ou la tête, ou la cuisse, ou l'aile, ou quelqu'autre partie, ce qui donna occasion de faire dire agréablement au Prélat, qu'il falloit pardonner à la gourmandise de son pourvoyeur qui goûtoit le premier tout ce qu'il apportoit. Quand nous eûmes appris que ces pourvoyeurs étoient des Aigles, nous souhaitâmes d'examiner les choses de plus près. Nous vîmes ce qu'on nous avoit dit, que les Aigles font leurs aires dans le creux de quelque roche inaccessible. Aussi-tôt que les Bergers s'en sont apperçus, ils bâtissent au pied de la roche une petite loge qui les met à couvert de la furie de ces Aigles, lorsqu'ils portent leur proie à leurs petits. Quand les Bergers voient que le pere & la mere se sont retirés pour retourner à la chasse, ils grimpent vîte

ſur la roche & en rapporte ce que les Aigles ont apporté à leurs petits. Ils laiſſent à la place les entrailles de quelques animaux: mais comme ils ne le peuvent faire ſi promptement que les peres ou l'Aiglon n'en aient déjà mangé une partie, cela eſt cauſe qu'on ſert le gibier mutilé, mais d'un goût ſupérieur à tout ce qui ſe vend au marché. Lorſque l'Aiglon eſt aſſez fort pour s'envoler, ce qui n'arrive que tard, parce qu'on l'a privé de ſa nourriture, les Bergers l'enchaînent, afin que le pere & la mere continuent à lui porter de leur chaſſe, juſqu'à ce que le pere le premier & enſuite la mere l'oublient entiérement. Alors les Bergers l'emportent chez eux ou le laiſſent là.

VI.

MONSIEUR de Thou rapporte dans ſes Mémoires, que le Cardinal de Tournon n'étoit point homme de lettres,

mais qu'il favorisoit extrêmement les Savans. Quand il suivoit la Cour, il n'étoit pas plutôt descendu de cheval qu'il visitoit les Chambres des gens de lettres de sa suite, pour voir si les malles où étoient leurs Livres étoient en bon état, de peur qu'ils n'attendissent après: tout étant prêt, il les exhortoit à travailler pendant qu'il alloit trouver le Roi, dont il étoit le principal Ministre.

VII.

ROME fut consulté lorsqu'il fut question de donner un Successeur au Président de Harlai; on y envoya les noms des trois contendans, de Thou, Jambleville & Verdun. Le Pape répondit à la Reine Régente en ces termes: *Il primo cretico: Il secundo cattivo: Il terzo non cognosco.*

VIII.

IL arriva en 1598 à de Thou une aventure fort singuliere à Saumur, où il

finissoit l'affaire de la soumission du Duc de Mercœur. Il y avoit alors dans cette Ville, une folle que ce Magistrat n'avoit jamais vu, & dont il n'avoit pas même entendu parler. Cette folle n'étant point gardée par sa famille, couroit çà & là, & servoit de jouet au peuple, cherchant la nuit un lieu où elle pût se retirer, elle entra par hasard dans la chambre du Président de Thou, qui dormoit alors, & qui n'avoit fermé sa porte ni à clef ni aux verroux, ses domestiques couchant dans des chambres à côté de la sienne. La folle qui connoissoit la Maison, entra sans faire de bruit dans la chambre du Président de Thou, & se mit à se déshabiller auprès du feu; elle plaça ses habits sur des chaises autour de la cheminée pour les sécher, parce qu'on lui avoit jetté de l'eau. Lorsqu'elle eut un peu séché sa chemise, elle se coucha sur les pieds du lit, qui étoit fort étroit, & commença à

dormir profondément. De Thou s'étant quelque temps après tourné dans son lit, sentit un poids extraordinaire sur ses pieds, & voulut le secouer; la folle tomba, & par sa chûte réveilla de Thou, qui ne sachant ce que ce pouvoit être, douta pendant quelque temps s'il ne rêvoit point. Enfin, entendant marcher dans sa chambre, il ouvrit les rideaux de son lit; & comme les volets de ses fenêtres n'étoient point fermés, & qu'il faisoit un peu clair de Lune, il vit une figure blanche marchant dans sa chambre. Appercevant en même-temps les haillons qui étoient près de la cheminée, il s'imagina que c'étoit des gueux qui étoient entrés pour le voler. La fille s'étant alors un peu approchée du lit, il lui demanda qui elle étoit; elle lui répondit qu'elle étoit la Reine du Ciel: il connut alors à sa voix que c'étoit une femme; il se leva, & ayant appellé ses Do-

meſtiques, il fit mettre cette femme dehors, puis ſe recoucha. Le matin il raconta ce qui lui étoit arrivé, à Schomberg, qui, quoique très-courageux, lui avoua qu'en pareil cas, il auroit eu beaucoup de peur. Schomberg le conta au Roi, qui dit la même choſe. Quelque temps après, ce Prince étant à Vêpres le jour de Pâques, lorſqu'on vint à entonner le *Regina Cœli lætare*, il ſe leva, & ſe ſouvenant de l'aventure du Préſident de Thou, il le chercha des yeux dans l'Egliſe.

IX.

LES Anglois pour marquer le cas qu'ils font de l'Hiſtoire de M. de Thou, ont déchargé le Libraire qui en a annoncé une belle Edition, de tous les droits, taxes, impoſitions qui ſe lèvent ſur le Papier & ſur l'Imprimerie: or, ces droits ſont très-forts en Angleterre.

X.

MONSIEUR de Thou, le fils du grand Hiſtorien, ayant été nommé Ambaſſadeur auprès de Jacques I. Roi d'Angleterre : quoi, lui dit ce Prince, vous êtes le fils de ce Pédant qui a ſi mal parlé de ma mere, & vous oſez vous préſenter devant moi.

JACQUES DAVY DUPERRON, Cardinal, né dans la Baſſe-Normandie l'an 1556, mort en 1618.

I.

UN jour le Cardinal Duperron oſa traiter d'ignorant l'Avocat Général Servin. Il eſt vrai, Monſeigneur, lui répondit ce Magiſtrat, que je ne ſuis pas aſſez ſavant pour prouver qu'il n'y a point de Dieu : le Cardinal demeura muet & confus. Pour entendre cette réponſe, il faut ſavoir que Duperron entretenant Henri III. durant ſon dîner,

avoit eu l'audace de lui dire : Je viens de prouver qu'il y a un Dieu, mais demain, si votre Majesté veut m'écouter encore, je lui prouverai qu'il n'y en a point du tout. De quoi le Roi eut tant d'horreur, qu'il le bannit pour jamais de sa présence.

II.

Il y eut une célebre Conférence au Louvre sur la Religion ; Duperron y prouva si bien la falsification des passages employés par Duplessis Mornay contre la Messe, que M. de Mornay, couvert de confusion, se retira à Saumur ; sur quoi on dit assez plaisamment, qu'il avoit abandonné tous les passages de l'Ecriture Sainte pour conserver celui de Saumur.

III.

L'Abbé Duperron ayant vaincu Duplessis Mornay, qu'on appelloit le Pape des Huguenots, Henry IV. dit au

Duc de Sully : votre pape a été terrassé. Sire, répondit le Duc, vous l'appellez pape en riant : preuve qu'il l'est, c'est qu'il fera l'abbé Duperron Cardinal. En effet la victoire qu'il remporta lui valut le chapeau de Cardinal.

DUPERRON avoit un si grand ascendant sur le Pape Paul V. que ce Pontife disoit ordinairement à ceux qui l'approchoient de plus près : *Prions Dieu qu'il inspire le Cardinal Duperron ; car il nous persuadera tout ce qu'il voudra.*

V.

LE Cardinal Duperron étoit grand parleur. Quand il se mettoit sur je ne sai quel Concile, il ne finissoit pas. Lorsque son Valet de Chambre l'entendoit enfiler cette matiere, il prenoit son manteau & disoit à ses camarades : *Andiamo ab* * **, faisant entendre qu'ils auroient du temps de reste.

VI.

Le Cardinal Duperron disoit qu'il n'y avoit point d'hérétique qu'il ne fut assuré de convaincre : mais que pour les convertir, c'étoit un talent que Dieu avoit réservé à François de Sales.

VII.

Le Cardinal Duperron demeurant à Paris sur la Paroisse de S. Paul, envoya un Gentilhomme dire au Curé de cette Paroisse de le venir trouver pour une affaire qu'il avoit à lui communiquer. Le Curé répondit qu'il iroit, & n'en fit rien. Duperron après l'avoir attendu assez long-temps, l'envoya querir une seconde fois ; le Curé répondit comme auparavant, & ne s'en remua pas davantage. Enfin, M. Duperron indigné de l'incivilité de cet homme, lui fit dire qu'il trouvoit son procédé fort mauvais, & que sans tarder il eût à venir. Le Curé répondit froidement au Gentilhomme ;

allez dire à Monſeigneur le Cardinal, qu'il eſt Curé à Rome, & que je le ſuis à Paris; qu'il eſt ſur ma Paroiſſe, & que je ne ſuis pas ſur la ſienne. M. Duperron ayant appris cette vigoureuſe réponſe, dit : il a raiſon, je ſuis ſon paroiſſien; c'eſt à moi de l'aller trouver, & partit auſſi-tôt. Dès que le Curé l'apperçut il courut le recevoir juſques dans la rue; & le Cardinal très-content l'embraſſa, & lui donna ſon eſtime & ſon amitié.

VIII.

IL eſt certain qu'on remarque mieux les graces & les défauts d'un Ouvrage quand il eſt écrit d'un bon caractere, que s'il étoit d'un mauvais, & mieux auſſi quand il eſt imprimé, que s'il étoit écrit à la main. Auſſi le Cardinal Duperron qui n'épargnoit ni ſoin ni dépenſe pour ſes Livres, les faiſoit-il toujours imprimer deux fois : la premiere pour en diſtribuer ſeulement quelques copies à

des amis particuliers, fur lefquelles ils puffent faire leurs remarques ; la feconde pour les donner au public, en la derniere forme où il avoit réfolu de les mettre. Pour qu'ils ne fuffent pas divulgués contre fon gré de la premiere forte, il n'y faifoit travailler que dans fa maifon de Bagnolet, où il avoit une Imprimerie exprès.

I X.

Le Cardinal de Richelieu comparoît quatre des meilleurs Ecrivains de fon temps aux quatre Elemens. Le Cardinal de Berulle, au feu pour fon élévation. Le Cardinal Duperron, à la Mer pour fon étendu. Le P. Coeffeteau, à l'air pour fa vafte capacité. M. Duvair à la terre par l'abondance & la variété de fes productions.

THEOPHILE VIAUD, *né en Agenois l'an 1590, mort en 1626.*

I.

LE Philoſophe Mitard & le Poëte Théophile eurent un entretien de Littérature fort long à Xaintes. Le Philoſophe ennuyé à la fin des équivoques & des mépriſes du Poëte : M. Théophile, lui dit-il, il me ſemble que vous avez beaucoup d'eſprit ; c'eſt dommage que vous ne ſachiez rien. J'avoue ce que vous dites, Monſieur, répondit-il, & ne trouve point mauvaiſe votre liberté ; mais permettez-moi ſeulement de vous dire avec la même franchiſe, qu'il me ſemble que vous ſavez tout, & que c'eſt dommage que vous n'ayez point d'eſprit.

II.

UN jour M. le Duc d'Uzès promettoit à Théophile de le porter en toute occaſion, c'eſt-à-dire, de l'aſſiſter de ſes ſervi-

ces; le Poëte répondit sur le champ en cette maniere:

Monseigneur je vous remercie,
Tant d'honneur, je n'ai mérité;
Et si de vous j'étois porté,
On me prendroit pour le Messie.

III.

THEOPHILE étant allé chez un grand Seigneur où se trouva un homme qu'on disoit fou, & par conséquent Poëte, Théophile fit cet impromptu:

J'avouerai avecque vous
Que tous les Poëtes sont fous;
Mais sachant ce que vous êtes,
Tous les fous ne sont pas Poëtes.

IV.

LES amis de Théophile ont prétendu que Jacques I. l'avoit attiré en Angleterre, & qu'ensuite il avoit refusé de l'y voir sous des prétextes peu honorables au Poëte. Théophile fit sur cela l'Epigramme suivante qui ne seroit pas goûtée aujourd'hui comme elle le fut alors;

Si Jacques, le Roi du Savoir,
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible;
C'est que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étois tout esprit,
Et par conséquent invisible.

V.

L'ABBÉ d'Aubignac nous a conservé un fait anecdote arrivé à une représentation de Pyrame & de Thisbé. Une jeune fille qui n'avoit jamais été à la Comédie, voyant Pyrame qui se veut tuer à cause qu'il croit sa Maîtresse morte dit à sa mere qu'il falloit avertir Pyrame que Thisbé étoit vivante.

VI.

UNE Dame priant Théophile de faire une comparaison d'elle avec le Soleil, il fit cet impromptu:

Que me veut donc cette importune?
Que je la compare au Soleil,
Il est commun, elle est commune;
Voilà ce qu'ils ont de pareil,

VII.

On rapporte que la veille de sa mort Théophile témoigna à Boissat son ami une grande envie de manger des anchois, & le pria instamment de lui en envoyer : Boissat persuadé que ce mets étoit fort contraire à un malade, refusa de le satisfaire ; refus dont il se repentit depuis, disant que les anchois auroient peut-être sauvé la vie à son ami, la nature demandant quelquefois des choses, qui, toutes mal saines qu'elles paroissent, peuvent être salutaires par la disposition particuliere où l'on se trouve.

FRANÇOIS MALHERBE, né à Caen vers l'an 1555, mort en 1628.

I.

HENRY IV. demandant un jour au Cardinal Duperron, s'il ne faisoit plus de Vers ? Non, lui répondit-il ;

erſonne ne s'en doit plus mêler après
Ialherbe, qui a porté la Poéſie Fran-
oiſe à un ſi haut point, que perſonne
'en peut approcher. Sur cela Malherbe
int à Paris, & n'en ſortit plus. Il eut
ait les délices de la Ville & de la Cour,
i ſa converſation eut été moins bruſque :
l parloit peu, mais il ne diſoit mot qui
ne portât coup.

II.

UN de ſes neveux le venant voir au retour du College, il lui préſenta un Ovide. Le neveu ſe trouvant fort empêché & ne faiſant qu'héſiter, Malherbe lui dit plaiſamment : croyez-moi, ſoyez vaillant, vous ne valez rien à autre choſe.

III.

LE fils de Malherbe ayant été tué par Deſpiles, il voulut ſe battre contre lui; & ſur ce que ſes amis lui repréſentoient qu'il y auroit de la folie à lui de ſe bat-

tre à l'âge de 73 ans, contre un homme qui n'en avoit pas 25 : c'eſt à cauſe de cela, leur répondit-il, que je veux me battre ; ne voyez-vous pas que je ne haſarde qu'un denier contre une piſtole ?

IV.

Un homme de Robe & de Condition apporta un jour à Malherbe des Vers aſſez mauvais, qu'il avoit faits à la louange d'une Dame, & lui dit avant de les lui montrer, que des conſidérations particulieres l'avoient engagé à les faire. Malherbe les lut avec mépris, & lui demanda lorſqu'il en eut fini la lecture, s'il avoit été condamné à faire ces Vers ou à être pendu.

V.

Un Poëte de Province pria Malherbe de corriger une Ode au Roi qu'il avoit faite, & la lui laiſſa pour cela : quand il vint la lui redemander, Malherbe lui dit qu'il n'y avoit que quatre mots à y ajoû-

ter. Le Poëte l'ayant prié de lui faire l'honneur de les écrire lui-même, il prit la plume, & mit au dessous du titre, Ode au Roi, ces mots *pour torcher*, *&c.* plia le papier & le rendit au Poëte, qui le remercia un million de fois, & partit sans voir ce qu'il avoit écrit.

VI.

UN des amis de Malherbe se plaignant à lui, qu'il n'y avoit des récompenses que pour ceux qui servoient le Roi dans ses Armées & dans les affaires, & qu'on abandonnoit ceux qui excelloient dans les belles Lettres ; il répondit que c'étoit agir fort prudemment, & qu'un bon Poëte n'étoit pas plus utile à l'Etat qu'un bon joueur de quilles.

VII.

MALHERBE avoit une façon de corriger son Valet, qui étoit plaisante. Il lui donnoit dix sols par jour pour sa nourriture, ce qui étoit beaucoup en ce temps-

là, & vingt écus de gages par an. Quand il n'en étoit pas content, il lui faisoit une remontrance en ces termes: mon ami, quand on offense son maître, on offense Dieu; & quand on offense Dieu, il faut avoir l'absolution de son péché, jeûner & faire l'aumône; c'est pourquoi je retiendrai cinq sols de votre dépense, que je donnerai aux pauvres à votre intention.

VIII.

JAMAIS homme n'a dit plus que Malherbe ce qu'il pensoit. M. l'Archevêque de Rouen l'ayant prié d'entendre un Sermon qu'il devoit faire, Malherbe s'endormit au sortir de table; & comme le Prélat voulut l'éveiller pour le conduire au Sermon, il le pria de l'en dispenser, disant qu'il dormiroit bien sans cela.

IX.

UN soir que Malherbe se retiroit fort tard, il rencontra un Gentilhomme qui

le vouloit entretenir de quelques nouvelles de peu d'importance ; il coupa court, en lui disant : adieu, adieu, Monsieur ; vous me faites brûler ici pour cinq sols de flambeau, & tout ce que vous me dites ne vaut pas six blancs.

X.

MALHERBE trouva un jour un Conseiller au Parlement, qui pleuroit ; il lui demanda le sujet de son affliction : le moyen d'avoir de la joie, lui dit le Magistrat, après la perte qui vient d'arriver de deux Princes du Sang, par les mauvaises couches de Madame la Princesse : Monsieur, Monsieur, lui répartit Malherbe, cela ne doit point vous affliger, vous ne manquerez jamais de maître.

XI.

ON ne peut justifier Malherbe d'une certaine bassesse d'ame & d'un intérêt sordide qui lui faisoient oublier les sentimens les plus naturels de l'humanité, témoin l'Epitaphe de M. Dis.

Ci gît Monfieur Dis,
Plût à Dieu qu'ils fuffent dix,
Mes trois fœurs, mon pere & ma mere;
Le grand Eléazar mon frere,
Mes trois tantes & Monfieur Dis,
Vous les nommé-je pas tous dix.

XII.

LE Savant M. de Meziriac, accompagné de deux ou trois de fes amis, apportant à Malherbe un Ouvrage qu'il venoit de faire, & fes amis louant ce Livre comme fort utile au public, ce Poëte leur demanda s'il feroit amender le pain.

XIII.

QUAND on parloit à Malherbe des affaires d'Etat, il avoit toujours ce mot à la bouche; qu'il ne falloit point fe mêler de la conduite d'un Vaiffeau où l'on n'étoit que fimple paffager.

XIV.

MALHERBE avoit un grand mépris pour les hommes en général; & après

avoir fait le récit du péché de Caïn & de la mort de ſon frere Abel, il diſoit : Voilà un beau début ; ils n'étoient que trois ou quatre au monde, & l'un d'eux va tuer ſon frere.

XV.

Il régnoit dans toutes les manieres de Malherbe une certaine biſarrerie qu'on lui paſſoit en faveur de ſon mérite. Il étoit aſſez mal logé, & n'avoit que 7 ou 8 chaiſes de paille : & comme il étoit fort viſité de ceux qui aimoient les belles Lettres, quand les chaiſes étoient toutes remplies, il fermoit la porte par dedans ; & ſi quelqu'un venoit heurter, il lui crioit : *Attendez, il n'y a plus de chaiſes.*

XVI.

On dit à Malherbe que M. Goulmin avoit rétabli la Langue Punique & qu'il en avoit déjà le *Pater*. Malherbe qui ne croyoit pas ce qu'on en diſoit, parla auſſi-tôt un langage, où il n'y avoit

point de ſens; & en achevant, il dit: En voilà le *Credo*.

XVII.

QUAND on reprochoit à Malherbe l'inexactitude de la traduction qu'il avoit faite de quelques Ouvrages de Séneque, il diſoit qu'il n'apprêtoit pas les viandes pour les Cuiſiniers; & qu'il ſe ſoucioit peu d'être loué par les gens de Lettres qui entendoient les Ouvrages qu'il avoit traduits, pourvû qu'il le fut par les gens de la Cour.

XVIII.

MALHERBE étoit accuſé de ſe voler ſouvent lui-même. Le Cavalier Marin diſoit de lui à ce propos: que c'étoit l'homme le plus humide, & le Poëte le plus ſec qu'il eût jamais connu. Malherbe répondoit à ce reproche; que lorſqu'une porcelaine étoit à lui, il pouvoit la mettre tantôt ſur la cheminée, tantôt ſur ſon buffet, ou au deſſus de ſa porte.

XIX.

XIX.

LES circonſtances de ſa mort montrent qu'il n'avoit guere de Religion. On eut beaucoup de peine à le réſoudre à ſe confeſſer. Il diſoit pour s'en diſpenſer qu'il n'avoit accoutumé de le faire qu'à Pâques. Celui qui l'y détermina fut Yvrande ſon éleve. Il lui dit pour cela, qu'ayant fait profeſſion de vivre comme les autres hommes, il falloit auſſi mourir comme eux. Malherbe lui dit qu'il avoit raiſon, & envoya chercher le Vicaire de ſa Paroiſſe. On dit qu'une heure avant que de mourir, après avoir été deux heures à l'agonie, il ſe réveilla comme en ſurſaut pour reprendre ſon Hôteſſe, qui lui ſervoit de garde, d'un mot qui n'étoit pas bien François; & que comme ſon Confeſſeur lui en fit des réprimandes, il lui dit qu'il ne pouvoit s'en empêcher, & qu'il vouloit défendre juſqu'à la mort la pureté de la langue Fran-

çoise. On ajoûte que ce Confesseur lui représentant le bonheur de l'autre vie avec des expressions basses & peu correctes, & lui demandant s'il ne sentoit pas un grand desir de jouir bientôt de cette félicité ; Malherbe lui répondit, ne m'en parlez plus, votre mauvais style m'en dégoûte. Il a pourtant plu à M. Racan de faire passer Malherbe pour une espece de dévot, sous prétexte qu'une fois Madame de Malherbe son épouse, étant fort malade, il avoit fait vœu d'aller d'Aix à la Sainte Beaume, tête nue, pour obtenir sa guérison.

XX.

LE Poëte Gombaut dressa une Epitaphe à Malherbe : la voici.

L'Appollon de nos jours, Malherbe ici repose ;
Il a vécu long-temps sans beaucoup de support.
En quel siecle ? Passant je n'en dis autre chose.

Il est mort pauvre, & moi je vis comme
il est mort.

XXI.

BALZAC disoit que Malherbe avoit dégasconné la Cour.

THÉODORE AGRIPPA, D'AUBIGNÉ, né en Xaintonge l'an 1550, mort en 1630.

I.

D'AUBIGNÉ, si célebre par le Baron de Fœneste, par la Confession de Sanci, & par ses histoires, étoit fils d'un Officier qui commandoit à Orléans pour les Calvinistes, durant les guerres de Religion. Son pere ayant été obligé de faire un assez long voyage en Guienne, pour les affaires de son parti, le trouva extrêmement libertin à son retour. Pour le punir & le corriger, il lui envoya un habit de bure, & le fit conduire par toutes les boutiques de la Ville, afin qu'il eut à choisir un Métier.

Le jeune homme prit cette mortification tellement à cœur, qu'il en eut une grosse fievre, dont il pensa mourir. Dès qu'il fut guéri, il alla se jetter aux genoux de son pere pour lui demander pardon, & lui parla d'une maniere si touchante, qu'il tira les larmes des yeux de ceux qui étoient présens, & que le pere lui pardonna.

II.

D'AUBIGNÉ ayant perdu son pere, son Curateur le voyant obstiné à ne plus étudier, & à embrasser le parti des armes, le mit en prison. Averti par quelques-uns de ses amis qu'ils partoient pour l'armée, le Prisonnier dont on emportoit tous les soirs les habits, descendit la nuit par la fenêtre de sa chambre avec ses draps, en chemise & les pieds nuds, & alla les joindre en cet état. Leur troupe ayant rencontré quelques Catholiques, les attaqua, & les défit

après un léger combat. D'Aubigné y gagna une arquebuse, mais il ne voulut point prendre d'habit, & arriva au rendez-vous tout nud. Là, quelques Capitaines eurent soin de le faire habiller, & de lui donner des armes; & en leur faisant une obligation pour cette avance, il mit au bas de son écrit, ces mots: *à la charge que je ne reprocherai point à la guerre qu'elle m'a dépouillé, n'en pouvant sortir en plus piteux état que j'y entre.*

III.

HENRY III. pressant d'Aubigné d'écrire les annales de son regne: je suis trop votre serviteur, Sire, lui répondit-il, pour composer votre histoire.

IV.

UN jour que d'Aubigné contoit à M. de Talcy ses infortunes, cet homme l'interrompit en lui disant: vous avez des papiers qui importent beaucoup au Chancelier de l'Hôpital, qui est mainte-

nant retiré à sa maison près d'Estampes, & qui n'est plus bon à rien : si vous voulez que je lui envoie un homme pour l'avertir de ce qui est entre vos mains, je me fais fort de vous faire donner dix mille écus, soit par lui, soit par ceux qui voudroient s'en servir pour le ruiner. Sur cela, d'Aubigné fut chercher tous ces papiers, & les jetta dans le feu en sa présence ; & comme M. de Talcy l'en reprenoit vivement, d'Aubigné répondit : *je les ai brûlés, de peur qu'il ne me brûlassent ; car, j'aurois pû succomber à la tentation.* Le lendemain, le bon homme le prit par la main, & lui dit : quoique vous ne m'ayez pas ouvert vos pensées, j'ai de trop bons yeux, pour n'avoir pas découvert votre amour pour ma fille : vous la voyez recherchée de plusieurs qui vous surpassent en bien ; mais ces papiers que vous brûlâtes hier de peur qu'ils ne vous brûlassent, m'ont

déterminé à vous dire que je vous souhaite pour mon gendre.

V.

HENRI IV. ayant envoyé d'Aubigné en plusieurs Provinces, ne lui donna pour toute récompense que son portrait ; d'Aubigné y mit au bas ce Quatrin :

Ce Prince est d'étrange nature,
Je ne sais qui diable l'a fait :
Mais il récompense en peinture
Ceux qui le servent en effet.

VI.

D'AUBIGNÉ mécontent d'Henri IV. quitta la Cour. Ce prince persuadé qu'il avoit perdu un fidele serviteur, le rappella auprès de lui par quatre Lettres conséçutives que d'Aubigné jetta dans le feu en les recevant toutes : mais lorsqu'il eut appris que ce Prince, sur la fausse nouvelle qu'il avoit été fait prisonnier dans une entreprise sur Limoges, avoit mis à part quelques bagues de la Reine sa femme pour payer sa rançon,

il se détermina à retourner à son service; ce qu'il fit aussi-tôt.

VII.

D'AUBIGNÉ s'étant retiré à Geneve pensa épouser en secondes noces une veuve d'une naissance distinguée. Pour éprouver son courage dans le temps qu'il l'a recherchoit, il lui annonça qu'il avoit été condamné à avoir le col coupé par un Arrêt qui avoit été rendu en France : Je m'estimerai fort heureuse, lui dit-elle, de partager votre destinée ; l'homme ne séparera point ce que Dieu aura joint.

PAUL HAY DU CHATELLET, né en Bretagne l'an 1592, mort en 1636.

I.

MONSIEUR du Chatellet fut le premier qui lut un discours à l'Académie Françoise, suivant le réglement qu'on fit alors. Quoiqu'il fût accoutumé

à parler en public, il assura que jamais assemblée ne lui avoit paru plus redoutable que celle de l'Académie, & il se servit de la permission que le réglement donnoit à tous les Académiciens de lire leurs harangues s'ils vouloient, au lieu de les prononcer.

II.

LORSQU'ON fit le Procès à M. de Bouteville, du Chatellet composa pour lui un Factum qui fut trouvé également éloquent & hardi. Le Cardinal de Richelieu lui ayant reproché, que c'étoit condamner la justice du Roi : « Pardonnez-moi, dit-il, c'est pour justifier sa miséricorde, s'il a la bonté d'en user envers un des plus vaillans hommes de son Royaume. »

III.

UN jour qu'il étoit avec M. de S. Preuil, qui sollicitoit auprès du Roi la grace du Duc de Montmorenci, & qu'il

témoignoit beaucoup de chaleur pour cela, le Roi lui dit: Je pense que M. du Chatellet voudroit avoir perdu un bras pour sauver M. de Montmorenci. Il répondit: » Je voudrois, Sire, les » avoir perdus tous deux, car ils sont inu- » tiles à votre service, & en avoir sauvé » un qui vous a gagné des Batailles & » qui vous en gagneroit encore. »

I V.

Du Chatellet, au sortir de la prison où il avoit été mis pour n'avoir pas vou- lu être un des Commissaires du Maré- chal de Marillac, alla à la Messe du Roi qui ne le regardoit point, & affectoit, ce me semble, de tourner la tête d'un autre côté, comme par quelque espece de honte de voir un homme qu'il venoit de maltraiter; il s'approcha de M. de S. Simon, & lui dit: » Je vous prie, Mon- » sieur, de dire au Roi que je lui par- » donne de bon cœur, & qu'il me fasse

» l'honneur de me regarder. M. de S. Simon le dit au Roi, qui en rit, & le » caressa ensuite. »

V.

LORSQUE du Chatellet fut sorti de prison, le Cardinal de Richelieu, dont il avoit fait presque toutes les apologies, lui fit quelque excuse sur sa détention : » Je fais, lui répondit-il, grande » différence entre le mal que votre Emi» nence fait, & celui qu'elle permet, & » je n'en serai pas moins attaché à son ser» vice. »

NICOLAS CLAUDE FABRI DE PEIRESC, né à Aix l'an 1580, mort en 1637.

I.

PEIRESC dînant à Londres avec plusieurs hommes de Lettres, ne put jamais obtenir dispense à l'égard d'une santé que le docteur Thorius lui

porta. Le verre étoit d'une grandeur déméſurée : c'eſt pourquoi Peireſc s'excuſa long-temps, & allégua mille raiſons ; mais il fallut qu'il le vuidât. Avant que de le faire, il ſtipula que Thorius boiroit la ſanté qu'il lui porteroit à ſon tour. Dès qu'il eut bû ce vin, il fit remplir d'eau le même verre, & l'avalla après avoir porté cette ſanté au Docteur. Celui-ci, frappé comme de la foudre, penſa tomber de ſon haut ; & voyant qu'il n'y avoit pas moyen de s'en dédire, il jetta de profonds ſoupirs, il porta mille fois ſa bouche ſur les bords du verre, & il l'en retira autant de fois. Il appella à ſon ſecours tous les bons mots des anciens Poëtes Grecs & Latins, & il fut preſque toute la journée à vuider ce maudit verre à pluſieurs repriſes. Le Roi ayant entendu faire ce narré, voulu tenir le conte de Peireſc lui-même.

II.

Le savant Henri de Valois, avoit lu dans un ancien Auteur, quelque chose sur le Port de la Ville de Smyrne, qu'il n'étoit guere possible de comprendre sans avoir vu la disposition des lieux mêmes. Il écrivit à M. Peiresc sa difficulté ; & celui-ci fit aussi-tôt partir un Peintre sur un Vaisseau de Marseille, qui alloit à Smyrne pour prendre le plan & la vue de son Port. Il envoya tout cela à M. de Valois, qui le remercia de ses soins, mais qui suivant sa coutume de ne trouver rien de bien, lui manda en même-temps qu'il n'étoit pas entiérement éclairci sur ce qu'il souhaitoit. M. Peiresc fâché d'avoir fait inutilement une dépense considérable, lui écrivit qu'il avoit tâché de le satisfaire, & que si cela ne suffisoit pas, il ne devoit s'en prendre ni à lui ni à son Peintre, mais à son propre esprit, qui n'étoit jamais content de rien.

FRANÇOIS MAYNARD, né à Toulouse l'an 1582, mort en 1646.

I.

COMME le genre de Poésie où Maynard a le mieux réussi est l'Epigramme ; un illustre Président du Parlement de Toulouse, appellé Caminade, lui donnoit tous les ans pour ses étrennes un Martial.

II.

MAYNARD prit un ton fin & flatteur pour obtenir quelque chose du Cardinal de Richelieu, & pour se plaindre honnêtement de sa mauvaise fortune.

Armand, l'âge affoiblit mes yeux.
Et toute ma chaleur me quitte ;
Je verrai bien-tôt mes Ayeux
Sur le rivage du Cocite ;
Je serai bien-tôt des suivans
De ce bon Monarque de France,
Qui fut le pere des Savans

En un fiecle plein d'ignorance.
Lorfque j'approcherai de lui,
Il voudra que je lui raconte
Tout ce que tu fais aujourd'hui
Pour combler l'Efpagne de honte,
Je contenterai fon defir;
Et par le récit de ta vie
Je calmerai le déplaifir
Qu'il reçut au Camp de Pavie :
Mais s'il demande à quel emploi
Tu m'as occupé dans le monde,
Et quel bien j'ai reçu de toi,
Que veux-tu que je lui réponde ?

Rien, répondit le Cardinal de Richelieu. Cela paroît incroyable de la part d'un Miniftre qui aimât extrêmement les Lettres, & qui fit du bien à des Poëtes qui le méritoient infiniment moins que Maynard. On prétend que ce grand homme ne fit jamais rien pour cet Ecrivain, parce qu'il aimoit qu'on ne lui demandât rien, & qu'on lui laiffât la gloire de donner de fon propre mouvement.

III.

MAYNARD qui s'étoit retiré en Province, vint à Paris un peu avant sa mort. Dans les conversations qu'il avoit avec ses amis, dès qu'il vouloit parler, on lui disoit : *ce mot là n'est plus d'usage.* Cela lui arriva tant de fois, qu'à la fin il fit ces quatres vers :

En cheveux blancs il me faut donc aller
Comme un enfant tous les jours à l'école ?
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole !

IV.

MAYNARD observe dans tous ses vers une construction simple, naturelle, où il n'y a ni transposition ni contrainte. Il me souvient, dit Pelisson, qu'un jour que j'allai le voir, je le trouvai qu'il écoutoit des vers de son fils, qui lui en faisoit la lecture. Il vint à un lieu où il y avoit je ne sais quel mot hors de sa place naturelle, qui faisoit quelque

eſpece d'équivoque, ſe pouvant rapporter également à ce qui ſuivoit & à ce qui précédoit. La force du ſens pourtant ôtoit la difficulté, & le paſſage étoit aſſez clair. Il ſe le fit lire trois fois, feignant de ne le pouvoir entendre; & enfin, s'adreſſant à ſon fils: ah, mon fils, dit-il, à cette fois là, vous n'êtes pas Maynard! car ils n'ont pas accoutumé de ranger leurs paroles de cette ſorte.

V.

MAYNARD avoit fait mettre ſur la porte de ſon Cabinet cette inſcription, qui témoignoit le dégoût qu'il avoit de la Cour & de ſon ſiecle:

Las d'eſpérer & de me plaindre,
Des Muſes, des Grands, & du Sort;
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la deſirer ni la craindre.

MAYNARD réuſſiſſoit merveilleuſement d'après les originaux, mais il ne faiſoit rien de bon lorſqu'il travailloit de

lui-même ; c'eſt pour cela qu'on a porté de lui le même jugement que Jules-Céſar Scaliger avoit porté d'Eraſme dans ſa Poétique : *Homo ex alieno ingenio poëta, ex ſuo verſificator.*

PIERRE DE MONTMAUR, né en Limouſin en 1576, mort en 1648.

I.

MONTMAUR étoit riche, mais avare ; il diſoit à ſes amis : fourniſſez les viandes & le vin, & je fournirai le ſel ; il le répandoit en effet à pleines mains aux bonnes tables où il ſe trouvoit.

II.

L'humeur ſatyrique de Montmaur n'avoit point de bornes, il étoit Lucien par-tout. Il en vouloit particuliérement aux méchans Poëtes. Un jour, à la table de M. de Meſmes, un Poëte de ce caractere faiſoit ſonner bien haut des vers

qu'il avoit composés *à la Louange du Lapin;* Montmaur, fatigué de son discours, lui dit brusquement : *ce Lapin là n'est pas de garenne, servez-en d'un autre.*

III.

Un Poëte qu'on appelloit le *Pegase* à cause de la vîtesse qu'il affectoit dans ses compositions, fit une satyre contre Montmaur, qu'il dédia à Messieurs Pithou. La piece étant tombée entre les mains de Montmaur, il la renvoya à ces Messieurs avec ce vers de Virgile, *equo ne credite Teucri* : réplique d'autant plus juste que Messieurs Pithou étoient originaires de Troies.

IV.

Le Perroquet de Ménage est la meilleure de toutes les satyres qui ayent été faites contre Montmaur. Ce savant se contenta d'en rire, & de dire : » Bon, » je ne manquerai ni de vin pour me ré» jouir, ni de bec pour me défendre ;

& parce qu'on louoit beaucoup cette métamorphose, il ajouta : » ce n'est pas » merveille qu'un grand parleur comme » Ménage ait fait un bon Perroquet. »

V.

UN jour que Montmaur devoit dîner dans une maison, on convint que tout le monde lui romproit en visiere, quelque sujet qu'il traitât. Un Avocat célebre, fils d'un Huissier, étant à la tête du Parti ; dès que Montmaur parût, l'Avocat lui cria *guerre*, *guerre* ; Montmaur lui répondit, *Monsieur, vous dégénérez bien ; votre pere s'enrouoit à crier paix, paix.*

VI.

M. de Vion d'Alibray a décrit dans les vers suivans ce qui lui étoit arrivé avec un Confesseur, à l'occasion de quelques vers qu'il avoit faits contre Montmaur, qu'il appelloit *Gomor.*

D'Alib. Révérend Pere Confeſſeur,
J'ai fait des vers de médiſance.
Le Conſ. Contre qui? *D'Alib.* contre un
Profeſſeur.
Le Conſ. La perſonne eſt de conſéquence.
Contre qui? *D'Alib.* C'eſt contre Gomor.
Le Conſ. Hé bien, bien; achevez votre
Confiteor.

VII.

MONTMAUR étant un jour à table avec un grand nombre de ſes amis qui parloient, chantoient & rioient tous à la fois. Ah! Meſſieurs, dit-il, un peu de ſilence, on ne ſait ce qu'on mange. Cela donna lieu à M. Dalibray de faire l'Epigrame ſuivante:

Gomor étant à table avec certains pédans
Qui crioient & prêchoient trop haut ſur la
vendange;
Lui qui ne ſonge alors qu'à ce que font ſes
dents:
Paix là, paix là, dit-il, on ne ſait ce qu'on
mange.

VIII.

LINIERE reprochoit à Montmaur qu'il

dînoit ſouvent chez les autres : comment voulez-vous que je faſſe, dit le Paraſite, on m'en preſſe ? Je le crois bien, reprit Liniere ; il n'y a rien de plus preſſant que la gourmandiſe.

IX.

MONTMAUR dînoit un jour chez le Chancelier Seguier, en deſſervant on laiſſa tomber un plat de potage ſur lui. Il vit bien que cela étoit fait exprès ; il dit en regardant M. le Chancelier qu'il ſoupçonnoit lui avoir fait cette piece, *ſummum jus, ſumma injuria* ; alluſion ingénieuſe qui roule ſur ce que le Chancelier eſt le chef de la juſtice, & que *jus* ſignifie en latin deux choſes, la juſtice & du bouillon.

X.

COMME Montmaur paroiſſoit inſenſible aux Epigrammes que ſes comtemporains faiſoient contre lui, on fit pour lui une deviſe dont le corps eſt un âne

qui eſt dans les chardons juſqu'au ventre, avec ces paroles, *pungant dum ſaturent*.

XI.

Epigramme de Furetiere, contre Montmaur.

Montmaur ne trouve dans la bible
Rien d'incroyable ou d'impoſſible,
Sinon quand il voit que cinq pains
Raſſaſierent tant d'humains,
Et que pour comble de merveilles,
Il en reſta douze corbeilles.
Bon Dieu! dit-il, pardonnez-moi,
Le miracle excede ma foi,
Sans doute le texte en ajoûte;
Que n'étois-je là pour le voir?
Je ne crois pas que ton pouvoir
En eût fait reſter une croûte.

XII.

De toutes les plaiſanteries qu'on fit dans le temps contre le paraſite Montmaur, ſous le nom de *Mormon*, voici les plus agréables, ou celles au moins qui ſeront ici mieux placées.

Catalogue des œuvres de M. de Mor-

mon, Conseiller du Roi, Gentilhomme de sa Cuisine, & Controlleur général des festins de France, imprimés à Paris, chez Martin Mangeart, rue de la Huchette, à l'aloyau.

Panégyrique de la S. Martin & des Rois.

Réfutation d'une pernicieuse Doctrine introduite par un certain Cornaro Venitien, & le Jésuite Lessius.

Examen & réfutation du dire de S. François Xavier, *satis est, Domine, satis est.*

Démonstration Physique, ou Preuve que les peuples du Septentrion ne sont pas plus robustes que ceux du Midi, & ne les ont souvent vaincus, qu'à cause qu'ils mangent davantage.

Traité des quatre repas du jour, leur étymologie, ensemble une recherche curieuse sur la façon de manger des anciens, où il est prouvé qu'ils ne mangeoient couchés sur des lits, que pour montrer

montrer qu'il faut manger jour & nuit, & que qui mange dort, ou que le véritable repos se trouve à la table.

La vie des hommes illustres, Grecs & Romains, comparées les unes aux autres, où il est prouvé par le mot *pergræcari*, que les Grecs l'ont toujours emporté sur les Romains.

Commentaire sur le cinquieme aphorisme d'Hippocrate, où il est dit, qu'il est bien plus dangereux de manger peu que trop, ensemble une sommaire réfutation du passage qui porte que toute réplétion est mauvaise.

Opuscules non sceptiques, contre cette commune façon de parler, *les premiers morceaux nuisent aux derniers.*

Demonstration Mathématique, où l'Auteur fait voir par la propre expérience de son ventre, qu'il y a du vuide dans la nature.

De la précellence du *Benedicite* ſur *laus Deo.*

Invective contre celui qui trouva le moyen de prendre les villes par famine, avec une éloge de M. le Marquis de la Boulaye.

Priere à S. Laurent pour le mal des dents.

Apologie du pere Goulu, contre Balzac.

Apothéoſe d'Apicius.

Traité de toutes les Marchandiſes dont on goûte avant que de les acheter.

Manuduction à la vie paraſitique, avec une explication & apologie de ce mot.

L'anti-pyhtagoricien, ou réfutation de la Doctrine de Pythagore, qui défendoit l'uſage de toutes les viandes qui avoient eu vie.

Commentaire ſur les loix de douze tables.

De la louable coutume introduite dans l'Eglise de manger de la chair depuis Noël jusqu'à la Chandeleur, avec une très-humble supplication à N. S. Pere de remettre la Chandeleur après Pâques.

Le Cuisinier expert.

Traité des bons chiens tourne-broches, aussi utile que ceux qu'on a faits jusqu'ici des chiens de chasse, ensemble une brieve & utile méthode de les dresser.

Requête à M. le Lieutenant Civil, à ce qu'il lui plaise faire défense aux Cabaretiers d'avoir des plats dont les fonds s'élevent en bosse, ce qui est une manifeste tromperie.

Autre Requête à Nosseigneurs du Parlement, tendante à ce qu'il leur plaise faire défense au sieur Morin, & autres faiseurs d'Almanachs, de prédire la famine, parce que cela fait mourir de peur.



XII.

Les avis de M. de Mormon, qui sont :

Avis aux Minimes, & autres Religieux, de contrefaire souvent les malades, pour avoir lieu d'être à l'infirmerie, & manger de la chair.

Avis aux Médecins, de donner dispense de faire le Carême à tous ceux qui la leur demanderont; & avis à tout le monde de manger de la chair sans la demander.

Avis aux Cordeliers & tous Moines mendians, ou autres; de ne manquer jamais d'exciter à la fin de leur Sermon, l'assistance à la Charité.

Avis aux gens riches & opulens, de tenir toujours bonne table, & de nourrir plûtôt des hommes que des chiens.

Avis à Messieurs du Parlement, de prendre le nom de Cénateurs, où il est montré que les Romains n'ont triomphé

que par le mérite de ceux qui ont porté ce nom.

Avis à ceux qui font des marchés, de n'oublier jamais le pot-de-vin.

Avis aux gens de Confrairie, de n'oublier pas à faire feftin après la Meffe.

Avis aux Curés, de fe trouver toujours aux Nôces & Baptêmes.

Avis à ceux à qui l'on préfente quelque chofe, de ne choifir jamais, de peur d'être obligés par civilité de prendre le pire.

Avis aux Capucins & autres Moines, hormis les Chartreux, de dîner hors de leur Couvent le plus fouvent qu'ils pourront, parce qu'auffi-bien que les veilleurs, ils ne trouvent point de pire maifon que la leur.

Avis aux Traiteurs, de mettre dindons pour faifans, & petits cochons pour agneaux, pour ce que chacun y fera fon profit; le Traiteur, pour ce qu'il lui en

coûtera moins; & le traité, pour ce qu'il en aura plus à manger.

Avis aux laquais, de changer ſouvent les aſſiettes des niais, qui ſe les laiſſent emporter par civilité; & ſur-tout de bien prendre leur temps que leur aſſiette ſoit bien chargée.

Problêmes de M. de Mormon.

On demande, s'il faut prendre Médecine, ou non?

Oui, pour ce que c'eſt avaler.

Non, pour ce qu'elle vuide l'eſtomac.

S'il faut curer ſes dents, ou non?

Oui, pour les empêcher de pourrir.

Non, pour ce que c'eſt s'ôter quelque choſe de la bouche.

S'il faut mâcher ou non?

Oui, pour ce que c'eſt jouir plus longtemps du plaiſir de manger.

Non, pour ce que c'eſt toujours perdre quelques autres morceaux qu'on mangeroit bien cependant.

S'il faut ſe marier ou non?

Oui, pour ce qu'on fait feſtin.

Non, pour ce que c'eſt prendre une femme qui mange tout le reſte de ſa vie la moitié du dîner.

S'il vaut mieux avoir une langue, que de n'en avoir point?

Oui, pour ce que la langue ſert à demander à boire & à manger.

Non, pour ce qu'elle emplit la bouche, & fait perdre le temps à parler à table.

S'il faut faire des ſauces, ou non?

Oui, pour ce que cela donne bon goût aux viandes.

Non, pour ce que cela ne ſert qu'à faire manger aux autres, ce qu'on mangeroit bien ſans ſauce.

Lequel vaut mieux de danſer, ou de chanter?

Il vaut mieux manger.

Lequel vaut mieux de dîner ou de ſouper?

Ni l'un ni l'autre : car il ne faut faire qu'un repas, mais qui dure tout le long du jour.

XIII.

Apophthegmes de M. de Mormon.

Il disoit qu'un œuf valoit mieux qu'une prune ; une grive que tous deux ; un pigeon que tous trois ; un poulet que tous quatre ; un chapon que tous cinq, & ainsi à proportion.

Un jour qu'il avoit bien soif, & qu'on ne trouva point d'autre vaisseau pour lui donner à boire qu'un seau plein de vin, il le tira tout d'une haleine, *& negavit se unquam jucundiùs bibisse ;* faisant allusion à ce Roi qui dit la même chose, contraint de boire dans le creux de la main, faute d'autre vase.

Comme on parloit un jour d'une grande mortalité : tant mieux, s'écria-t-il, plus de morts, moins de mangeurs ; ne reconnoissant point d'autres ennemis.

Allant un jour dîner chez un Evêque : *paſtoris eſt paſcere*, lui dit-il; Monſeigneur, je viens dîner avec vous.

A un qui lui diſoit un jour qu'il avoit les yeux plus grands que la panſe; non pas, répondit-il, quand j'en aurois cent.

Il diſoit que Pâques & Noël ſont les deux meilleurs jours de l'année; Pâques à cauſe qu'il eſt le plus éloigné du Carême, & Noël parce qu'on y déjeûne dès minuit.

Il diſoit qu'il eſt de la majeſté d'un Roi de dîner à toutes ſes tables.

Il comparoît les courtiſans aux plats qu'un maître-d'hôtel met ſur la table, dont les uns ſont tantôt les premiers, & tantôt les derniers, & puis ſont tous confondus, quand on vient à laver les écuelles.

Il appelloit les rots des propos de table.

A un qui lui reprochoit qu'il mangeoit autant que deux, il répondit que c'étoit à Sparte la marque des Rois.

A un qui lui demanda ce qu'il falloit faire pour se bien porter. Trois choses, répondit-il; bien manger, bien manger, & encore bien manger.

A un qui lui dit un jour en mangeant du potage, qu'il se brûloit; il repartit: oui, mais je mange.

Une fois qu'on lui reprochoit qu'il n'avoit pas dit *Benedicite*: j'ai tort, répondit-il, il le faut dire; & là-dessus il fit rapporter toutes les viandes pour recommencer à dîner.

Comme on lui disoit une fois qu'il se falloit tenir à table sans se remuer, & sans prendre autre chose que ce qui est devant soi; il répondit, que si les Espagnols n'eussent jamais voyagé, ils n'auroient pas gagné l'or des Indes.

Il disoit que pour faire que les jours

d'hiver fussent aussi grand que ceux d'été, il ne faut que jeûner jusqu'au soir.

Comme on lui demandoit pourquoi il cherchoit ainsi les festins ; il répartit : que c'étoit parce que les festins ne le cherchoient pas ; & il ajoûta que nos peres avoient appellé leurs festins du mot latin *festinare*, pour montrer qu'il se faut toujours hâter d'y aller.

Un jour que son Confesseur lui remontroit que les Saints avoient bien eu de la peine à aller en Paradis en jeûnant : je crois bien, dit-il, il y a bien loin pour y aller sans manger.

Une autre fois qu'il étoit bien malade, & qu'on pensoit qu'il dût mourir ; comme on lui faisoit réprimande sur ce qu'il buvoit trop pour un homme qui devoit bientôt aller en l'autre monde ; il répondit : que c'étoit pour faire jambes de vin.



VINCENT VOITURE, né à Amiens l'an 1598, mort en 1648.

I.

VOITURE étoit fils d'un Marchand de vin, & ne buvoit que de l'eau : sa naissance lui fut souvent reprochée par des railleries & par de bons mots. Un jour qu'il entra par hasard dans une chambre où quelques Officiers étoient en débauche, il y en eut un qui lui fit ce couplet le verre à la main.

Quoi Voiture tu dégénere !
Hors d'ici magrebi de toi,
Tu ne vaudras jamais ton pere,
Tu ne vend du vin ni n'en boi.

II.

UNE autre fois on fit cette Epigramme sur ce qu'on croyoit qu'il recherchoit la fille d'un Pourvoyeur de chez le Roi, & qu'on parloit de le marier.

O que ce beau couple d'Amans
Va goûter de contentemens !
Que leurs délices seront grandes !
Ils seront toujours en festin.
Car si la Prou fournit les viandes,
Voiture fournira le vin.

III.

MADAME Desloges jouant au jeu des Proverbes avec lui, & voulant en rejetter quelqu'un des siens ; *cela ne vaut rien*, dit-elle, *percez-nous en d'un autre.* Le Maréchal de Bassompiere disoit : *Le vin qui fait revenir le cœur aux autres, fait pâmer Voiture*, voulant dire qu'il appréhendoit d'être raillé sur ce sujet.

IV.

SEGRAIS disoit qu'il avoit vu trois personnes d'une naissance obscure mériter l'estime & l'amitié des Grands & des Princes : c'étoient Voiture, Miton & Gourville.

V.

VOITURE ayant offensé un Sei-

gneur de la Cour par un trait malin : celui-ci qui cherchoit l'occaſion de ſe venger, voulut lui faire mettre l'épée à la main. La partie n'eſt pas égale, dit Voiture ; vous êtes grand, je ſuis petit ; vous êtes brave, je ſuis poltron ; vous voulez me tuer, eh bien je me tiens pour mort. Il fit rire ſon ennemi & le déſarma.

V I.

Les Sonnets de Job & d'Uranie firent tant de bruit en leurs temps qu'on ſera bien-aiſe de les trouver ici.

Sonnet de Voiture.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie,
L'abſence ni le temps ne m'en ſauroient guérir,
Et je ne vois plus rien qui pût me ſecourir ;
Ni qui ſût rappeller ma liberté bannie.
Dès long-temps je connois ſa rigueur infinie ;
Mais penſant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyr, & content de mourir,
Je n'oſe murmurer contre ſa tyrannie.

Quelquefois ma raifon par de foibles dif-
cours
M'invite à la révolte, & me promet fecours:
Mais lorfqu'à mon befoin je veux me fervir
d'elle,
Après beaucoup de peine & d'efforts impuif-
fans,
Elle dit qu'Uranie eft feule aimable & belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes fens.

Sonnet de Benferade.

Job de mille tourmens atteint
Vous rendra fa douleur connue,
Et raifonnablement il craint
Que vous n'en foyez point émue.
Vous verrez fa mifere nue,
Il s'eft lui-même ici dépeint,
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui fouffre & fe plaint.
Bien qu'il eût d'extrêmes fouffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la fienne n'alla.
S'il fouffrit des maux incroyables,
Il s'en plaignit, il en parla;
J'en connois de plus miférables.

La Cour & la Ville fe partagerent fur le mérite de ces deux Pieces. Il fe

forma deux factions qui disputerent beaucoup & ne déciderent rien. Les uns sous le nom de *Jobelins* suivoient l'étendard du Prince de Conti ; & les autres sous le nom *d'Uranins* avoient à leur tête Madame de Longueville ; ce qui fit dire à une personne très-spirituelle :

Le destin de Job est étrange
D'être toujours persécuté,
Tantôt par un démon & tantôt par un
Ange.

VII.

MADAME de Sablé fort ami de Voiture, avoit accoutumée de lui reprocher en riant, qu'il avoit une vanité de femme ; ce qui marquoit bien son caractere.

VIII.

VOITURE étoit de complexion fort amoureuse, & il se vantoit d'en avoir conté à toutes sortes de personnes depuis la plus haute condition jusqu'à la plus basse ; ou comme on a dit de lui, depuis

le ſceptre juſqu'à la houllete, & depuis la couronne juſqu'à la cale.

IX.

VOITURE qui étoit grand joueur, & qui ne conſultoit pas ſes forces quand il jouoit, haſardoit au jeu des ſommes conſidérables : il perdit ſur ſa parole chez Monſieur, quatorze cens louis ; il promit de payer le lendemain, & ne put raſſembler que douze cens louis. Comme il ſe piquoit d'une exactitude ſcrupuleuſe, & qu'il y attachoit ſon honneur, il écrivit en ces termes à Coſtar ſon meilleur ami.

« Envoyez moi, je vous prie, promp» tement deux cens louis dont j'ai be» ſoin, pour achever la ſomme de qua» torze cens que je perdis hier au jeu : » vous ſçavez que je ne joue pas moins » ſur votre parole que ſur la mienne. » Si vous ne les avez pas, empruntez» les ; ſi vous ne trouvez perſonne qui

» veuille vous les prêter, vendez tout
» ce que vous avez, jufqu'à votre bon
» ami Monfieur Paucquet; car abfo-
» lument je veux deux cens piftoles.
» Voyez, avec quel empire parle mon
» amitié, c'eft qu'elle eft forte; la vôtre
» qui eft encore foible, diroit je vous
» fupplie de me prêter deux cens louis fi
» vous le pouvez fans vous incommoder:
» je vous demande pardon, fi j'en ufe fi
» librement. »

Coftar lui fit tenir ce qu'il demandoit, & lui renvoya fa promeffe avec cette réponfe.

« Je n'aurois jamais cru avoir tant de
» plaifir pour fi peu d'argent : puifque
» vous jouez fur ma parole, je garderai
» toujours un fonds pour la dégager. Je
» vous affure de plus qu'un de mes parens
» a toujours mille louis, dont je puis dif-
» pofer comme s'ils étoient dans votre
» caffette. Je ne voudrois pourtant pas

» vous exposer par là à quelque perte
» considérable. Un de mes amis me di-
» soit hier, que feu son bien avoit été le
» meilleur ami qu'il eût au monde. Je
» vous conseille de garder le vôtre ; je
» vous renvoie votre promesse. Je suis
» surpris que vous en usiez ainsi avec
» moi, après ce que je vous vis faire
» l'autre jour pour M. Balzac. »

X.

VOICI un trait bien marqué de la générosité de Voiture. Balzac lui envoya demander quatre cens écus à emprunter: Voiture prêta galamment la somme ; & prenant la promesse de Balzac, que lui remit le Valet qui faisoit la commission, il mit au bas de l'acte : je soussigné confesse devoir à M. Balzac, la somme de huit cens écus, pour le plaisir qu'il m'a fait de m'en emprunter quatre cens. Il donna ensuite cette promesse au Valet, afin qu'il la portât à son maître. Voilà un

billet qui fait plus d'honneur à Voiture que ses plus belles Lettres.

XI.

VOITURE, qui étoit interprête de la Reine mere, fit dire un jour à un Ambassadeur étranger, des belles choses qui n'étoient point dans son discours ; on le fit remarquer à Voiture, qui reprit brusquement : s'il ne le dit pas, il doit le dire.

XII.

LORSQUE la Marquise de Sablé apprit la mort de Voiture, elle dit : jusqu'à présent, je n'avois eu que de la crainte de la mort ; mais puisqu'elle m'ôte Voiture, je la veux haïr jusqu'au tombeau.

JEAN ROTROU,

né à Dreux l'an 1609, mort en 1650.

I.

ROTROU étoit joueur, mais il avoit une maniere singuliere pour

s'empêcher de perdre tout son argent à la fois, & afin de s'en conserver pour les besoins de la vie. Quand les Comédiens lui apportoient l'argent de quelqu'une de ses pieces, il le jettoit ordinairement sur un tas de fagots qu'il tenoit renfermés. Lorsqu'il avoit besoin d'argent, il étoit obligé de sécouer ces fagots pour en faire tomber quelque chose, & la peine que cela lui donnoit, l'empêchoit de prendre tout à la fois, & lui faisoit toujours laisser quelque chose en réserve.

II.

ROTROU se préparoit à donner son *Vinceslas*, lorsqu'il fut arrêté & conduit en prison pour une dette qu'il n'avoit pû acquitter. La somme n'étoit pas considérable; mais Rotrou étoit joueur, & par conséquent assez souvent vis-à-vis de rien. Il envoya chercher les Comédiens, & leur offrit pour vingt pistoles sa Tra-

gédie. Le marché fut bientôt conclu. Rotrou fortit de prifon ; fa Tragédie fut jouée, mais avec un tel fuccès, que les Comédiens crurent devoir joindre au prix qu'ils avoient payé, un préfent honnête. On ignore fi Rotrou l'accepta.

III.

TOUS les Poëtes fe liguerent contre le Cid. Il n'y eut que Rotrou qui refufa de fe prêter à la jaloufie du Cardinal de Richelieu. Auffi le grand Corneille l'appelloit-il fon Pere.

IV.

LE grand Corneille difoit : M. Rotrou & moi ferions fubfifter des faltimbanques ; pour marquer que l'on n'auroit pas manqué de venir à leurs pieces, quand bien même elles auroient été mal repréfentées.

V.

ROTROU étoit revêtu de toutes les Magiftratures de la Ville de Dreux,

ſorſqu'elle fut affligée d'une maladie épi. démique. Preſſé par ſes amis de Paris de mettre ſa vie en ſûreté, & de quitter un lieu ſi dangereux, il répondit: que ſa conſcience ne lui permettoit pas de ſuivre ce conſeil, parce qu'il n'y avoit que lui qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonſtances. Il finiſſoit ſa Lettre par ces mots: ce n'eſt pas que le péril où je me trouve ne ſoit fort grand, puiſqu'au moment où je vous écris, les cloches ſonnent pour la vingt-deuxieme perſonne qui eſt morte aujourd'hui. Ce ſera pour moi quand il plaira à Dieu.

CLAUDE FAVRE DE VAUGELAS, né à Chambéri l'an 1585, mort en 1650.

I.

LE Cardinal de Richelieu ayant ſouhaité que l'Académie Françoiſe travaillât tout de bon à un Dictionnaire,

on lui témoigna que l'unique moyen d'avancer ce travail, étoit d'en charger principalement M. de Vaugelas, & de lui faire rétablir pour cet effet par le Roi, une penſion de deux mille livres, dont il n'étoit plus payé. Le Cardinal ayant goûté cet expédient, Vaugelas l'alla auſſi-tôt remercier. Le Miniſtre le voyant entrer dans ſa chambre, s'avança vers lui; & lui dit: eh bien, Monſieur, vous n'oublierez pas du moins dans le Dictionnaite le mot de *penſion;* non, Monſeigneur, répondit M. Vaugelas, & encore moins celui de *reconnoiſſance.*

II.

VAUGELAS diſoit qu'une mauvaiſe raiſon fait ordinairement moins de tort qu'un mauvais mot, parce qu'il n'y a que les gens à réflexion qui connoiſſent la fauſſeté d'un raiſonnement; au lieu qu'un mauvais mot eſt remarqué de tout le monde.

III.

VAUGELAS ſe forma ſur l'hiſtoire Romaine de Coeffeteau, & ne vouloit preſque point recevoir de phraſe qui n'y fut employée. Balzac dit à ce ſujet, qu'au jugement de M. de Vaugelas, il n'y avoit point de ſalut hors l'hiſtoire Romaine, non plus que hors de l'Egliſe Romaine. Il lut dans la ſuite, les Traductions de d'Ablancourt, & il les prit pour le modele de la ſienne.

IV.

VOITURE qui étoit fort ami de Vaugelas, le railloit quelquefois ſur le trop de ſoin qu'il employoit à ſa Traduction de Quinte-Curſe. Il lui diſoit qu'il n'auroit jamais achevé ; que pendant qu'il en poliroit une partie, notre langue venant à changer, l'obligeroit à refaire toutes les autres : à quoi il appliquoit plaiſamment ce qui eſt dit dans Martial de ce Barbier, qui étoit ſi long-temps à faire

une barbe, qu'avant qu'il l'eût achevée, elle commençoit à revenir.

Eutrapelus Tonsor, dum circuit ora Luperci.
Expungitque genas, altera barba subit.

AINSI, disoit-il, *altera lingua subit.* Au reste, cette Traduction reçut de grands applaudissemens; & c'est à son sujet que Balzac dit que l'Alexandre de Quinte-Curse étoit invincible, celui de Vaugelas inimitable.

V.

VAUGELAS s'étant trouvé mal, envoya un domestique appeller du secours: avant le retour de celui-là, un autre étant survenu, trouva son maître qui rendoit un abcès par la bouche, & lui demanda tout étonné, ce que c'étoit; à quoi Vaugelas répondit froidement & sans émotion: vous voyez, mon ami, le peu que c'est que l'homme. Après ces paroles, il n'en prononça plus, & n'eut que quelques momens de vie.

RENÉ DESCARTES, né en Touraine l'an 1596, mort en 1650.

I.

ON ſongeoit tout de bon à donner un Arrêt contre la Philoſophie de Deſcartes, lorſque Deſpréaux fit paroître le ſien. C'eſt une bagatelle qui peut-être plus qu'aucune autre choſe, a empêché que le Parlement n'en ait rendu un véritable. M. Boileau le Greffier, préſenta cet Arrêt à ſigner au premier Préſident de Lamoignon avec beaucoup d'autres : comme c'étoit un Magiſtrat fort exact; il les examina les uns après les autres. Quand il fut tombé ſur celui de Deſpréaux, il dit à Boileau : *ah! voilà un tour de ton oncle.*

II.

ON diſoit ordinairement à Paris, il y a quelque temps, que de tous les hom-

mes, Descartes est celui qui a le mieux rêvé.

III.

SAINT Evremont écrivoit à un de ses amis : on m'a dit que Descartes n'étoit pas l'inventeur du systême des Automates, & qu'un Espagnol l'avoit prévenu. Je le crois sans preuve ; & je ne connois que les Espagnols qui puissent bâtir un pareil château.

IV.

LE pere Mersenne, qui étoit correspondant de Descartes à Paris, ayant débité dans une assemblée de Savans, que Descartes travailloit à un systême de Physique, où il admettoit le vuide. Ce projet fut sifflé généralement. Le Pere Mersenne écrivit que le vuide n'étoit pas alors à la mode en France, ce qui obligea Descartes à changer d'avis. Ainsi, l'exclusion du vuide devint par politique un des principes du nouveau systême.

V.

LES Péripatéticiens, du temps de Descartes, disoient de lui, *doctissimus Geometer, Philosophus mediocris, Theologus nullus.*

VI.

UN Curé de Village avoit élevé quatre dogues : il appelloit l'un Aristote, l'autre Descartes. Il avoit donné à chacun un disciple, & avoit entretenu les deux parties dans une grande animosité. Aristote ne voyoit point Descartes, qu'il ne fût prêt à s'élancer sur lui pour le dévorer, & Descartes lui gardoit une haine pareille. Quand le Curé vouloit se divertir, il appelloit Aristote & Descartes; chacun se rangeoit à sa place, Aristote à la droite, Descartes à la gauche, & chaque disciple se tenoit à côté de son maître. Le Curé parloit ensuite à Aristote, pour l'inviter à s'accommoder avec Descartes. Aristote par ses aboiemens

réitérés & ses yeux étincellans, disoit qu'il ne vouloit entendre à aucun accommodement. Il se tournoit ensuite du côté de Descartes, à qui il ne parloit pas avec plus de succès. Essayons, disoit-il ensuite, si en vous faisant conférer ensemble, vos esprits pourront se réunir; il les faisoit approcher; ils se parloient d'abord en aboyant doucement: il sembloit qu'ils se répondoient l'un à l'autre. Insensiblement ils aboyoient plus fort, & puis se battoient deux contre deux. Ils se seroient étranglés si le Curé, par l'autorité qu'il s'étoit conservée, ne les avoit séparés: le bon Curé prétendoit que c'étoit un image naïve des disputes des Philosophes.

VII.

LE P. Daniel, dans son voyage de Descartes autour du monde, dit: il n'y a rien de plus édifiant que la lettre que ce Philosophe écrit aux Sorbonistes, en

leur dédiant ses Méditations ; & cela est si vrai, qu'un de mes amis ayant lu par hasard cette lettre chez moi, & voyant ensuite le titre de *Méditation* à la tête de l'ouvrage, me pria bonnement de lui prêter ce Livre spirituel, pour entretenir sa dévotion pendant la Semaine Sainte.

VIII.

ON conseilloit à M. Colbert de faire apprendre à son fils aîné la Philosophie de Descartes, & non l'ancienne Philosophie, qui étoit remplie de niaiseries & de folies. On m'a dit aussi, répondit ce Ministre, qu'il y a bien des fadaises & des chimeres dans la nouvelle ; ainsi, continua-t-il, folie ancienne, folie nouvelle, je crois qu'ayant à choisir, il faut préférer l'ancienne à la nouvelle.

IX.

DESCARTES a porté le flambeau des Sciences, & il a été parmi nous ce que Socrate disoit qu'il étoit à Athenes, l'accoucheur des esprits.

L'Abbé Dezalleurs disoit que la raiſon avoit ſervi de Microſcope à Deſcartes.

X.

DESCARTES avoit fait avec beaucoup d'induſtrie une machine automate pour prouver démonſtrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne ſont que des machines fort compoſées qui ſe remuent à l'occaſion des corps étrangers qui les frappent, & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Philoſophe ayant mis cette machine ſur un vaiſſeau ; le Capitaine eut la curioſité d'ouvrir la caiſſe dans laquelle elle étoit enfermée. Surpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui ſe remuoit comme ſi elle eût été animée, il la jetta dans la mer croyant que c'étoit le diable.

LE Chevalier Digby, fameux Philoſophe Anglois, ayant lu les écrits de

Descartes, résolut de passer en Hollande pour le voir. Il l'alla trouver dans sa solitude d'Egmond; & après avoir raisonné long-temps devant lui sans se faire connoître, Descartes qui avoit lu quelques-uns de ses ouvrages, lui dit, qu'il ne doutoit point qu'il ne fut le célebre M. Digby : & vous, Monsieur, répliqua Digby, si vous n'étiez pas l'illustre M. Descartes, vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaisir de vous voir; M. Digby dit ensuite à ce Philosophe qu'il feroit mieux de s'appliquer à chercher les moyens de prolonger la vie, que de s'attacher aux simples spéculations de la Philosophie. Descartes l'assûra qu'il avoit médité sur cette matiere, & que de rendre l'homme immortel, c'est ce qu'il n'osoit se promettre, mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre sa vie égale à celle des Patriarches. On n'ignoroit pas en Hol-

lande que Descartes se flattoit d'avoir fait cette découverte ; & l'Abbé *Picot* son disciple & son martyr, persuadé qu'il avoit trouvé ce grand secret, ne vouloit point croire la nouvelle de sa mort. Lorsqu'il ne lui fut plus permis d'en douter, il s'écria : C'en est fait, la fin du genre humain va venir.

XII.

UN grand Seigneur ignorant, voyant un jour Descartes qui faisoit bonne chere, lui dit : Eh ! quoi les Philosophes usent-ils de ces friandises ? Et pourquoi non, lui répondit-il, vous imaginez-vous que la nature n'ait produit les bonnes choses que pour les ignorans ?

XIII.

DESCARTES étant allé en Suede, où la Reine Christine l'avoit appellé, fut attaqué d'une fievre continue avec une inflammation de poumon. M. Chanut, Ambassadeur de France, qui sortoit

d'une maladie semblable, voulut se faire traiter comme lui : mais sa tête étoit si embarrassée, qu'on ne put lui faire entendre raison, & qu'il refusa opiniâtrément la saignée, disant : *Messieurs, épargnez le sang françois.* Il consentit à la fin qu'elle se fît ; mais il étoit trop tard, & il mourut dans sa 54e année. La Reine avoit dessein de le faire enterrer auprès des Rois de Suede avec une pompe convenable, & de lui dresser un mausolée de marbre. Mais M. Chanut obtint d'elle, qu'il fût enterré avec plus de simplicité, & suivant l'usage des Catholiques. Son corps demeura à Stokolm jusqu'à l'année 1666, qu'il en fut enlevé par les soins de M. d'Alibert, Trésorier de France, pour être porté à Paris, où il arriva l'année suivante. Il fut enseveli de nouveau, avec beaucoup de pompe, dans l'Eglise de sainte Genevieve du Mont.

XIV.

DANS un caffé de Paris, un Carthésien & un Neutonien pousserent la dispute jusqu'à se battre. Comme après qu'on les eut séparés, le Neutonien se plaignoit beaucoup des coups qu'il avoit reçus: Vous devez les pardonner à votre adversaire, lui dit un plaisant, il a été déterminé par une force supérieure; l'attraction a agi sur vous & sur lui; & malheureusement la force repoussante venant à manquer, vous l'avez attiré avec tant de violence qu'il est venu vous heurter & a enfilé une ligne droite vers le centre, au lieu de décrire habilement un cercle, comme il l'auroit dû faire, si la seconde direction ne lui eût pas malheureusement manqué.

JACQUES SIRMOND, *né à Riom l'an 1559, mort en 1651.*

I.

LE P. Vavasseur n'ayant trouvé qu'une faute dans un de ses ouvrages, consulta s'il falloit mettre *errata* ou *erratum*. Le P. Sirmond lui dit, donnez le moi, j'en trouverai encore une, & on mettra *errata*.

II.

QUAND on demandoit devant le P. Sirmond, quoique fort sobre, combien il falloit boire de coups dans un repas, il repondoit toujours.

Si bene commemini, causæ sunt quinque bibendi:
Hospitis adventus, præsens sitis atque futura;
Et vini bonitas, & quælibet altera causa.

III.

ON montroit au P. Sirmond une grande Bibliotheque presque toute composée

de Livres imprimés à Lion ; & au lieu d'en paroître content, il dit que pour faire là une Bibliotheque, il falloit commencer par brûler toute celle qu'il voyoit.

IV.

LES ouvrages du Pere Sirmond ne sont tous si parfaits, que parce qu'il n'a commencé à imprimer que dans un âge fort avancé. Ne vous pressez pas, dit ce savant homme à M. Huet, de rien donner au Public ; il n'y a rien dans les sciences qui n'ait ses coins & ses recoins où la vûe d'un jeune homme ne perce pas ; attendez que vous ayez 50 ans sur la tête pour vous faire Auteur.

V.

DANS une des cours du Collége des Jésuites de Paris, il y avoit un arbre sous lequel le P. Sirmon, le P. Saliant & d'autres s'entretenoient souvent. Cet arbre ayant été coupé, le P. Cossart fit cette épigramme qu'on n'a pas mise dans le recueil de ses Poésies.

Tot Patribus dilectam olim quæ præbuit umbram,
Quæ Sirmonde tibi, quæ Saliande tibi,
Heu! nimium ingratis invisa nepotibus arbos,
Icta gemit ferro, tractaque fune cadit.
Vestram, sæcla, fidem! ô mores! ô tempora! Quantum,
Deficimus, Patrum ne manet umbra quidem.

CLAUDE LÉTOILE, né à Paris l'an, 1596, mort en 1651.

I.

UN jour que Gombauld & Ménage étoient chez Létoile, il s'y trouva un Provencial qui louoit extrêmement les vers d'un homme de sa Province. Si on avoit voulu le croire, c'étoit le meilleur Poëte de France. Létoile qui ne connoissoit pas ce Poëte, demanda à ces Messieurs s'ils le connoissoient, ils répondirent que non. Alors il prononça cet Arrêt: *Malheur à tout homme qui fait des*

vers, & qui n'est pas connu de M. Gombauld, de Ménage & de Moi.

II.

LÉTOILE reprenoit hardiment & brusquement avec une sévérité outrée, ce qui ne lui plaisoit pas dans les choses qu'on exposoit à son jugement. On l'accuse d'avoir fait mourir de regret & de douleur un jeune homme qui étoit venu du Languedoc avec une Comédie qu'il croyoit un chef-d'œuvre, & où il fit remarquer clairement mille défauts. Une autre personne l'étant allé consulter sur une Tragédie, il en écouta la premiere & la seconde Scene sans rien dire; mais à la troisieme où il y avoit un Roi qui ne parloit pas à son gré, *Ce Roi est ivre*, dit-il, en se levant, car autrement il ne tiendroit pas ce discours.



DENIS PÉTAU, né à Orléans en 1583, mort l'an 1652.

I.

LE Pere Pétau ayant été attaqué par le Miniſtre Oroi, ne voulut point repliquer, parce, que diſoit-il, quand on écrit contre les Miniſtres, on eſt cauſe que leurs penſions ſont augmentés.

II.

LE P. Pétau a eu une guerre fort longue & fort vive avec Saumaiſe. Elle commença par ces étranges paroles que le Proteſtant lâcha contre le Jéſuite en attaquant un endroit de ſon ſaint Epiphane, *ſed de illius hominis ineptiis & inſcitiâ nobis alius erit dicendi locus.*

III.

LORSQUE le Roi de Pologne envoya l'an 1645, cette Ambaſſade ſi ſolemnelle pour demander en mariage la Princeſſe Marie de la maiſon de Man-

toue ; les Ambaſſadeurs, gens des plus illuſtres par leur naiſſance & par leur doctrine, vinrent au Collége des Jéſuites ; & en entrant dans la cour, ils criérent : *volumus videre clariſſimum Petavium.* Le Pere Pétau faiſoit alors une leçon de Théologie. Il parut avec un porte-feuille ſous ſon bras, répondit à leurs complimens Latins avec ſon éloquence ordinaire.

IV.

LE Pape Urbain VIII. appella le Pere Péteau à Rome pour le faire Cardinal. Ce Jéſuite qui avoit autant de ſimplicité que d'érudition, fut ſi effrayé de cette réſolution, qu'il en tomba malade très-dangereuſement. Ses amis, touchés de l'état où il étoit réduit, eurent recours à l'autorité Royale. Louis XIII. à qui le nom du P. Péteau n'étoit pas inconnu, déclara qu'il ne vouloit pas qu'un homme qui faiſoit tant d'honneur à ſon Royau-

me, en fût retiré. Cette nouvelle fit ce que les remedes n'avoient pû faire ; le malade guérit. Peu après le Nonce travailla à faire lever la défenſe. Mais les Médecins du Roi, de M. le Duc d'Orleans, de M. le Prince de Condé, certifierent que s'il entreprenoit le voyage, il mourroit en chemin. Alors les inſtances ceſſerent.

V.

MONSIEUR Thoynard qui étoit ſi ſavant, diſoit du P. Pétau, qu'il étoit capable de remplir le monde de Livres Originaux dans toutes les ſciences.

VI.

IL ne ſe paſſoit point d'année, que le Pere Pétau ne relut une fois le Deſpautere d'un bout à l'autre, afin qu'il ne lui échappât rien dans ſes Livres contre les regles & contre la Grammaire.

VII.

LE Pere Pétau fut viſité la veille de

ſa mort par Gui Patin. Celui-ci lui ayant dit qu'il n'avoit que quelques heures à vivre ; la joie que cette nouvelle cauſa au malade ſembla le ranimer, il ſe leva ſur ſon ſéant, ſe fit apporter un exemplaire du *Rationarium temporum*, demanda une Plume, écrivit ſur la premiere page, *Guidoni Patino Medico clariſſimo*, & le pria de recevoir ſon Livre, en lui diſant : *Je vous dois un préſent pour la bonne nouvelle que vous venez de m'apprendre.*

JEAN PIERRE CAMUS, né à Paris l'an 1582 ; mort en 1652.

I.

MONSIEUR CAMUS, nommé à l'Evêché de Bellay à l'âge de 26 ans, ne s'occupa plus qu'à prêcher, à écrire contre les Moines, & à faire une infinité de Romans tous Chrétiens qui étoient fort recherchés alors, & dont

on ne se souvient plus depuis long-temps. Le Cardinal de Richelieu, pressé par les Moines de l'obliger à les laisser en repos, lui dit : je ne trouve aucun autre défaut en vous que cet acharnement que vous avez contre les Moines ; sans cela, je vous canoniserois. Plût à Dieu, M. répondit l'Evêque de Bellay, que cela pût arriver ; nous aurions l'un & l'autre ce que nous souhaiterions, *vous seriez Pape, & je serois Saint.*

II.

MONSIEUR de Bellay prêchoit un Lundi de Pâques aux Incurables, M. le Duc d'Orléans entra suivi d'un cortege considérable, & entr'autres de l'Abbé de la Riviere insigne flateur, & de M. Tubeuf, Intendant des Finances. Après que Monsieur eut pris sa place, il fit prier M. de Bellay de recommencer son Sermon. L'Evêque obéit, & après l'avoir salué fort humblement, lui dit : Monsei-

gneur, Dimanche dernier, je prêchai le triomphe de J. C. à Jerusalem, Vendredi sa mort, hier sa Résurrection; & aujourd'hui je dois prêcher son pélerinage à Emmaüs avec deux de ses Disciples. J'ai vû, Monseigneur, votre Altesse Royale dans le même état. Je vous ai vu triomphant dans cette Ville avec la Reine Marie de Médicis votre mere: je vous ai vu mort par des Arrêts sous un Ministre: je vous ai vu ressuscité par la bonté du Roi votre frere, & je vous vois aujourd'hui en pélerinage. D'où vient, Monseigneur, que les Grands Princes se trouvent sujets à ces changemens? Ah! Monseigneur, c'est qu'ils n'écoutent que les flatteurs, & que la vérité n'entre ordinairement dans leurs oreilles, que comme l'argent entre dans les coffres du Roi, un pour cent.

M. Camus qui vit que plusieurs Abbés avoient cessé de prêcher, dès qu'on les

.t fait Evêque, dit : *qu'un Evêché étoit* *'aillon.*

.'Evêque de Bellay disoit d'un hom-]ui étoit Musicien, Poëte, Peintre, ˌstrologue, il est fou à quatre parties.

III.

ᴧONSIEUR de Bellay prêchant la Paſ- à S. Jean en Greve, devant M. le c d'Orléans Gaston, s'apperçut que ᑉrince étoit placé entre M. de Mercy ᴧ. Bullion, Intendans des Finances. rit de-là occasion de faire cette excla- tion équivoque. Ah ! Monseigneur, :ria-t-il, quand je vous vois entre deux 'ons, &c. Cela fut remarqué par une ıne partie de l'assemblée, qui ne put :npêcher d'en rire. Monsieur qui dor- ıit, se réveilla en sursaut, demanda que c'étoit : ne vous inquiétez pas, dit M. de Bullion, en lui montrant . de Mercy : c'est à nous deux qu'on :le.

IV.

UN jour que M. Camus prêchoit devant l'Archevêque.... dont les manieres étoient bizarres; Monſeigneur, lui diſoit-il, quand je m'imagine votre tête, je crois voir une Bibliotheque. D'un côté je vois les Livres de Saint Auguſtin & de Saint Jerôme; de l'autre côté, ceux de Saint Cyprien & de Saint Chryſoſtôme, & quantité de places pour en mettre d'autres.

V.

DANS un Sermon que M. de Bellay faiſoit aux Cordeliers, le jour de ſaint François, mes Peres, leur diſoit-il, admirez la grandeur de votre Saint: ſes miracles paſſent ceux du fils de Dieu. Jeſus-Chriſt avec cinq pains & trois poiſſons, ne nourrit que cinq mille hommes une fois en ſa vie; & ſaint François avec une aune de toile, nourrit tous les jours,

jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéans.

VI.

MONSIEUR de Bellay prêchant dans l'assemblée des trois Etats du Royaume, un Sermon qu'il a fait imprimer, il parla ainsi : qu'eussent dit nos Peres, de voir passer les offices de Judicature à des femmes & à des enfans au berceau ? Que reste-t-il plus, sinon, comme cet Empereur ancien, d'admettre des chevaux au Sénat ? Et pourquoi non ? Puisque tant d'ânes y ont entré.

VII.

MONSIEUR Camus n'aimoit point les Saints nouveaux, & il disoit un jour en Chaire sur ce sujet : je donnerois cent de nos Saints nouveaux pour un ancien ; il n'est chasse que de vieux Saints.

MONSIEUR Camus refusa deux Evêchés considérables, qui lui furent offerts par le Cardinal de Richelieu, Arras &

Amiens ; la petite femme que j'ai épousée, disoit-il, est assez belle pour un Camus.

VIII.

MONSIEUR de Bellay se plaisoit à faire des allusions, quelques mauvaises qu'elles fussent. Prononçant un jour le Panégyrique de Saint Marcel, son Texte fut le nom Latin de ce Saint *Marcellus*, qu'il coupa en trois pour les trois parties de son Discours. Il dit qu'il trouvoit trois choses cachées dans le nom de ce grand Saint. 1°. Que *Mar* vouloit dire qu'il avoit été une mer de charité & d'amour envers son prochain. 2°. Que *cel* montroit qu'il avoit eu au souverain degré le sel de la sagesse des Enfans de Dieu. 3°. Que *lus* prouvoit assez comme il avoit porté la lumiere de l'Evangile à tout un grand Peuple, & comme lui-même, avoit été une lumiere de l'Eglise, & la lampe ardente qui brûloit du feu de l'amour divin,

M. Camus ayant entendu prêcher M.
deau ſur la grace : j'ai, dit-il, enten-
un Sermon de la Grace, prononcé
bonne grace, par M. l'Evêque de
ace.

M. Camus diſoit qu'après leur mort,
Papes devenoient des Papillons,
Sires des Cirons : & les Rois des Roi-
lets.

I X.

CE que M. Camus dit un jour à Notre-
ame, avant de commencer ſon Ser-
on, eſt plus ſpirituel : meſſieurs, on
commande à vos charités une jeune
Demoiſelle, qui n'a pas aſſez de bien
our faire vœu de pauvreté.

X.

SAINT François de Sales s'étant plaint
un jour à M. Camus de ſon peu de mé-
moire, il lui répondit : vous n'avez pas
à vous plaindre de votre partage, puiſ-
que vous avez la très-bonne part, qui

eſt le jugement, dont je vous aſſure que je ſuis fort court; à ce mot, ſaint François de Sales ſe mit à rire; & l'embraſſant tendrement, lui dit: je connois maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous, qui m'ait dit qu'il n'avoit guere de jugement. Mais ayez bon courage, l'âge vous en apportera aſſez: c'eſt un des fruits de l'expérience & de la vieilleſſe.

XI.

LE Cardinal de Richelieu demanda un jour à M. Camus ſon ſentiment ſur deux Livres nouveaux, dont l'un étoit le Prince de Balzac & l'autre le Miniſtre d'Etat de Sichon: Monſeigneur, répondit-il, l'un ne vaut guere: & l'autre rien du tout.

XII.

MONSIEUR de Bellay définiſſoit la politique, *ars, non tam regendi, quam fallendi homines.*

XIII.

MONSIEUR de Bellay disoit qu'il étoit surpris de deux choses ; l'une que les Catholiques qui disent que l'Ecriture est un Livre fort obscur, l'expliquent néanmoins si rarement dans leurs Sermons ; & l'autre que les Protestans qui disent qu'elle est claire comme le jour, se tuent cependant à l'expliquer dans leurs Livres.

CLAUDE DE SAUMAISE,

né en Bourgogne l'an 1588, mort en 1653.

I.

LA Reine de Suede, parlant de Saumaise, disoit : qu'elle admiroit encore plus sa patience que son érudition, par rapport à ce qu'il avoit à souffrir de l'humeur impérieuse de sa femme, Anne Mercier.

II.

MALGRÉ l'emportement qui regne dans les Ouvrages de Saumaise, c'étoit un homme facile, communicatif & tout à fait doux dans le commerce. Il se laissoit dominer par une femme hautaine & chagrine, qui se vantoit d'avoir pour mari, non pas pour maître, *le plus savant de tous les Nobles, & le plus Noble de tous les savans.*

III.

GAULMIN, Saumaise & Maussac, trois savans fameux, s'étant rencontrés dans la Bibliotheque du Roi, Gaulmin, dit: nous tiendrions bien tête à tous les savans du Royaume. Saumaise répondit, dites de l'univers; & moi seul, je vous tiendrois bien tête à tous deux.

IV.

SAUMAISE fut choisi pour défendre Charles I. Roi d'Angleterre contre ses ennemis. Voici comme il commence

te Apologie: Anglois qui vous ren-
yez les têtes des Rois comme des ba-
de paume, qui jouez à la boule avec
s Couronnes, & qui vous servez de
eptres comme des marottes.

EAN-LOUIS GUEZ DE BALZAC, né à Angoulême l'an 1594, mort en 1654.

I.

BALZAC étoit accablé par le grand nombre de lettres qu'on lui écrivoit; arce qu'outre qu'il composoit avec une xtrême peine, il savoit qu'on montroit es lettres, & qu'ainsi il falloit que rien 'y manquât. Voici comment il décrit on état à cet égard. » Il est la bute de tous » les mauvais complimens de la Chré- » tienté, pour ne rien dire des bons qui » lui donnent encore plus de peine. Il est » persécuté, il est assassiné de civilités » qui lui viennent des quatre parties du

» monde; & il y avoit hier au soir sur la » table de sa chambre 50 lettres qui lui » demandoient des réponses, mais des » réponses éloquentes, des réponses à » être montrées, à être copiées, à être » imprimées.... A l'heure que je vous » parle, dit-il, dans un autre endroit, il y » a sur ma table une centaine de lettres » qui attendent des réponses. J'en dois à » des têtes Couronnées. » Comme il fut le premier en France qui se fit un grand nom pour ces sortes d'écrits, il en remporta le titre de grand *Epistolier*.

II.

Depuis que le Pere André, Feuillant, eut commencé à écrire contre Balzac, ce grand écrivain fut en bute à des traits sans nombre. M. le Chancelier Séguier, n'ayant pas voulu permettre la publication d'un Livre contre cet homme illustre, il en reçut une lettre où l'on trouve ces paroles : » Tant qu'il ne se

éſentera au ſceau que de ces gladia-urs de plume, ne ſoyez point avare es graces du Prince, & relâchez un eu de votre ſévérité. Si la choſe étoit ouvelle, il ſe peut que je ne ſerois pas âché de la ſuppreſſion du premier Li-belle qui me diroit des injures : mais à cette heure qu'il y en a pour le moins une médiocre Bibliotheque, je ſuis preſque bien-aiſe qu'elle ſe groſſiſſe, & prends plaiſir à faire un mont-joie des pierres que l'envie m'a jettées ſans me faire mal.

III.

BALZAC dit : le peuple aime les prodiges ; les cometes ſont plus regardées que le ſoleil.

IV.

LA réputation de Balzac étoit ſi grande, qu'on alloit de fort loin à ſa terre de Balzac pour l'y voir. Les complimens qu'on lui faiſoit étoient quelquefois ſin-

guliers. Un de ces curieux commença un jour sa harangue en ces termes : Le respect & la vénération que j'ai toujours eûe pour vous & pour Messieurs vos livres, *&c.*

V.

BALSAC, en parlant de Louis XIII. qui n'avoit point d'enfans, dit : qu'il *ne pouvoit faire des coups d'état qu'avec la Reine.* Ce mot tout à fait honnête, donna lieu à Charpentier de prodiguer à Balzac les épithetes d'obscene, d'impudent & d'étourdi.

VI.

MONSIEUR Balzac étoit toujours malade ou valétudinaire. Le Cardinal de Richelieu lui demanda un jour, s'il ne se portoit point mieux : M. de Bautru, sans donner à Balzac le temps de répondre, dit à ce Ministre : comment pourroit-il se bien porter ? il ne parle que de lui-même, & à chaque fois, il met le

chapeau à la main : cela l'enrhume.

VII.

BALZAC, parlant de sa Sciatique, disoit : je suis d'un côté devenu si vaillant, que je ne ferois point un pas si j'étois poursuivi d'une Armée ; & de l'autre si glorieux, que quand le Pape me viendroit voir, je ne l'irois pas reconduire jusqu'à la porte.

VIII.

UN jour on reprochoit avec justice à Malherbe, qu'il ne donnoit des louanges à personnes, & qu'il n'approuvoit rien : il répondit, j'approuve ce qui est bon ; & pour marque que j'approuve quelque chose, je vous annonce que le jeune homme, qui a fait ces lettres, (s'il parloit de Balzac) sera le restaurateur de la langue Françoise.

IX.

BALZAC, travailloit difficilement ; aussi, dans une de ces lettres s'écrie-t-il:

O bienheureux écrivains, M. de Saumaise en Latin, & M. de Scuderi en François ! j'admire votre facilité, & j'admire votre abondance ; vous pouvez écrire plus de Calepins que moi d'Almanachs.

X.

DESPRÉAUX disoit qu'il ne faut pas toujours juger du caractere des Auteurs par leurs écrits ; que Balzac, par exemple, feroit peur à pratiquer par l'affectation de son style ; au lieu que Voiture donne une idée si riante de ses mœurs, qu'il fait regretter à ses lecteurs de n'avoir pas vécu avec lui. Cependant Despréaux assuroit, comme l'ayant sçu des personnes de la vieille Cour, que la société de Balzac, bien loin d'être épineuse comme ses lettres, étoit remplie de douceur & d'agrément. Voiture, au contraire, faisoit le petit souverain avec ses égaux, accoutumé qu'il étoit à fréquenter des *Al-*

ſes, & ne ſe contraignoit qu'avec les
rands. La ſeule choſe où ſe reſſem-
oient ces deux Auteurs, c'eſt dans la
ompoſition de leurs lettres, dont la plus
ourte leur coûtoit ſouvent quinze jours
e travail.

XI.

J'ALLAI voir, dit Menage, M. Balzac,
& y trouvai pluſieurs Sçavans; Deſma-
ets l'Académicien y vint auſſi. On par-
a de Poéſie, & quelqu'un ayant dit que
M. Deſmarets étoit Poëte, & qu'il ex-
celloit à faire des vers: Je n'aime point
es vers, dit M. de Balzac, en prenant la
parole, à moins qu'ils ne ſoient bons au
ſouverain degré. J'ai auſſi le même goût,
pour la Proſe, répondit M. Deſmarets,
& je n'en fais point d'eſtime à moins
qu'elle ne ſoit excellente. La converſa-
tion continua, & chacun s'efforça de
faire paroître ce qu'il ſavoit, & de bien
parler; car, tout au contraire d'aujour-

d'hui, on prenoit garde à parler correctement, à ne point faire de faute dans les entretiens d'assemblées Enfin, tout le monde s'étant retiré, je restai seul avec lui; alors me prenant par la main: à présent que nous sommes seuls, me dit-il, parlons librement, & sans craindre de faire des solécismes. Je remarquai ce mot comme une bonne chose, & j'en fis part à plusieurs personnes.

XII.

LES Livres de Balzac, disoit son Apologiste, ne sont guere moins communs que l'air que nous respirons; & il y a des Parlemens entiers qui les savent par cœur. Cette hyberbole & quelques autres ont fait croire que cette apologie qui avoit paru sous le nom de M. Ogier, étoit de Balzac lui-même.

XIII.

BALZAC dit que l'obscurité du style de Tertullien, est comme la noirceur de l'ébene qui jette un grand éclat.

XIV.

BALZAC parlant des Cardinaux dans le conclave, qui pour devenir Pape, feignent d'être mal, a dit plaisamment : ils ne sont jamais sans catarre ; & d'un Cardinal malade, il se fait toujours un Pape qui se porte bien.

XV.

LE prix d'éloquence que donne l'Académie Françoise, a été fondé par Balzac en 1654 ; divers obstacles empêcherent que sa volonté ne pût être mise à exécution jusqu'en 1671 ; & comme son fonds avoit profité jusqu'alors, ce prix qu'il avoit fixé à deux cens livres, fut porté à trois cens. C'est une médaille d'or, qui d'un côté représente Saint Louis, & de l'autre une couronne de Laurier avec ce mot : *à l'immortalité*, qui est la devise de l'Académie.

XVI.

QUELQU'UN a dit avec beaucoup de

justesse : on aime à louer Voiture, on est forcé de louer Balzac.

JEAN-FRANÇOIS SARRASIN, né à Caen, mort en 1654.

I.

SARRASIN étoit Sécretaire & favori du Prince de Conti. Ce Prince qui voyageoit souvent, étoit harangué presque par-tout où il passoit. Le Maire & les Echevins d'une Ville l'attendoient sur son passage, & lui firent leur harangue à la portiere de son carosse. Le Harangueur demeura court à la seconde période, sans pouvoir retrouver le fil de son discours. Sarrasin sauta aussi-tôt de l'autre portiere en bas, & ayant fait promptement le tour du Carosse, se joignit au Harangueur & poursuivit la harangue, en la maniere à peu près qu'elle devoit être conçue, y mêlant des louanges si plaisantes & si ridicules, quoique très-sérieuses en apparence, que ce prince ne pouvoit s'em-

cher d'éclater de rire. Ce qui fut de
us plaiſant, c'eſt que le Maire & les
chevins remercierent Sarraſin de tout
:ur cœur de les avoir tirés d'un ſi mau-
ais pas, & lui préſenterent le vin de
a ville comme à M. le Prince de Conti.

II.

QUELQUE facilité qu'eût Sarraſin, le métier de bel eſprit l'ennuyoit quelquefois; & il diſoit agréablement: j'envie la facilité de mon Procureur qui commence toutes ſes lettres par, *j'ai reçu l'honneur de la vôtre*, ſans que perſonne y trouve à redire.

III.

SARRASIN s'étoit marié; mais il paroît qu'il n'étoit pas content de ſon mariage. Il demandoit quelquefois très-ſérieuſement, ſi l'on ne trouveroit jamais le ſecret de perpétuer le monde ſans femme.

IV.

LE Prince de Conti épouſa Anne-Ma-

rie Martinosi, niece du Cardinal Mazarin, à la persuasion de Sarrazin son Secretaire, à qui le Cardinal avoit promis vingt mille écus. Quand le mariage fut consommé, le Cardinal se moqua de Sarrasin; & pour comble de malheur, le Prince dégoûté, le chassa comme un homme qui l'avoit vendu au Cardinal. Ce traitement fut si sensible à Sarrasin, qu'il en mourut de honte & de douleur.

V.

SARRASIN étant mort à Pezenas, & Pélisson passant par cette Ville quatre ans après; il se transporta sur la tombe de son ami; l'arrosa de ses pleurs, fit célébrer un Service pour lui, & lui fonda un Anniversaire, tout Protestant qu'il étoit alors.

VI.

DESPRÉAUX disoit qu'il y avoit dans Sarrasin, la matiere d'un excellent esprit, mais que la forme n'y étoit pas.

VII.

QUOIQUE Pélisson se fût déclaré hautement contre les préfaces, il ne laissa pas d'en faire une très-belle pour les ouvrages de Sarrasin. Il disoit pour se justifier, qu'on pouvoit appliquer à ces sortes de choses, ce qu'un grand homme a dit autrefois des pompes funébres, & des devoirs de la sépulture : qu'il est honnête d'en prendre beaucoup de soin pour autrui, & de ne s'en m'être nullement en peine pour soi-même.

VIII.

LE Sonet suivant est la plus jolie chose qu'ait fait Sarrasin.

Lorsqu'Adam vit cette jeune beauté,
Faite pour lui d'une main immortelle ;
S'il l'aima fort ; elle de son côté,
Dont bien vous prend, ne lui fut pas
cruelle.
Cher Charleval, alors en vérité,
Je crois qu'il fut une femme fidele ;
Mais comme quoi ne l'auroit-elle été ?
Elle n'avoit qu'un seul homme avec elle.

Or en cela nous nous trompons tous
deux :
Car bien qu'Adam fut jeune & vigoureux,
Bien fait de corps & d'esprit agréable,
Elle aima mieux pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme & ne pas coqueter.

FRANÇOIS TRISTAN L'HERMITE, né l'an 1601, mort en 1655.

I.

LE Pere Rapin rapporte que quand Modory jouoit le rôle d'Hérode dans la Marianne de Tristan, le peuple n'en sortoit que rêveur & pensif, faisant réflexion sur ce qu'il venoit de voir, & pénétré en même temps d'un grand plaisir ; en quoi, ajoûte-t'il, on a vû quelque crayon grossier des fortes impressions que faisoient la tragédie des anciens Grecs. Mondory joua effectivement son rôle avec tant de force qu'il en creva.

II.

TRISTAN étoit si mal à son aise, qu'on le voyoit sans manteau dans un temps où c'étoit une honte de n'en point porter. M. de Montmort, Maître des Requêtes, fit sur cela l'Epigramme suivante :

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son manteau comme de son esprit
Récompensa son serviteur fidele.
Tristan eût suivi ce modele ;
Mais Tristan qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'est un Prophete,
En laissant à Quinaut son esprit de Poëte,
Ne pût lui laisser un manteau.

SALVIEN CYRANO DE BERGERAC, né dans le Périgord l'an 1620, mort en 1654.

I.

LA mauvaise réputation de Bergerac sur le fait de la Religion, donna occasion à une aventure assez plaisante. Un jour qu'on jouoit son Agrippine,

des badauts avertis qu'il y avoit des endroits dangereux, les ouirent tous sans émotion. Enfin, lorsque Séjan, résolu à faire périr Tibere, qu'il regardoit déjà comme sa victime, vient à dire sur la fin de la quatrieme scene du quatrieme acte :

Frappons, voilà l'Hostie.

ils s'écrierent aussi-tôt : ah le méchant ! ah le lâche ! comme il parle du Saint Sacrement.

II.

LE pédant joué de Cyrano de Bergerac, est la premiere piece où l'on ait osé hasarder un Paysan avec le jargon de son Village. C'est aussi la premiere Comédie qui ait paru en prose depuis que Hardi & ses contemporains ont établi un Spectacle régulier à Paris.

III.

CYRANO de Bergerac étoit un grand férailleur. Son nez, qu'il avoit tout dé-

ıré, lui a fait tuer plus de dix per-
ınes. Il ne pouvoit souffrir qu'on le
;ardât, & il faisoit aussi-tôt mettre
›ée à la main. Il avoit eu bruit avec
›ntfleuri le Comédien, & lui avoit
fendu de sa propre autorité, de mon-
· sur le Théatre d'un mois. A deux
ırs de là, Bergerac se trouvant à la
›médie, Montfleuri parut & vint fai-
son rôle à l'ordinaire. Bergerac du
ilieu du Parterre, lui cria de se retirer
ı le menaçant ; & il fallut que Mont-
:uri, crainte de pis, se retirât. Berge-
c disoit de Montfleuri : à cause que ce
›quin est si gros, qu'on ne peut le bâ-
ınner tout entier en un jour, il fait le
:r.

PIERRE GASSENDI, né dans le Diocèse de Digne l'an 1592, mort en 1656.

I.

CE qui se passa au sujet d'un spectre vu plusieurs fois pendant la nuit à Marseille par le Comte & la Comtesse Dalais, est plaisant : Gassendi fut consulté là-dessus ; & après avoir profondément raisonné, il conclut que ce spectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoit produit le souffle du Comte & de la Comtesse. Cependant qu'étoit-ce que ce spectre ? une femme de chambre cachée sous le lit, qui faisoit de temps en temps paroître un phosphore. La Comtesse faisoit jouer cette Comédie pour engager son mari à quitter Marseille qu'elle n'aimoit pas.

I I.

Un demi savant de fort peu d'esprit, se

:rouvant avec un grand nombre de
ıs de lettres, s'avisa de leur vouloir
›liquer le systême de la Métempsicose.
mme il extravaguoit, Gassendi quoi-
e fort doux & très-modeste, ne put
mpêcher de s'écrier : Pytagore disoit
e les ames des hommes entroient après
ır mort dans le corps des bêtes ; mais
ne croyois pas que l'ame d'une bête
trât dans le corps d'un homme.

III.

GASSENDI disoit que l'Astrologie ju-
ciaire étoit un jeu, mais le jeu du mon-
le mieux inventé. Il avoit appris l'As-
›nomie en vue de l'Astrologie ; mais
y fut trompé tant de fois, qu'il l'aban-
›nna pour se donner entiérement à
Astronomie, qu'il la combattit par ses
:rits, qu'il en détourna ses disciples :
éanmoins il se repentit sur la fin de sa
ie, de l'avoir fait, non qu'il eut chan-
é de sentiment; mais disoit-il, parce

que la plûpart étudiant auparavant l'Aftronomie pour devenir Aftrologues, il s'appercevoit que plufieurs ne vouloient plus l'apprendre, depuis qu'il avoit décrié l'Aftrologie.

IV.

GASSENDI partit de Paris pour la Provence, avec un homme extrêmement habile. Arrivés à Grenoble, ils defcendirent à la même Hôtellerie. Le compagnon de Gaffendi fortit de l'Auberge pour aller voir fes amis. Il en rencontra un qui, après les civilités ordinaires, lui dit qu'il alloit rendre vifite à M. Gaffendi. Le Parifien le pria de fouffrir qu'il l'accompagnât; mais il fut furpris de fe voir ramener à fon Auberge, & plus encore quand il vit que cet excellent Philofophe étoit fon compagnon. Il admira fa modeftie, qui durant tout le voyage, ne lui avoit laiffé échapper aucun mot qui eût put le faire connoître.

V.

.E point précis de la nativité de Gaſ-
li étant tombé entre les mains de
in, le plus grand Aſtrologue de ſon
le ; il décida, ſachant le mauvais
de la ſanté du Philoſophe, qu'il
urroit dans le courant de l'année
;o ; prédiction qui fut abſolument
ſſe : Gaſſendi ayant jouit d'une ſanté
faite cette année & la ſuivante. Ber-
r ſe moqua bien fort, à cette occaſion
Morin, qui, pour ſe juſtifier, répon-
qu'il n'avoit pas poſitivement aſſûré
mort de Gaſſendi, mais qu'il l'avoit
lement averti d'un péril mortel ; que
peur de la prédiction l'avoit obligé à
nander à Dieu avec plus d'ardeur,
conſervation de ſa ſanté, & que ſes
eres exaucées, avoient arrêté l'in-
ence des aſtres, qui n'agiſſoient pas
ceſſairement.

VI.

GASSENDI ne mourut pas d'une maniere édifiante ; un quart d'heure avant sa mort, il disoit à un de ses amis : je ne sais qui m'a mis au monde, qu'elle étoit ma destinée, & pourquoi l'on m'en retire. Quel dommage qu'un si beau génie se soit refusé aux consolations qu'on trouve dans la Religion !

PIERRE DU RYER, né à Paris l'an 1605, mort en 1658.

I.

DU Ryer étoit aux gages des Libraires. On lui donnoit trente sols ou un écu pour la feuille de ses traductions. Le cent des grands Vers lui étoit payé quatre francs, & le cent des petits quarante sous.

II.

L'ABBÉ d'Aubignac, après avoir dit

ıcoûp de bien de la Tragédie de du r, intitulée *Eſter*, ajoute que le ſuc- :n fut beaucoup moins heureux à Pa- u'à Rouen, & qu'on s'en étonna ſans ıvoir la cauſe. Mais pour moi, dit- 'eſtime que la Ville de Rouen étant e dans le trafic, eſt remplie d'un ıd nombre de Juifs, & qu'ainſi les :tateurs prenoient plus de part dans ntérêts de cette piece toute judaïque, la conformité de leurs mœurs & de s ſentimens. D'autres ont penſé avec ; de probabilité que cela venoit de qu'on n'eſt pas ſi difficile dans les vinces qu'à Paris.

III.

Du Ryer, dit un écrivain, tradui- les Auteurs à la hâte, pour tirer mptement du Libraire Sommaville, nédiocre ſalaire qui l'aidoit à ſubſiſter c ſa pauvre famille dans un petit Vil- e auprès de Paris. Un beau jour d'Eté,

nous allâmes plusieurs ensemble lui rendre visite. Il nous reçut avec joie, nous parla de ses desseins, & nous montra ses ouvrages ; mais ce qui nous toucha, c'est que ne craignant pas de nous laisser voir sa pauvreté, il voulut nous donner la collation. Nous nous rangeâmes sous un arbre : on étendit une nappe sur l'herbe ; sa femme apporta du lait, & lui des cerises, de l'eau fraîche & du pain bis. Quoique ce régal nous semblât très-bon, nous ne pûmes dire adieu à cet excellent homme sans donner des larmes à sa vieillesse & aux infirmités dont il étoit accablé.

GUILLAUME COLLETET, né à Paris l'an 1596, mort en 1659.

I.

LE Cardinal de Richelieu qui l'aimoit, lui fit présent un jour de six cens livres pour six mauvais vers qu'il lui

it Ius. Surquoi Colletet fit ce distique:

Armand, qui pour six vers m'as donné
six cens livres,
Que ne puis-je à ce prix te vendre tous
mes Livres!

I I.

QUELQUES flatteurs disant au Cardi-
de Richelieu, à l'occasion d'un heu-
x succès, que rien ne pouvoit résister
son Eminence, il leur répondit en
nt : Vous vous trompez, & je trou-
dans Paris même des personnes qui
résistent: Colletet, ajoûta-t-il, après
oir combattu hier avec moi sur un mot,
se rend pas encore, & voilà une gran-
Lettre qu'il vient de m'en écrire.

I I I.

CE Poëte épousa de suite trois de ses
vantes; les gages qu'il leur devoit leur
noit lieu de dot. Claudine étoit la der-
ere sous le nom de laquelle il faisoit
s Vers. Il mourut avant elle: mais peu
temps avant sa mort, pour couvrir la

chose, il composa sept vers sous le nom de cette femme, par lesquels elle protestoit qu'après la mort de son époux, elle renonçoit à la Poésie.

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes,
Plus triste que la mort dont je sens les alarmes,
Jusques dans le tombeau je vous suis, cher époux.
Comme je vous aimai d'une amour sans seconde,
Comme je vous louai d'un langage assez doux;
Pour ne plus rien aimer, ni rien louer au monde,
J'ensevelis mon cœur & ma plume avec vous.

LE Pere Vavasseur, Jésuite, a rendu ainsi ces Vers en Latin:

Alto corde gemens, & fletibus humida largis,
Tristior horribili, pallidiorque nece,
Ad miserum bone te conjux sequor usque sepulchrum,
Et placet hic nostram te quoque nosse fidem.
Tu mihi præcipuo semper dilectus amore,
Tu mihi sat culto carmine dictus eras.

o neque amem quemquam posthac, nec laudibus ornem,
Condo lubens tumulo, cor, calamumque tuo.

IV.

L'ADMIRABLE tempérament que celui du complaisant M. Colletet, s'écrit M. Chevrau ! nous ne l'avons jamais vu en colere ; & en quelque état qu'on le rencontrât, on eût jugé qu'il étoit content & aussi heureux que Sylla, qui se vantoit de coucher toutes les nuits avec la Fortune. Nous allions manger bien souvent chez lui, à condition que chacun y feroit porter son pain, son plat, avec deux bouteilles de Champagne ou de Bourgogne ; & par ce moyen, nous n'étions pas à charge à notre hôte. Il ne fournissoit qu'une vieille table de pierre, sur laquelle Ronsard, Jodelle, Belleau, Baif, Amadis, Jamin, &c. avoient fait en leur temps d'assez bon repas ; & comme le présent nous occupoit seul, l'ave-

nir & le paſſé n'y entroient jamais en ligne de compte.

JEAN MORIN, de l'Oratoire, né à Blois l'an 1591, mort en 1659.

I.

LE Pape Urbain VIII. ayant formé le deſſein de réunir à l'Egliſe les Grecs & les autres Orientaux Schiſmatiques, fit venir à Rome de toute l'Europe, des Théologiens capables de répondre à ſes vues. Le Pere Morin fut de ce nombre; mais à peine étoit-il arrivé, que le Cardinal de Richelieu le fit rappeller en France. On dit que ce Miniſtre qui avoit aimé cet Oratorien, témoigna à M. Harlay de Sancy, Evêque de Saint-Malo, qu'il étoit fâché de voir ce Savant ſi éloigné de lui. Le prélat qui étoit ſon ami, lui écrivit auſſi-tôt de revenir, parce que le Cardinal de Richelieu pen-

t à l'élever à quelque dignité ecclésias-
ique. Le Pere Morin ayant reçu sa Let-
e, partit sans délai, & arriva à Mar-
ille, sans en avoir reçu une seconde,
ue M. de Sancy lui écrivit par ordre du
ardinal, pour lui dire de ne point quit-
er Rome, où sa présence étoit néces-
ire. On crut alors que tout cela n'étoit
u'un jeu du Cardinal, qui voulut se
ervir du ministere de M. de Sancy,
our faire revenir en France le Pere Mo-
in, qui suivant ce qui lui avoit été rap-
orté, avoit parlé un peu librement de
ui dans quelques conversations particu-
ieres.

II.

LE Pere Morin fit imprimer, dit M.
Simon, une satyre contre certains usages
le la Congrégation de l'Oratoire, qu'il
fit distribuer à ceux de ses Confreres qui
étoient assemblés à Orléans pour les af-
faires du Corps. C'est un Libelle, con-

tinue M. Simon, à peu près ſemblable à celui que Mariana a composé contre la Société des Jéſuites, & en particulier contre ſon Général Aquaviva. Ni l'un ni l'autre ne font honneur à leurs auteurs. Mariana, cependant, eſt plus excuſable que le P. Morin : car le premier ne composa ſon ouvrage que pour ſon uſage particulier, & avec de bonnes intentions; au lieu que l'autre fit imprimer lui-même le ſien.

III.

Je ne ſais s'il faut croire ce que dit M. Simon, que le P. Morin avoit fait un recueil de tout ce qu'il avoit lu de mordant & d'injurieux dans les anciens Auteurs, pour s'en ſervir dans l'occaſion; & qu'il avoit une opiniâtreté ſi démeſurée, que trois ans après la priſe de la Rochelle, il ſoutenoit encore qu'elle n'avoit pas été priſe, & que tous les bruits qui en avoient été publiés, n'étoient qu'un roman.

AUL SCARRON, né à Paris l'an 1610, mort en 1660.

I.

VOICI le portrait que Scarron fait de lui-même. » Lecteur qui ne m'as jamais vu, & qui peut-être ne s'en soucie guere, à cause qu'il n'y a pas beaucoup à profiter à la vue d'une personne faite comme moi, sache que je ne me soucierois pas aussi que tu me visses, si je n'avois appris que quelques beaux esprits factieux se réjouissent aux dépens du misérable, & me dépeignent d'une autre façon que je ne suis fait : les uns disent que je suis cul-de-jatte ; les autres, que je n'ai point de cuisses, & que l'on me met sur une table, dans un étui, où je cause com-» me une pie borgne ; & les autres que » mon chapeau tient à une corde qui » passe dans une poulie, & que je le

» hausse & baisse pour saluer ceux qui » me visitent. Je pense être obligé en » conscience de les empêcher de mentir » plus long-temps. J'ai trente ans passés ; » si je vais jusqu'à quarante, j'ajouterai » bien des maux à ceux que j'ai déjà » soufferts depuis huit ou neuf ans. J'ai » eu la taille bien faite, quoique pe- » tite ; ma maladie la racourcie d'un » bon pied. Ma tête est un peu grosse pour » ma taille. J'ai le visage assez plein pour » avoir le corps décharné ; des cheveux » assez pour ne point porter perruque. » J'en ai beaucoup de blancs en dépit » du Proverbe. J'ai la vue assez bonne » quoique les yeux gros ; je les ai bleus. » J'en ai un plus enfoncé que l'autre, » du côté que je penche la tête. J'ai le » nez d'assez bonne prise. Mes dents au- » trefois perles quarrées, sont de cou- » leur de bois, & seront bientôt de cou- » leur d'ardoise. J'en ai perdu une &

demie du côté gauche & deux & demie du côté droit, & deux un peu égrignées. Mes jambes & mes cuiſſes ont fait premiérement un angle obtus, & puis une angle égal, & enfin un aigu. Mes cuiſſes & mon corps en font un autre ; & ma tête ſe penchant ſur mon eſtomac, je ne reſſemble pas mal à un Z. J'ai les bras racourcis auſſi bien que les jambes, & les doigts auſſi bien que les bras. Enfin, je ſuis un racourci de la miſere humaine. Voilà à peu près comme je ſuis fait. Puiſque je ſuis en ſi beau chemin, je te vais apprendre quelque choſe de mon humeur. J'ai toujours été un peu colere, un peu gourmand, & un peu pareſſeux. J'appelle ſouvent mon valet ſot, & un peu après, Monſieur. Je ne hais perſonne, Dieu veuille qu'on me traite de même. Je ſuis bien aiſe quand j'ai de l'argent, je ſerois encore plus aiſe

» si j'avois de la santé. Je me réjouis » assez en compagnie ; je suis assez con» tent quand je suis seul, & je supporte » mes maux assez patiemment.

II.

QUELQU'UN étant chez Scarron, & voyant qu'il appelloit un petit enfant son neveu, lui demanda par quel endroit il lui étoit oncle, puisqu'il n'avoit que deux sœurs, & qu'elles n'étoient pas mariées. Il lui répondit qu'il étoit son neveu à la mode du Marais. Scarron logeoit dans la rue des douze Portes au Marais.

III.

LA Reine mere de Louis XIV. lui fit une pension de quinze cens livres: c'est pour cela qu'il prenoit toujours la qualité de Malade de la Reine.

IV.

SCARRON avoit fait donation à ses parens du peu de bien qu'il avoit, mais ses parens le lui rendirent, Il le vendit à

I. Nublé, qui lui en donna six mille
cus, sans savoir précisément ce qu'il
aloit ; & Scarron fut content du marhé. Nublé alla voir ce bien qui étoit
rès d'Amboise ; & à son retour à Paris,
tant allé voir Scarron, il lui dit : vous
vez cru que votre bien ne valoit que
ix-huit mille francs, il en vaut vingtuatre, par l'estimation que j'en ai fait
aire ; & M. Nublé l'obligea de prendre
:ncore deux mille écus qu'il lui donna
›our achever cette somme.

V.

SCARRON se maria en 1652. Il disoit
le sa femme : je ne lui ferai point de fo-
ise, mais je lui en apprendrai beaucoup.
Quoique sans bien, il disoit encore qu'ils
ne laissoient pas de vivre commodément
avec son Marquisat de Quinet. C'est ainsi qu'il appelloit le revenu que lui apportoient les ouvrages que Toussaint Quinet imprimoit.

VI.

DANS sa dédicace de Dom Japhet d'Arménie, Scarron parle ainsi au Roi: » Je tâcherai de persuader à votre Ma» jesté, qu'elle ne se feroit pas grand » tort, si elle me faisoit un peu de bien: » si elle me faisoit un peu de bien, je » serai plus gai que je ne suis, je ferois » des Comédies enjouées: si je faisois » des Comédies enjouées, votre Ma» jesté en seroit divertie: si elle en étoit » divertie, son argent ne seroit pas per» du. Tout cela conclut si nécessaire» ment, qu'il me semble que j'en serois » persuadé, si j'étois aussi-bien un grand » Roi, comme je ne suis qu'un pauvre » malheureux. »

VII.

SCARRON étoit railleur; mais il ne vouloit pas être raillé. Il ne le pardonna jamais à Madaillan, qui lui joua la piece que je vais vous dire. Madaillan écrivit

Scarron sous le nom d'une Demoiselle, eignant qu'elle étoit charmée de son esrit, & qu'elle n'auroit pas un plus ;rand plaisir que de le voir, mais qu'elle ie pouvoit se résoudre à aller chez lui. Après plusieurs Lettres, Madaillan, toujours sous le nom de la Demoiselle, feignit qu'elle lui donnoit un rendez-vous au Fauxbourg Saint Germain. Scarron ne manqua pas de s'y transporter du fond du Marais, où il demeuroit; mais l ne s'y trouva personne. Il ne fut pas plutôt de retour chez lui, qu'il trouva un billet, par lequel la prétendue Demoiselle s'excusoit bien fort de ce qu'un obstacle qu'elle n'avoit pas prévu, l'avoit empêchée de tenir sa parole. Il eut deux ou trois autres rendez-vous, dont le succès ne fut pas plus heureux. A la fin, s'étant apperçu de la fourberie de Madaillan, il ne parloit jamais de lui qu'avec de grosses injures.

VIII.

SCARRON aimoit à lire ſes Ouvrages à ſes amis, à meſure qu'il les compoſoit; il appelloit cela *eſſayer ſes Livres.*

IX.

SCARRON dit que la plus ancienne de toutes les plaintes, c'eſt celle des Poëtes ſur le malheur du temps & ſur l'ingratitude de leur ſiecle.

X.

SCARRON fut un jour ſurpris d'un hoquet ſi violent, que ceux qui étoient auprès de lui craignirent qu'il n'expirât. Cependant ce ſymptôme diminua. Le fort du mal étant paſſé : *Si jamais*, dit-il, *j'en reviens, je ferai une belle ſatyre contre le hoquet.* Ses amis s'attendoient à toute autre réſolution que celle-là : mais il fut diſpenſé de tenir parole; il ne revint point de cette maladie, & le Public a perdu la ſatyre qu'il ſe propoſoit de compoſer. Peu avant que de mourir, comme

es parens & ses domestiques étoient touchés de son état, & fondoient en larmes, il ne s'attendrit point de ce spectacle, comme mille autres feroient en pareil cas: *Mes enfans*, leur dit-il, *vous ne pleurerez jamais tant pour moi, que je vous ai fait rire.*

XI.

LOUIS XIV. regrettant Poisson I. comme un très-grand Acteur : Oui, dit brusquement Despréaux qui se trouva là par hasard avec Racine, il jouoit très-bien dans Dom Japhet, & telles autres Comédies de Scarron, oubliées même de la Province. Comme cela s'étoit dit devant Madame de Maintenon, Racine jugea en devoir avertir Despréaux, qui répondit tout franchement : Hé, quel est l'homme qui ne fait point de fautes !

XII.

DESPRÉAUX méprisoit extrêmement Scarron : Votre pere, dit-il un jour à M.

Racine le fils, avoit la foibleſſe de lire quelquefois le Virgile Traveſti & de rire; mais il ſe cachoit bien de moi.

XIII.

BALZAC a dit de Scarron, qu'il avoit été plus loin dans ſes maux que les Stoïciens, qui ſe contentoient de paroître inſenſibles dans les douleurs ; au lieu que Scarron étoit gai, & divertiſſoit tout le monde dans ſes ſouffrances.

XIV.

SCARRON avoit ſi fort mis le Burleſque à la mode, que les Libraires ne vouloient plus imprimer que des ouvrages de cette nature : d'où vient qu'en 1649, on imprima une piece mauvaiſe, mais ſérieuſe pourtant, avec ce titre, qui fit juſtement horreur à tous les honnêtes gens : *la Paſſion de Notre-Seigneur en Vers burleſques.*



[M]RC-ANTOINE GÉRARD DE [S]AINT-AMAND, né à Rouen l'an 1593, mort en 1661.

I.

[S]AINT-AMAND avoit fait un Poëme, intitulé *Rome ridicule*. Petit en [fit u]n autre, qui en étoit une imitation [trè]s-ingénieuſe, & qu'il intitula, *Paris [ridi]cule*. Ce Petit fut découvert aſſez ſin[guli]érement, pour l'Auteur de quelques [ch]anſons impies & libertines qui cou[roi]ent dans Paris. Un jour qu'il étoit hors [de] chez lui, le vent enleva de deſſus une [tab]le de ſa chambre, quelques quarrés [de] papier, qui tomberent dans la rue. [Un] Prêtre, qui paſſoit par-là, les ramaſſa; [&] voyant que c'étoit des Vers impies, [all]a les remettre ſur le champ entre les [ma]ins du Procureur du Roi. Au moyen [de]s meſures qui furent priſes, Petit fut [arr]êté dans le moment qu'il rentroit, &

l'on trouva dans ſes papiers, les brouillons des Chanſons qui courroient alors. Malgré tout ce que purent faire des perſonnes du premier rang, que ſa jeuneſſe intéreſſoit pour lui, il fut condamné à être pendu & brûlé.

II.

MONSIEUR Broſſete dit que S. Amand avoit fait un Poëme de la Lune, dans lequel il louoit Louis XIV. ſur-tout de ſavoir bien nager; mais que ce Prince ne put ſouffrir la lecture du Poëme, & que l'auteur ne ſurvécut pas long-temps à cet affront.

III.

MAYNARD fit l'Epigramme ſuivante, contre Saint-Amand, Gentilhomme verrier.

Votre nobleſſe eſt mince;
Car ce n'eſt pas d'un Prince,
Daphnis, que vous ſortez:
Gentilhomme de verre,
Si vous donnez à terre,
Adieu les qualités.

IV.

IV.

ÉPIGRAMME de Gombauld contre [Sai]nt-Amand.

Tes vers sont beaux, quand tu les dis;
Mais ce n'est rien quand je les lis.
Tu ne peux pas toujours en dire,
Fais en donc que je puisse lire.

[CL]AUDE QUILLET, né en Touraine vers le commencement du seizieme siecle, mort en 1661.

I.

PENDANT que M. Laubardemont informoit de la possession des [R]eligieuses de Loudun, où il avoit été [en]voyé par la Cour, le diable menaça d'é[le]ver le lendemain jusqu'à la voûte de [l']Eglise quelqu'incrédule, s'il s'en pré[se]ntoit. Quillet qui entendit cela, ne dit [m]ot: mais le lendemain à l'heure prise, il [se] présenta dans l'Eglise; & en présence [d]e Laubardemont & d'une grande assem[bl]ée, il défia le diable de tenir parole,

& protesta qu'il se moquoit de lui : de sorte, dit Sorbiere, que le pauvre diable fut penaut, & toute la diablerie fut fort interdite. M. Laubardemont s'en scandalisa, & décréta contre Quillet, qui voyant que toute la momerie n'étoit qu'un jeu que le Cardinal de Richelieu faisoit jouer pour faire périr Urbain Grandier, jugea qu'il ne faisoit pas bon pour lui à Loudun ni en France. Il en sortit le plus promptement qu'il put, & passa en Italie.

II.

LA Callipédie de Quillet est un bel ouvrage. Quelque mécontentement qu'il eût, fit qu'il y inséra des Vers contre le Cardinal Mazarin. Ce Ministre l'ayant lu, fit avertir Quillet de lui venir parler : mais au lieu de lui témoigner du ressentiment, il se plaignit seulement avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé dans ce Poëme. Vous savez, ajouta-

, qu'il y a long-temps que je vous
me, & que si je ne vous ai pas fait du
ı, c'est que des importuns m'obse-
t & m'arrachent les graces; mais je
s promets que la premiere Abbaye
vaquera, sera pour vous. Quillet,
ché de tant de bonté, se jetta aux
ıoux du Cardinal, lui demanda par-
ı, & promit de corriger son Poëme
telle sorte, qu'il en seroit content,
applant dès-lors de vouloir bien souf-
qu'il le lui dédiât; ce que le Cardi-
lui permit. En effet, il en fit faire
: seconde édition, & le dédia au
rdinal, qui peu de temps auparavant
avoit donné une Abbaye considéra-



GUILLAUME DE BREBEUF, *né en Baſſe-Normandie l'an 1618, mort en 1661.*

I.

BREBEUF, dans ſa jeuneſſe, n'avoit de l'inclination que pour Horace. Un de ſes amis, nommé Gautier, fort bel eſprit, n'avoit au contraire de l'attachement que pour Lucain, & le préféroit à tous les autres Poëtes. Cette préférence cauſoit ſouvent des diſputes entr'eux. Mais à la fin, fatigué de toujours diſputer, & de ne rien terminer, ils convinrent que chacun d'eux liroit le Poëte de ſon compagnon, l'examineroit & en jugeroit avec équité. La choſe fut faite comme elle avoit étoit réſolue; & il arriva que M. Gautier ayant lu Horace, en fut ſi charmé, qu'il ne le quitta plus depuis, & que Brebeuf ayant lu Luçain, s'y abandonna de ſorte,

enivré de son génie, il devint aussi
cain, que Lucain même, & encore
s. dans la traduction qu'il nous en a
nnée.

RANÇOIS LE METEL DE BOIS-ROBERT, né à Caën l'an 1592, mort en 1662.

I.

BOIS-ROBERT étoit l'homme le plus agréable de son temps, & une ece de favori du Cardinal de Riche-u, qu'il délassoit par des contes char-ns. Quand ce Ministre étoit malade, Médecin, M. Citois, avoit coutume lui dire : Monseigneur, nous ferons ut ce que nous pourrons pour votre ité ; mais toutes nos drogues sont inu-es, si vous n'y mêlez un peu de Bois-obert.

II.

BOIS-ROBERT étant tombé dans la

disgrace du Cardinal, l'Académie Françoise qui lui devoit la protection de cette Eminence, demanda son rappel : elle fit plus, elle eut recours à M. Citois, qui mit au bas de la premiere ordonnance qu'il eut occasion de faire à son malade, *recipe Bois-Robert*, ce qui réussit.

III.

BOIS-ROBERT aimoit le jeu avec passion, le Ménagiana nous a conservé une aventure remarquable qui lui arriva à ce sujet. Il perdit une fois dix mille écus contre le Duc de Roquelaure. Ce Seigneur qui aimoit l'argent voulut être payé, & ce fut Bautru qui fit l'accommodement. Bois-Robert vendit ce qu'il avoit, dont il fit quatorze mille francs. Bautru dit à Roquelaure en lui donnant cette somme, qu'il falloit qu'il remît le surplus, & que Bois-Robert en reconnoissance feroit une Ode à sa louange, mais la plus mauvaise qu'il pourroit.

uand on ſaura dans le monde, ajoûta-
l, que le Duc de Roquelaure aura
t préſent de ſeize mille francs pour une
méchante piece, que ne préſumera-
on pas qu'il eût fait pour une bonne ?

IV.

LE plaiſir de la table étoit un vrai
aiſir pour Bois-Robert, & il penſoit
uvent aux bons repas. Un jour qu'oc-
upé apparemment de penſées sembla-
les, il paſſoit dans la rue St. Anaſtaſe
rès d'un homme bleſſé à mort, il s'en-
endit appeller pour le confeſſer; il s'ap-
rocha, & pour toute exhortation il lui
it: Mon camarade, penſez à Dieu,
ites votre *Benedicite*, puis s'en alla.

V.

LE penchant que Bois-Robert avoit à
endre ſervice, & l'accès favorable qu'on
avoit qu'il avoit auprès du Cardinal de
Richelieu, faiſoit qu'il étoit ſouvent im-
portuné, ſur-tout pour ſa famille; c'eſt

ce qu'il marque dans une de ses pieces de Vers qu'il commence ainsi :

Melchisédech étoit un heureux homme ;
Et son bonheur est l'objet de mes vœux,
Car il n'avoit ni freres ni neveux.

VI.

BOIS-ROBERT mangeoit quelquefois chez M. le Cardinal de Retz, qui tenoit table ouverte. Un jour pour y avoir une place commode, il se tint en bas ; & à mesure qu'il voyoit arriver quelqu'un pour dîner, il disoit *& seize;* voulant faire connoître par-là qu'il y avoit quinze personnes, & que celui qui arrivoit étoit le seizieme. Ce fut de cette maniere qu'il éloigna tous ceux qui se présenterent. Le Cardinal venant pour se mettre à table, fut fort étonné de voir si peu de convives : alors, Bois-Robert lui raconta de quelle maniere il s'y étoit pris pour les chasser, afin d'y avoir place ; & la chose passa en plaisanterie.

VII.

APRÈS la mort de M. Servien, Sur-endant des Finances, Bois-Robert des Vers contre lui. Un de ses amis ayant lus, lui demanda de quoi il toit avisé de faire des Vers contre ce nistre ? C'est, lui répondit Bois-Ro-rt, parce qu'il est mort.

VIII.

UN Laquais de Despréaux revenant de ez Bois-Robert, lui apprit que sa gout-avoit redoublé : il jure donc bien, t Despréaux. Hélas ! Monsieur, repar-le Laquais, il n'a plus que cette con-lation-là !

IX.

BOIS ROBERT se vantant un jour à s Dames, qu'il avoit eu des comman-mens fort honorables en France ; Ben-ade qui étoit présent, faisant mine vouloir assurer ce que Bois-Robert noit de dire, prit la parole, & dit :

cela est très-véritable, Mesdames; Monsieur a eu des commandemens fort honorables en France; tout Paris l'a vu commander pendant dix ans aux troupes du Marais & de l'Hôtel de Bourgogne. Bois-Robert étoit si souvent à cet Hôtel, que Ménage l'ayant appellé l'*Aumônier de l'Hôtel de Bourgogne*, le nom lui en resta toujours depuis.

X.

On demanda un jour à Conrard, s'il croyoit l'Abbé de Bois-Robert bien dévot: je le crois, répondit Conrard, de l'humeur de ce bon Prélat, dont parle Tassoni, qui au lieu de dire son Breviaire, jouoit des bénéfices au trictrac.

XI.

Conrard invitant Bois-Robert à publier ses Poésies, celui-ci lui représenta qu'elles pourroient bien n'avoir pas sur le papier, tout l'agrément qu'il avoit l'art de leur donner quand il les récitoit.

En récitant des Vers, je fais merveilles ;
[illegible] suis, Conrard, un grand dupeur d'oreilles.

BLAISE PASCAL,

[illegible] à Clermont en Auvergne l'an 1623 ; mort en 1662.

I.

COMME Pascal durant les quatre dernieres années de sa vie se trou[illegible]oit à tous les Saluts, visitoit toutes les [illegible]glises où on exposoit des Reliques, & [illegible]voit un Almanach spirituel qui l'instrui[illegible]oit de tous les lieux où il y avoit des [illegible]évotions particulieres ; on a dit que la [illegible]eligion rendoit les grands esprits capa[illegible]les de petites choses, & les petits esprits [illegible]apables des grandes.

II.

QUELQU'UN a dit que la conduite, [illegible]humilité, la mortification, la croyance [illegible]e Pascal mortifioient plus les libertins que [illegible] l'on lâchoit sur eux une douzaine de [illegible]issionnaires.

III.

PASCAL disoit qu'il vaut beaucoup mieux s'attacher à faire sentir aux hommes la beauté & la majesté de la Religion, qu'à leur en démontrer sèchement la vérité.

IV.

LE P. Daniel dans la réponse qu'il a faite aux lettres Provinciales, s'exprime ainsi: Les gens sages se sont moqués des Éditeurs de Pascal, qui ont avancé qu'à l'âge de douze ans, sans avoir lu des livres de Géométrie, sans avoir eu des maîtres, sans y avoir pu donner que quelques heures de récréation, qu'on ne lui laissoit pas apparemment passer en solitaire, il étoit arrivé de suite à la 32e. proposition d'Euclide. Un Jésuite se trouvant dans une assemblée, où l'on badinoit fort de cela, & où l'on se moquoit de cette fable, dit froidement; que les amis de Pascal lui faisoient en cela tout

ı plus justice, & qu'ils n'en disoient pas ıcore assez; & comme on le pressa de expliquer sur une chose qu'on voyoit en qu'il ne disoit pas fort sérieusement, ajouta qu'il lui sembloit que c'étoit très- :u de chose que cette hyperbole, quelı'outré qu'elle parût, pour reconnoître)bligation qu'ils lui avoient pour les 'ovinciales dans lesquelles il en avoit en fait d'autres en leur faveur. Tout monde en demeura d'accord, & on 'oua qu'on ne pouvoit pas payer en eilleur monnoie les services que Pasl avoit rendus à ces Messieurs.

V.

LE Pere Petit Didier, Bénédictin, conte que dans le temps que le Comte : Bussi étoit à la Bastille, les Jésuites prierent de répondre aux Provincias, l'assurant de sa grace & de quelque ose de plus. Il ouvrit l'oreille à cette oposition; on lui fournit des Mémoi-

res, il se mit à travailler, & déploya toutes les forces de son esprit pour faire quelque chose digne de sa réputation & de son sujet. Mais après quelques essais, il abandonna l'entreprise, & avoua qu'il étoit impossible d'y réussir.

VI.

PASCAL dit qu'il est rare que les grands Géometres soient fins, & que les gens fins soient Géometres.

VII.

UN jour qu'on parloit Littérature chez le Président de Lamoignon, Despréaux soutint les anciens à la réserve d'un seul moderne qui surpassoit à son gré les vieux & les nouveaux. Un Jésuite lui demanda quel étoit donc ce livre si distingué dans son esprit; il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit: Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. Despréaux lui répondit en riant: Eh, Monsieur, vous

l'avez lu plus d'une fois! Le Jésuite reprend & presse Despréaux de nommer cet Auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux. Despréaux lui dit: Mon Pere, ne me pressez point. Le Pere continue: enfin Despréaux le prend par le bras, & le serrant bien fort, lui dit: *Eh bien, vous le voulez, c'est Pascal, morbleu. Pascal!* dit le Pere tout étonné; *Pascal est beau autant que le faux le peut être. Le faux!* dit Despréaux, *le faux!* sachez qu'il est aussi vrai qu'il est inimitable. On vient de le traduire en trois langues. Le P. répond, il n'est pas plus vrai pour cela.

VIII.

Le Pere Bouhours s'entretenant avec Despréaux sur la difficulté de bien écrire en François, lui nommoit ceux de nos Ecrivains qu'il regardoit comme ses modeles pour la pureté de la langue. Despréaux rejettoit tous ceux qu'il nom-

ant d'être Evêque, dans la Catalogne,
ui s'étoit mise sous la protection de la
rance. Il étoit chargé de prendre con-
oissance des affaires de la Justice, de
Police, des Finances & même de l'Ar-
ée. Il s'y fit aimer d'une maniere qui a
eu d'exemples, comme il parut par les
ieres & les pélérinages qui se firent
our sa guérison, lorsqu'en 1644, il fut
ttaqué d'une maladie, qui le mit à l'ex-
êmité. La Ville de Barcelone entr'au-
res, fit un vœu public à Notre-Dame
le Montserrat, qui en est éloignée d'une
ournée, & y envoya en son nom, douze
Capucins nuds pieds, sans sandales, &
louze jeunes filles aussi pieds nuds, les
heveux épars, & vêtues de longues ro-
es blanches. M. de Marca fut persuadé
que ces vœux & ces prieres avoient ob-
enu sa guérison, & il ne quitta point la
Catalogne sans aller faire ses dévotions
à Montserrat.

II.

Le Cardinal de Retz, ayant donné sa démission de l'Archevêché de Paris en 1662, le Roi y nomma M. de Marca, qui mourut trois jours après avoir reçu ses Bulles, & avant d'avoir pris possession. Sa mort donna occasion à cette Epitaphe badine :

Ci gît l'illustre de Marca,
Que le plus grand des Rois marqua,
Pour le Prélat de son Eglise ;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussi-tôt le démarqua.

GAUTIER DE COSTES DE LA CALPRENEDE, né en Périgord, mort en 1663.

I.

La Calprenede fut Officier dans le Régiment des Gardes ; on dit qu'étant de service, il montoit souvent dans la salle de l'appartement de la Reine,

ı il débitoit des hiſtoires agréables, ıi attiroient du monde auprès de lui, que les femmes de la Reine, & mê-e les Dames de la Cour, s'y arrêtoient ›ur l'écouter. La Reine ſe plaignant un ›ur à ſes femmes de chambre, de ce ı'elles ne ſe rendoient pas exactement leur devoir, elles lui répondirent qu'il avoit dans la premiere ſalle de ſon ap-artement, un jeune homme qui con-›it les hiſtoires du monde les plus amu-ıntes, & qu'on ne pouvoit s'empêcher e l'écouter : cela donna à la Reine, la uriofité de le voir, & elle en fut ſi con-ente, qu'elle lui donna une penſion.

II.

LA Calprenede n'étant que Cadet lans le Régiment des Gardes, compoſa on *Silvandre* : de l'argent qu'il en eut, il 'habilla d'une maniere bizarre ; & com-ne on lui demanda le nom de ſon étoffe, l répondit que c'étoit du *Silvandre*.

III.

LA Tragédie de Mithridate, fut représentée la premiere fois le jour des Rois, ce qui donna lieu à une plaisanterie. A la fin de la piece, Mithridate prend une coupe empoisonnée, & après avoir délibéré quelque temps, il dit en avalant le poison :

Mais c'est trop différer.

Un plaisant du Parterre, achevá ainsi le Vers,

Le Roi boit, le Roi boit.

IV.

LE Cardinal de Richelieu s'étant fait lire une Tragédie de la Calprenede, dit: que la piece étoit bonne, mais que les Vers étoient lâches. Cette réponse fut rapporté à l'Auteur, qui répliqua par cette saillie vraiment gasconne: *comment lâches!* dit-il, *cadedis, il n'y a rien de lâche dans la maison de la Calprenede.*

V.

UNE Dame Espagnole, lisoit dans

:léopatre, une longue & tendre con-
ersation, entre un amant & une aman-
: : *que d'esprit mal employé*, dit-elle,
s étoient ensemble, & ils étoient seuls!

[N]ICOLAS PERROT D'ABLANCOURT, né à Châlons-sur-Marne l'an. 1606, mort en 1664.

I.

LES Traductions de M. d'Ablancourt furent reçues avec un applau-
issement universel, & M. Vaugelas les
·ouva si belles, qu'il refit tout son Quin-
e-Curse sur ce modele, quittant enfin
: style de M. Coeffeteau, qu'il avoit ad-
iiré pour suivre celui de M. d'Ablan-
ourt. C'est cet homme illustre & si sa-
ant en notre langue, qui a lui-même
endu ce témoignage; ayant écrit de sa
iain sur son manuscrit, qu'il avoit ré-
ormé & corrigé son ouvrage sur l'Arrian
le M. d'Ablancourt, qui pour le style

historique, n'a personne à son avis qui le surpasse; tant il est clair & débarrassé, élégant & court.

II.

D'ABLANCOURT ne voulut jamais travailler de lui-même, & se borna à faire des traductions. Quand on lui en parloit, il disoit qu'il n'étoit ni Prédicateur ni Avocat pour faire ou des Plaidoyers ou des Sermons; que le monde étoit plein de livres de politique, que tous les discours de morale n'étoient que des redites de Plutarque & de Séneque; & que pour servir sa patrie, il valoit mieux traduire de bons Livres que d'en faire de nouveaux, qui le plus souvent ne disoient rien de neuf.

III.

D'ABLANCOURT n'avoit dans les commencemens d'autre conseil que M. Patru: depuis qu'il connut M. Conrard & M. Chapelain, il prenoit aussi leurs

is ; mais sur-tout de M. Conrard, avec
quel il revoyoit tous ses ouvrages, &
autant plus volontiers, que ne sa-
ant ni Grec ni Latin, il lui donnoit
oins de peine. Car lorsqu'il venoit à
ris pour faire imprimer, il étoit tou-
urs pressé de s'en retourner ; & par cet-
raison quand on lui faisoit des difficul-
s, il s'en défendoit avec beaucoup de
aleur & comme en colere, parce que
s difficultés lui donnoient à travailler,
reculoient par conséquent son retour;
cette humeur le gagna si fort, que sur
fin de ses jours, & dans sa derniere
aduction, il ne consultoit ou du moins
croyoit plus personne. Ce n'étoit en
i ni présomption ni vanité, ce n'étoit
ie promptitude, & une envie précipi-
e de se décharger de son fardeau; car
a reste quand son livre étoit imprimé,
recevoit librement tous les avis qu'on
i donnoit, & pressoit même ses amis

de lui en donner, pour s'en servir à la seconde édition.

IV.

De tous les Ecrivains de son temps, d'Ablancourt fut jugé le plus propre à écrire l'histoire du Roi. Il accepta la proposition qui lui en fut faite par l'ordre de M. Colbert, avec une pension de mille écus. Il alloit venir à Paris & s'y établir pour être à portée de recevoir les instructions dont il auroit besoin. Mais M. Colbert, lorsqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit à Sa Majesté que d'Ablancourt étoit Protestant, tout fut rompu. Je ne veux point, dit le Roi, d'un historien qui soit d'une autre Religion que moi; ajoutant néanmoins qu'à l'égard de sa pension, puisque cet Ecrivain avoit du mérite d'ailleurs, il entendoit qu'elle lui fut payée.

V.

D'Ablancourt étoit fils d'un homme

ıe qui en sa vie avoit fait cent mille vers.
Cependant, il n'en a jamais pu faire deux
e suite, quoiqu'il eût, comme il disoit,
: feu de trois Poëtes.

V I.

D'ABLANCOURT avoit un Laquais, ıommé Bassan qui vivoit avec lui dans ıne extrême familiarité. Il jouoit un our & perdoit son argent. Bassan qui voyoit ce qui se passoit, le tire par le nanteau & lui dit à l'oreille : Morbleu, vous perdez tout notre argent, & puis antôt vous me viendrez battre. Il n'y eut perte qui tînt, il fallut rire, & Bassan it tout l'entretient & tout le divertissement du souper.

Epitaphe de M. d'Ablancourt.

L'illustre d'Ablancourt, repose en ce tombeau :
Son génie à son siecle a servi de flambeau;
Dans ses fameux écrits, toute la France admire,

Des Grecs & des Romains, les précieux trésors.
A son trépas on ne peut dire,
Qui perd le plus des vivans ou des morts.

GUILLAUME BAUTRU, né à Paris l'an 1588, mort en 1665.

I.

MONSIEUR de Bautru, l'homme le plus célebre de son temps par l'agrément de son esprit, étoit de l'Académie Françoise quoiqu'il n'eût rien écrit. Comme il avoit la réputation de dire rarement la vérité, Marigni disoit de lui qu'il étoit né d'une fausse couche, qu'il avoit été baptisé avec du faux sel, qu'il ne logeoit jamais que dans des Fauxbourgs, qu'il passoit toujours par de fausses portes, qu'il cherchoit toujours les faux-fuyans, & qu'il ne chantoit jamais qu'en faux-bourdon.

II.

MONSIEUR de Bautru, pour savoir si
ı homme donnoit à manger, deman-
ɔit: *le voit-on à midi?*

III.

BAUTRU n'aimoit pas Langeli, parce
ue ce dernier se faisoit toujours un
laisir de le railler. Un jour que Langeli
toit dans une compagnie, où il y avoit
uelque temps qu'il faisoit le fou, M.
e Bautru vint à entrer; si-tôt que Lan-
;eli l'eut apperçu, il lui dit: vous venez
›ien à propos, Monsieur, pour me se-
:onder, je me lassois d'être seul.

IV.

MONSIEUR de Bautru considérant un
our au dessus d'une cheminée, la Justi-
ce & la Paix en sculpture, qui se bai-
soient: *Voyez-vous*, dit-il, en s'adres-
sant à un ami avec qui il étoit; *elles
s'embrassent, elles se baisent, elles se di-
sent adieu, pour ne se voir jamais.*

V.

MÉNAGE ayant été abandonné de tous ses amis, dans une occasion importante, soutint dans une compagnie, qu'il n'y avoit point d'honnêtes gens. Quelques jours après, un Laquais vint dire à Bautru, qu'un honnête homme demandoit à lui parler : *comment, coquin, un honnête homme*, dit M. Bautru, en lui donnant un coup de canne sur la tête, *qui t'a dit que c'est un honnête homme? M. Ménage, qui est si savant, dit qu'il n'en connoît point, & toi tu prétends en connoître?*

VI.

LE Duc d'Orléans se promenoit au Luxembourg, par une chaleur excessive. Bautru qui en étoit incommodé, & qui étoit découvert, s'avisa de dire, que les Princes n'aimoient personne; le Prince prit aussi-tôt la parole, pour dire que ce reproche ne pouvoit pas le regarder, &

ı'il aimoit fort ſes amis. Si votre Alteſſe
ɛ les aime bouillis, reprit Bautru, elles
s aime au moins bien rôtis.

VII.

BAUTRU diſoit d'un certain Seigneur, ı'il étoit le Plutarque des faquins, par- ː qu'il n'entretenoit les gens que de ›ntes bas.

VIII.

Un Poëte avoit envie de faire impri- er un Poëme qu'il avoit compoſé. Bau- u, à qui il en demanda ſon ſentiment, i dit que l'ouvrage étoit long. Vous e feriez plaiſir, reprit le Poëte, de me re ce qu'il faudroit faire à cela, en trancher la moitié, répliqua Bautru, ſupprimer l'autre.

IX.

MONSIEUR de Bautru diſoit qu'il ne lloit pas s'abandonner aux plaiſirs, ı'il ne falloit que les côtoyer.

X.

MONSIEUR de Bautru ayant été envoyé en Espagne, alla à l'Escurial où il vit la Bibliotheque ; & par une conférence qu'il eut avec le Bibliothécaire, il connut que ce n'étoit pas un habile homme : Ensuite il vit le Roi qu'il l'entretint des beautés de cette Maison Royale, & du choix qu'il avoit fait de son Bibliothécaire : il lui dit qu'il avoit remarqué que c'étoit un homme rare, & que Sa Majesté pouvoit le faire Sur-Intendant de ses Finances : Pourquoi, lui dit le Roi ? Sire, ajouta-t-il, c'est que comme il n'a rien pris dans vos Livres, il ne prendra rien dans vos Finances.

X I.

QUELQU'UN étant allé voir Bautru dans le temps qu'il avoit la goutte, le trouva à table mangeant du jambon : Que faites-vous là ? lui dit son ami ; ne savez-vous pas que le jambon est con-

raire à la goutte? Cela eſt vrai, lui ré-
ondit froidement Bautru, il eſt contrai-
e à la goutte, mais il eſt bon pour le
outteux.

XII.

GOMEZ étoit un Poëte fort pauvre.
l ſe trouva un jour par haſard dans le
Cabinet du Roi; ſitôt que M. Bautru
'eut apperçu, il s'écria: Comment ce
niſérable a-t'il pu paſſer par tant de por-
es fermées & gardées par des Suiſſes &
les Huiſſiers, pour entrer en ce lieu, lui
jui depuis dix ans n'a pu ſortir de l'Hô-
ital, quoique les portes en ſoient tou-
ours ouvertes.

XIII.

L'ABBÉ de la Riviere étoit allé à Ro-
ne pour tâcher d'être Cardinal, & en
étoit revenu ſans rien faire; comme il
ıvoit un fort gros rhume, Bautru dit,
c'eſt qu'il eſt revenu ſans chapeau.

XIV.

UN Préſident de Bordeaux, homme très-ennuyeux, alla voir un jour M. de Bautru. Le Laquais lui ayant dit que ſon maître y étoit, l'alla auſſi-tôt avertir de cette viſite: Comment, dit Bautru, tu as dit à cet importun que j'y étoit, va lui dire que je ſuis malade. Le Laquais s'acquitta de ſa commiſſion. Je veux lui tâter le poux pour voir la force de ſon mal, repartit le Préſident. Le Laquais effrayé vint apprendre à Bautru le mauvais ſuccès de ſon artifice. Eh bien, lui dit ſon maître, va lui dire que je ſuis mort. Le Domeſtique porta en tremblant cette triſte nouvelle au Préſident, qui tout affligé de cette nouvelle, s'obſtina à voir Bautru pour lui donner de l'eau benite. Celui-ci eut à peine le loiſir de ſe jetter dans un lit, & de s'envelopper d'un drap, où il joua le perſonnage d'un mort très-naturellement. Le Préſident,

près avoir fait plusieurs exclamations, t au pied du lit sa priere qui dura près 'une heure ; il alla enfin s'emparer d'un rand bénitier qu'il apperçut dans la uelle, & il le versa jusqu'à la derniere outte sur le Comédien de la mort : il 'en alla ensuite.

X V.

LA Reine avoit souvent demandé inu-ilement à voir Madame de Bautru. Son nari consentit un jour à la mener à la Cour, après avoir averti qu'elle étoit fort sourde, & lui avoir dit d'un autre côté que la Reine avoit de la peine à en-tendre. La Reine commença la scene en criant à pleine tête, & M^de^ de Bautru continuoit sur le même ton. Le Roy qui avoit été averti par Bautru du mystere, rioit de tout son cœur. A la fin la Reine qui s'en apperçut, dit à Madame de Bautru : N'est-il pas vrai, Madame, que Bautru vous a fait croire que j'étois sour-

de? Ce que Madame Bautru lui avoua. Ah, le méchant, continua la Reine, il m'avoit dit la même chose de vous!

XVI.

MONSIEUR de Bautru fut bâtonné publiquement par l'ordre du Duc d'Epernon, sur lequel il avoit plaisanté. Desbarreaux voyant quelque temps après M. de Bautru avec un bâton, s'écria : M. de Bautru porte son bâton, comme S. Laurent son gril, pour nous faire souvenir de son martyre.

XVII.

LOUIS XIII. à la porte d'une petite ville, écoutoit impatiemment une harangue ennuyeuse. Bautru crut qu'il feroit plaisir au Roy d'interrompre l'Orateur: Monsieur, lui demanda-t-il, les ânes dans votre pays, de quel prix sont-ils? L'Orateur s'arrêta, & après avoir regardé Bautru depuis les pieds jusqu'à la tête: quand ils sont, lui repondit-il,

de votre poil & de votre taille, ils valent dix écus; & il reprit le fil de sa harangue.

XVIII.

AMELOT rapporte que dans le temps qu'on l'assommoit, Bautru s'écria : Ah! Messieurs, la vie, la vie. Trois mois après un de ces gens de main rencontrant Bautru dans l'Eglise de Notre-Dame, il lui dit par moquerie, ah Messieurs, la vie, la vie! Bautru, au lieu de se fâcher, répondit plaisamment : je n'ai jamais vu d'écho pareille à celui-ci, qui répete ce qu'on dit trois mois après.

XIX.

BAUTRU disoit que le cabaret étoit un lieu où l'on vendoit la folie par bouteille.

XX.

BAUTRU dit au Sur-Intendant des Finances Desmery, en lui présentant un Poëte : Voilà un homme qui vous don-

nera l'immortalité; mais il faut que vous lui donniez de quoi vivre. Monſieur, lui répondit Deſmery, louer un Sur-Intendant des Finances, c'eſt provoquer le peuple à ſe déchaîner contre lui; c'eſt réveiller le chat qui dort. Si le Poëte que vous m'amenez avoit le ſecret de faire taire le peuple durant ma vie ſeulement, je lui donnerois de quoi vivre bien à ſon aiſe. Puis, adreſſant la parole au Poëte: Monſieur, lui dit-il, je vous ferai plaiſir en tout ce que je pourrai, mais à la charge que votre muſe ſera muette pour moi; les Sur-Intendans ne ſont faits que pour être maudits.

XXI.

LES quatre diſeurs de bons mots du regne de Louis XIII. étoient Engevin, le Prince de Guimené, Bautru, le Comte de Lude, & le Marquis de Jarzet.



'EAN OGIER DE GOMBAULD,
ié en Xaintonge sur la fin du seizieme
siecle, mort en 1666.

I.

GOMBAULD étoit né cadet d'un quatrieme mariage. Il avoit coutume de le dire lui-même en badinant, pour s'excuser de ce qu'il n'étoit pas iche.

II.

IL présenta un jour au Cardinal de Richelieu des vers de sa composition. Le Cardinal en les lisant, dit : voilà des choses que je n'entends pas. Il répondit aussi-tôt : ce n'est pas ma faute : à quoi cette Eminence voulut bien ne pas prendre garde.

III.

UNE mere affligée de la mort de son fils unique, pria Gombauld de lui faire une Epitaphe. Il lui fit celle-ci :

Colas eſt mort de maladie ;
Tu veux que j'en pleure le ſort.
Que diable veux-tu que j'en die :
Colas vivoit, Colas eſt mort.

I V.

DANS les mémoires que Gombauld fournit pour former les ſtatuts de l'Académie Françoiſe, il propoſoit que chacun des Académiciens fût tenu de compoſer tous les ans, une piece petite ou grande à la louange de Dieu : & M. Sirmond vouloit que tous les ans les Académiciens fuſſent obligés par ferment à employer les mots approuvés par la pluralité des voix de l'aſſemblée. De ſorte, que ſi cette loi eut été reçue, quelque averſion qu'on eut pu avoir pour un mot, il eut fallut néceſſairement s'en ſervir, & qui en eut uſé d'autre ſorte, auroit commis, non pas une faute, mais un péché. Ces deux idées ne furent pas ſuivies.

GEORGE SCUDÉRI,
né au Havre de Grace l'an 1603, mort en 1667.

I.

SCUDÉRI disoit ordinairement pour s'excuser de la vîtesse avec laquelle il travailloit, *qu'il avoit ordre de finir.* On peut le comparer à Magnon, dont il est parlé dans Despréaux, & qui avoit entrepris un Poëme intitulé l'*Encyclopédie*, qui devoit être d'environ trois cens mille vers. On lui demanda un jour quand son Poëme seroit achevé : *Il sera bientôt fait*, dit-il, *je n'ai plus que cent mille vers à faire*, & il le disoit fort sérieusement.

II.

SCUDÉRI étoit généreux, quoique pauvre. L'aventure qui lui arriva à l'occasion de son Poëme d'*Alaric*, en est la preuve. Voici comme Chevreau la rap-

porte. La Reine Chriſtine m'a dit cent fois qu'elle réſervoit à M. Scudéri pour la dédicace qu'il lui feroit de ſon *Alaric*, une chaîne d'or de mille piſtoles. Mais comme le Comte de la Gardie, dont il eſt parlé fort avantageuſement dans ce Poëme, eſſuya la diſgrace de la Reine qui ſouhaitoit que le nom du Comte fût ôté de cet ouvrage, & que je l'en informai; il me repondit que quand la chaîne d'or ſeroit auſſi groſſe & auſſi peſante que celle dont il eſt fait mention dans l'hiſtoire des Incas, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit ſacrifié. Cette fierté héroïque déplut à la Reine, qui changea d'avis; & le Comte de la Gardie obligé de reconnoître la généroſité de M. Scudéri, ne lui en fit pas même un remerciment.

III.

CE qu'on lit dans le voyage de Bachaumont & de Chapelle ſur le Gouvernement de *Notre-Dame de la Garde* en

'rovence, qu'avoit M. de Scudéri, eſt rop ſingulier pour ne pas trouver ici ſa ·lace. Une fine & maligne raillerie y egne comme dans tout le reſte de ce /oyage. Après avoir dit que quelque-ınes des précieuſes de Montpellier :royoient M. Scudéri,

Un homme de fort bonne mine,
Vaillant, riche, & toujours bien mis;
Sa ſœur une beauté divine,
Et Péliſſon un Adonis,

On ajoute plus bas :

Mais il faut vous parler du Fort,
Qui ſans doute eſt une merveille ;
C'eſt Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui ſuffit pour toute garde
Un ſuiſſe avec ſa hallebarde,
Peint ſur la porte du Château.

» Ce Fort eſt ſur le ſommet d'un ro-» cher preſque inacceſſible, & ſi haut » élevé, que s'il commandoit à tout ce » qu'il voit au deſſous de lui, la plupart

» du genre humain ne vivroit que sous
» son plaisir.

Aussi voyons-nous que nos Rois,
En connoissant bien l'importance,
Pour le confier, ont fait choix,
Toujours de gens de conséquence;
De gens pour qui dans les alarmes
Le danger auroit eu des charmes,
De gens prêts à tout hasarder,
Qu'on eut vu long-temps commander,
Et dont le poil poudreux eut blanchi
sous les armes.

» UNE description magnifique qu'on » a fait autrefois de cette place, nous » donna la curiosité de l'aller voir. Nous » grimpâmes plus d'une heure avant que » d'arriver à l'extrêmité de cette mon- » tagne, où l'on est bien surpris de ne » trouver qu'une méchante mazure trem- » blante, prête à tomber au premier vent. » Nous frappâmes à la porte, mais dou- » cement, de peur de la jetter par terre, » & après avoir heurté long-temps, sans » entendre même un chien aboyer dans

la cour.

Des gens qui travailloient là proche,
Nous dirent : Meſſieurs, là dedans
On entre plus depuis long-temps ;
Le Gouverneur de cette roche,
Retournant en Cour par le coche,
A depuis environ quinze ans
Emporté la clef dans ſa poche.

» La naïveté de ces bonnes gens nous
» fit bien rire, ſur-tout quand ils nous
» firent remarquer un écriteau que nous
» lûmes avec aſſez de peine ; car le temps
» l'avoit preſque effacé.

Portion de Gouvernement,
A louer tout préſentement.

Plus bas en petit caractere ;

Il faut s'adreſſer à Paris,
Ou chez Conrard le Secretaire,
Ou chez Courbé l'homme d'affaire ;
De tous Meſſieurs les beaux eſprits.

IV.

SCUDÉRI avoit beaucoup voyagé &
ſe piquoit fort de nobleſſe. Voici comme
il s'en explique dans une préface : » Tu

» couleras aisement dit-il au Lecteur, » par-dessus les fautes que je n'ai point » remarquées, si tu daignes apprendre » qu'on m'a vu employer la plus longue » partie de l'âge que j'ai à voir la plus » belle & la plus grande partie de l'Eu- » rope, & que j'ai passé plus d'années » dans les armes, que d'heure dans mon » cabinet, & beaucoup plus usé de meche » en arquebuse, qu'en chandelle: de sorte » que je sais mieux ranger les soldats » que les paroles, & mieux quarrer les » bataillons que les périodes. »

V.

DANS l'épitre dédicatoire d'une de ses pieces au Duc de Montmorency, il dit: *Je veux apprendre à écrire de la main gauche, afin que la droite s'emploie à vous servir plus noblement.* Et dans une autre il dit: *qu'il est sorti d'une maison où l'on n'a jamais eu de plumes qu'au chapeau.*



DENIS DE SALLO,
né à Paris l'an 1626, mort en 1669.

I.

MONSIEUR de Sallo eſt le premier qui ait imaginé les Journaux qui ſe ſont ſi fort multipliés depuis lui. Il commença le Journal des Savans en 1664. En 1662 il lui étoit arrivé une aventure qui lui fait trop d'honneur pour n'être pas rapportée au long. Il y eut cette année une longue & cruelle famine à Paris. Un ſoir des grands jours d'Eté que M. de Sallo venoit de ſe promener ſuivi ſeulement d'un petit Laquais, un homme l'aborda, lui préſenta un piſtolet, & lui demanda la bourſe, mais en tremblant, & en homme qui n'étoit pas expert dans le métier qu'il faiſoit. Vous vous adreſſez mal, lui dit M. de Sallo, & je ne vous ferai guere riche; je n'ai que trois piſtoles que je vous donne fort volontiers. Il les prit, &

s'en alla ſans rien lui demander davantage. Suis adroitement cet homme là, dit M. de Sallo à ſon Laquais, obſerve le mieux qu'il te ſera poſſible où il ſe retirera & ne manque pas de venir me le dire. Il fit ce que ſon maître lui commanda, ſuivi le voleur dans trois ou quatre petites rues, & le vit entrer chez un Boulanger où il acheta un pain de ſept à huit livres, & changea une des piſtoles qu'il avoit. A dix ou douze maiſons de-là il entra dans une allée, monta au quatrieme étage, & en arrivant chez lui, où l'on ne voyoit clair qu'à la faveur de la Lune, jetta ſon pain au milieu de la chambre, & dit en pleurant à ſa femme & à ſes enfans: Mangez, voilà un pain qui me coute cher, raſſaſiez-vous-en, & ne me tourmentez plus comme vous faites; un de ces jours je ſerai pendu, & vous en ſerez la cauſe. Sa femme qui pleuroit auſſi, l'ayant appaiſé le mieux qu'elle put ramaſ-

ſa le pain & en donna à quatre pauvres enfans qui languiſſoient de faim. Le Laquais vint faire à ſon maître un rapport de ce qu'il avoit vu & entendu. Le lendemain dès cinq heures du matin, M. de Sallo ſe fit conduire par ſon Laquais chez cet homme. Il s'informa dans le voiſinage ce qu'il étoit. On lui dit que c'étoit un Cordonnier bon homme & bien ſerviable, mais chargé d'une groſſe famille & très-pauvre. Il monta enſuite chez-lui & heurta à ſa porte. Le malheureux la lui ayant ouverte, le reconnut pour celui qu'il avoit volé le jour précédent: il ſe jetta auſſi-tôt à ſes pieds, lui demanda pardon, & le ſupplia de ne le pas perdre. Ne faites pas de bruit, lui dit M. de Sallo, je ne viens pas ici dans ce deſſein-là. Vous faites, lui dit-il, un méchant métier, & pour peu que vous le faſſiez encore, il pourra vous perdre. Tenez, voilà trente piſtoles que je vous donne.

Achetez du cuir, travaillez à gagner la vie à vos enfans, & sur-tout ne leur donnez pas d'exemple aussi mauvais que celui que vous avez suivi.

II.

ON lit dans Vigneul-Marville que M. de Sallo mourut d'une maladie à laquelle les enfans des Muses ne sont guere sujets, & pour laquelle il n'y a point de remedes dans Hypocrate ni dans Galien; ou pour parler plus clairement, ajoute cet Auteur, il mourut du déplaisir d'avoir perdu cent mille écus, c'est-à-dire, tout son bien au jeu.

HONORAT DE BUEIL,
Marquis de Racan, né en Touraine l'an 1589, mort en 1670.

I.

SI l'on en croit Costar, Racan avoit tant d'incapacité pour la langue Latine, qu'il n'avoit jamais pu apprendre son

son *Confiteor*, & qu'il étoit obligé de le lire lorsqu'il alloit à confesse.

II.

MALHERBE disoit que Maynard étoit de tous ses disciples celui qui faisoit les meilleurs vers, mais qu'il n'avoit point de force ; que Racan avoit de la force, mais qu'il ne travailloit pas assez ses vers; & que de Maynard & de Racan, on feroit un grand Poëte.

III.

DEUX amis de M. de Racan surent qu'il avoit rendez-vous pour voir Mademoiselle de Gournay. Elle étoit de Gascogne, fort vive, & un peu emporté de son naturel: au reste bel esprit, & comme telle elle avoit témoigné en arrivant à Paris une grande impatience de voir M. de Racan qu'elle ne connoissoit pas encore de vue. Un de ces Messieurs prévint d'une heure ou deux celle du rendez-vous, & fit dire que c'étoit

M. de Racan qui demandoit à voir Mademoiselle de Gournay : Dieu fait comme il fut reçu. Il parla fort à Mademoiselle de Gournay des ouvrages qu'elle avoit fait imprimer, & qu'il avoit étudiés exprès. Enfin après un quart d'heure de conversation, il sortit & laissa Mademoiselle de Gournay fort satisfaite d'avoir vu M. de Racan. A peine étoit-il à trois pas de chez elle que l'on vint annoncer un autre M. de Racan ; elle crut d'abord que c'étoit le premier qui avoit oublié quelque chose à lui dire ; elle se préparoit à lui faire un compliment là dessus, lorsque l'autre entra & fit le sien. Mademoiselle de Gournay ne put s'empêcher de lui demander plusieurs fois s'il étoit véritablement M. de Racan, & lui raconta ce qui venoit de se passer. Le prétendu Racan fit fort le fâché de la piece qu'on venoit de lui jouer, & jura qu'il s'en vengeroit. Bref, Mademoiselle de

Gournay fut encore plus contente de celui-ci qu'elle ne l'avoit été du premier, parce qu'il la loua davantage. Enfin il paſſa chez elle pour le véritable Racan, & l'autre pour un Racan de contrebande. Il ne faiſoit que de ſortir, lorſque M. de Racan en original demanda à parler à Mademoiſelle de Gournay. Si-tôt qu'elle le ſut, elle perdit patience. Quoi, encore des Racans, dit-elle ? néanmoins on le fit entrer. Mademoiſelle de Gournay le prit ſur un ton fort haut, & lui demanda s'il venoit pour l'inſulter. Racan qui n'étoit pas ferré parleur, & qui s'attendoit à une autre réception, en fut ſi étonné qu'il ne put répondre qu'en balbutiant. Mademoiſelle de Gournay qui étoit violente, & qui croyoit que c'étoit un homme envoyé pour la jouer, défaiſant ſa pantoufle, le chargea à grands coups de mule, & l'obligea de ſe ſauver. J'ai vu jouer cette ſcene par Bois-Robert

en préſence du Marquis de Racan, dit Ménage; & quand on lui demandoit ſi cela étoit vrai : oui-dà; diſoit-il, il en eſt quelque choſe.

IV.

RACAN diſoit à Malherbe, que Théophile qui étoit en priſon, accuſé de pluſieurs crimes, ne lui paroiſſoit coupable que d'un ſeul ; c'étoit d'avoir fait fort mal le métier de Poëte dont il ſe mêloit. S'il meurt pour cela, répartit Malherbe, vous ne devez pas avoir peur ; car on ne vous prendra pas aſſurément pour un de ſes complices.

V.

ON traduiſit une fois pour Racan, qui n'entendoit pas le Grec, quelques Epigrammes de l'Anthologie. Il les trouva ſi fades & d'un goût ſi plat, que dînant le lendemain à la table d'un Prince, où l'on ſervit devant lui un potage qui ne ſentoit que l'eau, il ſe tourna vers un de

ſes amis qui avoit vu ces Epigrammes: *voilà*, lui dit-il, *un vrai potage à la Grecque.*

V I.

MADAME Deſloges, célebre par ſon eſprit & par ſon zele pour le Calviniſme, avoit prêté à Racan le Livre du Miniſtre Dumoulin, intitulé le *Bouclier de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire. Racan, après l'avoir lu, fit ſur ce Livre l'Epigramme ſuivante.

Bien que Dumoulin en ſon Livre,
Semble n'avoir rien ignoré ;
Le meilleur eſt toujours de ſuivre
Le Prône de notre Curé ;
Toutes les Doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles :
Pour moi, comme une humble brebis,
Je vais où mon Paſteur me range ;
Et n'ai jamais aimé le change,
Que des femmes & des habits.

VII.

MALHERBE ayant trouvé cette Epi-

gramme plaisante, l'écrivit lui-même sur le Livre, & l'envoya à Madame Desloges de la part de Racan; la Dame fit répondre à Malherbe, qu'elle crut Auteur des vers, par Gombauld, aussi vif qu'elle pour la Religion prétendue réformée.

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'Antiquité;
Et Dumoulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode:
C'est bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmés;
Les femmes y sont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

SAMUEL SORBIERE, né dans le Diocese d'Uzès l'an 1615, mort en 1670.

I.

CLEMENT IX. avant son élévation au Pontificat, étoit en grand commerce de lettres avec Sorbiere; mais

il ne le traita jamais que comme son ami, sans avoir soin de sa fortune. Sorbiere s'en plaignoit plaisamment, en disant qu'il avoit plus besoin d'une charretée de pain que d'un bassin de confitures. On envoie, disoit-il, des manchettes à un homme qui n'a point de chemise.

II.

SORBIERE n'étoit pas savant. Il cherchoit à avoir commerce de lettres avec tous ceux dont la réputation étoit grande, afin de donner de l'éclat à la sienne. Il étoit en assez grande liaison avec Hobbes & Gassendi. Hobbes écrivoit à Sorbiere sur des matieres de Philosophie. Sorbiere envoyoit ses lettres à Gassendi, & ce que Gassendi répondoit, lui servoit pour répondre aux lettres de Hobbes, qui croyoit Sorbiere grand Philosophe. A la fin le jeu fut découvert.

III.

SORBIERE appelloit les relations des

voyageurs, les Romans des Philosophes.

PIERRE LE MOINE,
Jésuite, né à Chaumont en Bassigny, l'an 1602, mort en 1671.

LE Pere Sirmond & le P. le Moine, tous deux Jésuites, ont écrit sur des matieres bien différentes. L'un n'a fait que des Livres d'érudition; & l'autre n'a fait que des Livres François à l'usage des Dames; comme, la Gallerie des femmes fortes, ses peintures morales, sa dévotion aisée, & autres de cette nature. Un jour le Frere portier des Jésuites alla dire au P. Sirmond que des Dames le demandoient: Mon-Frere, dit le P. Sirmond, songez-vous bien à ce que vous dites? des femmes me demander! Sans doute vous vous méprenez; il faut nécessairement que ce soit le P. le Moine que ces Dames demandent.

II.

LE Pere le Moine dit à la tête de ses ouvrages, que l'eau de la riviere au bord de laquelle il a composé ses vers, est si propre à faire des Poëtes, que quand on en feroit de l'eau bénite, elle ne chasseroit pas le démon de la Poésie.

III.

QUELQUES Ecrivains se sont efforcés d'imiter Balzac. Le P. le Moine qui avoit de l'esprit & de l'imagination, a passé le but. Le P. Senault de l'Oratoire, disoit par cette raison, que c'étoit Balzac en Pantalon.

IV.

QUELQU'UN demandant à Despréaux, pourquoi il n'avoit pas parlé du P. le Moine dans ses écrits, il répondit :

Il s'est trop élevé pour en dire du mal,
Il s'est trop égaré pour en dire du bien.



FRANÇOIS DE LA MOTHE LE VAYER, né à Paris l'an 1588, mort en 1672.

I.

QUAND il fut queſtion de donner un Précepteur au Roi Louis XIV, on jetta d'abord les yeux ſur M. le Vayer, comme ſur celui que le Cardinal de Richelieu avoit deſtiné à cette fonction. Mais la Reine ayant pris la réſolution de ne donner cet emploi à aucun homme marié, il fallut par néceſſité le donner à un autre. M. le Vayer fut chargé ſeulement de l'éducation de Monſieur, frere du Roi.

II.

LA Mothe le Vayer ayant fait un Livre d'un dur débit, ſon Libraire lui en fit des plaintes : Ne vous mettez pas en peine, lui dit-il, je ſais un ſecret pour le faire acheter. Il employa ſes amis pour

le faire défendre. Dès qu'il fut défendu, tout le monde voulut l'avoir, & on fut bientôt obligé d'en faire une seconde édition.

III.

LE Pere Merſenne, Minime, ſavoit employer ingénieuſement les penſées des autres. Ce qui fit qu'un jour la Mothe le Vayer appella ce Philoſophe *le bon Larron.*

IV.

LA Mothe le Vayer parloit volontiers d'un Ecrivain ſcrupuleux, lequel fut vingt-quatre heures à rêver comment il feroit pour éviter de dire *ce ſeroit*, à cauſe de la reſſemblance des deux premieres ſyllabes.

V.

LES relations des pays éloignés étoient les délices de M. le Vayer. Comme il avoit la mort ſur les levres, Bernier ſon ami l'alla voir. Il ne l'eut pas

plutôt reconnu, qu'il lui dit : eh bien ; quelles nouvelles avez vous du grand Mogol ? Ce furent presque ces dernieres paroles ; il expira peu de temps après.

TANNEGUI LE FEVRE :
né à Caën en 1615, mort en 1672.

I.

TANNEGUI LE FEVRE, pere de Madame Dacier, apprit le Grec sans aucun secours. On lui a souvent entendu dire, que quand on a un peu d'esprit & de jugement, on n'a pas besoin de maîtres pour les langues, & que la plus grande difficulté, c'est d'apprendre à les lire.

II.

LE Fevre eut de grands démêlés avec l'Académie & le Consistoire de Saumur, où il étoit Régent, pour avoir écrit dans un de ses ouvrages, qu'il pardonnoit à Sapho d'avoir aimé les femmes, puisque

cette fureur lui avoit inſpiré une belle Ode ſur ce ſujet. Ce n'étoit qu'une plaiſanterie, que l'on prit ſérieuſement.

III.

Le Fevre fit un voyage à Paris, où M. Colbert chercha à l'arrêter par des propoſitions très-avantageuſes. Il fut ébranlé ; mais tout d'un coup, & lorſque ſes amis s'y attendoient le moins, il partit & s'en retourna à Saumur. On veut que ce fut le ſouvenir de Mademoiſelle Liger, & l'impatience de la revoir, qui le déterminerent à partir ſi bruſquement. Il penſa périr dans ce voyage ſur la Loire, ſon bateau prenant l'eau de tous côtés. Quand il fut hors de danger, il fit le diſtique ſuivant :

Quid juvat haud periiſſe tuis, Ligerine, ſub undis,
Si pereo flammis, ô Ligerina, tuis ?

IV.

Le Fevre dédia ſon Commentaire ſur

Lucrece à Péliſſon, qui étoit à la Baſtile. Péliſſon lui faiſoit une penſion de cent écus, qui lui étoit payée par Ménage, parce que Péliſſon ne vouloit pas qu'on ſût qu'elle venoit de lui. Elle fut payée juſqu'à l'empriſonnement de Péliſſon. Ménage fit alors ſavoir à le Fevre, le nom de ſon bienfaiteur, qui n'étoit plus en état de lui faire du bien.

ANTOINE GODEAU,
Évêque de Vence & de Graſſe, né à Dreux l'an 1605, mort en 1672.

I.

MONSIEUR Godeau étoit un peu parent de M. Conrard, & logeoit chez lui lorſqu'il venoit à Paris. Les Poéſies qu'il y apportoit de Dreux, donnerent lieu à M. Conrard d'aſſembler dans ſa maiſon, quelques gens de lettres, pour en entendre la lecture; &

ces assemblées furent proprement l'origine de l'Académie Françoise.

II.

MONSIEUR Godeau fut fort goûté à l'Hôtel de Rambouillet ; & c'étoit de lui que Mademoiselle de Rambouillet Julie d'Angennes, disoit dans une de ses lettres à Voiture : » Il y a ici un homme » plus petit que vous d'une coudée, & » je vous jure, mille fois plus galant. » Sa taille, & l'affection que cette Demoiselle lui témoignoit, lui firent alors donner le nom de *Nain de Julie.* Despréaux disoit aussi de Godeau, que c'étoit un *Poëte toujours à jeun.*

III.

LORSQUE l'Abbé Godeau présenta au Cardinal de Richelieu, la Paraphrase qu'il avoit faite en Vers, du Cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino ;* le Ministre lui dit d'un ton gracieux : M. l'Abbé, vous me donnez le *Benedicite*,

& moi je vous donnerai *Graſſe*. L'Evêché de Graſſe lui fut en effet conféré quelques jours après.

IV.

MONSIEUR Godeau étant Evêque de Graſſe, fut député de la part des Etats de Provence, pour remontrer à la Reine Anne d'Autriche, Régente du Royaume, que cette Province ne pouvoit pas payer une ſomme conſidérable, qu'elle lui avoit fait demander. Il dit entr'autres choſes, dans ſa harangue, que la Provence étoit fort pauvre, & que comme elle ne portoit que des Jaſmins & des Orangers, on la pouvoit appeller une gueuſe parfumée.

V.

MONSIEUR Godeau diſoit des Provenceaux, qu'ils étoient riches de peu de bien, glorieux de peu d'honneur, ſavans de peu de ſcience.

VI.

LORSQUE l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de M. Godeau, déjà Evêque, commença à paroître, le Pere le Cointe, de l'Oratoire, ſe trouva chez un Libraire avec quelques Savans. M. Godeau y étoit auſſi. Il avoit eu ſoin de cacher toutes les marques de ſa dignité, qui auroit pu le faire connoître. La converſation roula ſur cette nouvelle Hiſtoire ; & ſuivant la coutume, aſſez ordinaire aux Savans, on en parla avec beaucoup de liberté. Le Pere le Cointe, convint qu'il y avoit des choſes excellentes dans cet ouvrage ; qu'on ne pouvoit rien lire de plus judicieux que ces réflexions : mais il ajoûta, qu'il auroit ſouhaité plus d'exactitude dans les faits, & plus de critique. Il fit enſuite remarquer quelques endroits qui l'avoient le plus frappé. M. Godeau écoutoit ſans rien dire. Après le départ de ce Pere, il eut grand ſoin de ſavoir ſon nom

& ſa demeure. Le même jour il ſe rendit à l'Oratoire, & ſe fit annoncer. On peut s'imaginer qu'elle fut la ſurpriſe du Pere le Cointe, lorſqu'il le vit. Il lui fit des excuſes de ſon indiſcrétion. Le Prélat le remercia au contraire de ſa ſincérité, le pria de continuer ce qu'il avoit commencé le matin, & lui fit cette priere avec tant d'inſtance, qu'il ne put lui refuſer ſa demande. Ils lurent enſemble cette Hiſtoire, ſur laquelle le Pere le Cointe fit d'amples remarques. Le Prélat, après l'en avoir remercié, en profita dans une nouvelle édition. Depuis ce temps, il honora le Pere le Cointe de ſon amitié.

VII.

LORSQUE M. Godeau eut fait imprimer la vie de S. Paul en Vers, il la porta au Miniſtre Daillé, qui étoit ſon intime ami. Cette vie étant contenue dans un Poëme aſſez court, M. Daillé le lut

fur le champ, & en sa présence : lorsqu'il vint à l'endroit dont il est parlé au chap. 23 des actes des Apôtres, il se mit à sourire en voyant la maniere avec laquelle M. Godeau décrivoit S. Paul attendant dans l'antichambre du souverain Sacrificateur, & s'amusant à regarder les tableaux qui y étoient. M. Godeau s'étant apperçu que M. Daillé sourioit, lui en demande la raison. Celui-ci lui répondit : vous, Monsieur, qui avez si bien fait l'Histoire de l'Eglise, & qui la possédez si bien, y avez-vous vu que les Juifs, depuis le retour de la captivité, aient eu des tableaux chez-eux ? M. Godeau reconnut sa faute & la corrigea.

VIII.

MONSIEUR Godeau disoit que le Paradis d'un Auteur, c'étoit de composer; que son Purgatoire c'étoit de relire & de retoucher ses compositions; mais que son Enfer étoit de corriger les épreuves de l'Imprimeur.

JEAN-BAPTISTE POCQUELIN DE MOLIERE, né à Paris l'an 1620, mort en 1673.

I.

MOLIERE avoit un grand-pere qui l'aimoit éperdument ; & comme le bon-homme avoit de la passion pour la Comédie, il l'y menoit souvent. Le pere qui craignoit que ce plaisir ne dissipât son fils, & ne lui ôtât l'attention qu'il devoit à son métier, demanda un jour au bon-homme, pourquoi il menoit si souvent cet enfant au Théatre. Avez-vous envie, lui-dit-il avec indignation, d'en faire un Comédien ? Plut à Dieu, lui répondit le grand-pere, qu'il fut aussi bon Comédien que Belle-rose ! Cette réponse frappa le jeune homme, le dégoûta de la profession de Tapissier, & lui donna du goût pour la Comédie.

II.

ON prétend que le Prince de Conti voulut faire le jeune Moliere ſon Secretaire, & qu'heureuſement pour la gloire du Théatre François, Moliere eut le courage de préférer ſon talent à un poſte honorable. Si ce fait eſt vrai, il fait également honneur au Prince & au Comédien.

III.

LES Mouſquetaires, les Gardes du Corps, les Gendarmes, les Chevaux-legers entroient à la Comédie ſans payer, & le Parterre en étoit toujours rempli; de ſorte que Moliere preſſé par les Comédiens, obtint du Roi un ordre pour qu'aucune perſonne de ſa Maiſon n'entrât à la Comédie ſans payer. Ces Meſſieurs indignés, forcerent la porte de la Comédie, tuerent les portiers, & chercherent la troupe entiere pour lui faire éprouver le même traitement. Mais Béjart, qui étoit habillé en vieillard

pour la piece qu'on alloit jouer, se présenta sur le Théatre : *eh! Messieurs*, leur dit-il, *épargnez du moins un pauvre vieillard de soixante & quinze ans, qui n'a plus que quelques jours à vivre.* Le compliment de ce jeune Comédien qui avoit profité de son habillement pour parler à ces mutins, calma leur fureur. Moliere tint ferme, & l'ordre du Roi fut depuis observé.

IV.

MOLIERE avoit le cœur admirable; Baron lui annonça un jour à Auteuil un homme que l'extrême misere empêchoit de paroître : il se nomme Mondorge, ajouta-t-il. Je le connois, dit Moliere, il a été mon camarade en Languedoc. C'est un honnête-homme. Que jugez-vous qu'il faille lui donner? Quatre pistoles, dit Baron, après avoir hésité quelque temps. Hé bien, répliqua Moliere, je vais les lui donner pour moi;

donnez lui pour vous ces vingt autres que voilà. Mondorge parut; Moliere l'embrassa, le consola, & joignit au présent qui lui faisoit, un magnifique habit de Théatre, pour jouer les rôles tragiques.

V.

MOLIERE revenoit d'Auteuil avec le fameux musicien Charpentier. Il donna l'aumône à un pauvre, qui un instant après fit arrêter le carrosse, & lui dit: Monsieur, vous n'avez pas eu dessein de me donner une piece d'or. Où la vertu va-t-elle se nicher? s'écria Moliere, après un moment de réflexion: Tiens, mon ami, en voilà un autre.

VI.

MOLIERE disoit que le mépris étoit une pilule qu'on ne pouvoit bien avaler, mais qu'on ne pouvoit guere la mâcher sans faire la grimace.

VII.

MOLIERE étoit désigné pour remplir la premiere place vacante à l'Académie Françoise. La compagnie s'étoit arrangée au sujet de sa profession. Moliere n'auroit plus joué que dans les rôles du haut comique. Mais sa mort précipitée le priva d'une place bien méritée, & l'Académie d'un sujet si propre à la remplir.

VIII.

MOLIERE se présenta un jour pour faire le lit du Roi. Un autre Valet-de-Chambre qui le devoit faire avec lui se retira brusquement, en disant qu'il ne le feroit point avec un Comédien. Bellocq, autre Valet-de-Chambre, homme de beaucoup d'esprit, & qui faisoit de très-jolis vers, s'approcha dans le moment, & dit : M. de Moliere vous voulez bien que j'aie l'honneur de faire le lit du Roi avec vous. Cette aventure vint aux oreilles du Roi, qui fut très-mécontent

content qu'on eut témoigné du mépris à Moliere.

IX.

MOLIERE avoit commencé à traduire Lucrece dans ſa jeuneſſe, & il auroit achevé cet Ouvrage ſans un malheur qui lui arriva. Un de ſes domeſtiques prit un cahier de cette Traduction pour faire des papillotes. Moliere, qui étoit facile à irriter, fut ſi piqué de ce contre-temps, que dans ſa colere, il jetta ſur le champ le reſte au feu. Pour mettre plus d'agrément dans cette Traduction, il avoit rendu en Proſe les raiſonnemens Philoſophiques, & il avoit mis en Vers toutes les belles deſcriptions qui ſe trouvent dans le Poëme de Lucrece.

X.

MOLIERE liſoit ſes Comédies à une vieille ſervante nommée Laforêt; & lorſque les endroits de plaiſanterie ne l'avoient point frappée, il les corrigeoit;

parce qu'il avoit plusieurs fois éprouvé sur son Théatre que ces endroits ne réussissoient point. Un jour Moliere pour éprouver le goût de cette servante, lui lut quelques scenes d'une Comédie qu'il disoit être de lui, mais qui étoit de Brécourt, Comédien. La servante ne prit point le change, & après en avoir oui quelques mots, elle soutint que son maître n'avoit pas fait cette piece.

XI.

PERRAULT dit dans ses Hommes illustres, que le pere de Moliere, fâché du parti que son fils avoit pris d'aller dans les Provinces jouer la Comédie, le fit solliciter inutilement par tout ce qu'il avoit d'amis, de quitter cette pensée. Enfin, il lui envoya le maître chez qui il l'avoit mis en pension pendant les premieres années de ses études, espérant que par l'autorité que ce maître avoit eue sur lui pendant ce temps-là, il pourroit le ra-

mener à son devoir ; mais bien-loin que ce bon-homme lui persuadât de quitter sa profession, le jeune Moliere lui persuada de l'embrasser lui-même, & d'être le Docteur de leur Comédie ; lui ayant représenté que le peu de Latin qu'il savoit, le rendroit capable d'en bien faire le personnage, & que la vie qu'ils meneroient seroit bien plus agréable que celle d'un homme qui tient des pensionnaires.

XII.

RACINE regarda toujours Moliere comme un homme unique ; & le Roi lui demandant un jour quel étoit le premier des grands Ecrivains qui avoient honoré la France pendant son regne, il lui nomma Moliere : Je ne le croyois pas, répondit le Roi ; mais vous vous y connoissez mieux que moi.

XIII.

SUR la fin de ses jours, Moliere ne vivoit que de lait ; mais lorsqu'il alloit à sa

maison d'Auteuil, il engageoit Chapelle à faire les honneurs de sa table, & lui laissoit le choix des convives. Moliere s'étant allé coucher un soir, laissa ses amis à table. La conversation tomba insensiblement sur la Morale vers les trois heures du matin. Que notre vie est peu de chose, dit Chapelle ! qu'elle est remplie de traverses ! nous sommes à l'affut pendant trente ou quarante ans pour jouir d'un moment de plaisir que nous ne trouvons jamais. Notre jeunesse est harcellée par de maudits parens qui veulent que nous nous mettions un fatras de fariboles dans la tête : Je me soucie morbleu bien, ajouta-t-il, que la Terre tourne ou le Soleil ; que ce fou de Descartes ait raison, ou cet extravagant d'Aristote. J'avois pourtant un enragé Précepteur, qui me rebattoit toujours de ces fadaises-là, & qui me faisoit sans cesse retomber sur son Epicure ; encore passe pour ce

Philoſophe là, c'étoit lui qui avoit le plus de raiſon. Nous ne ſommes pas débarraſſés de ces fous là, qu'on nous étourdit les oreilles d'un établiſſement. Toutes ces femmes ſont des animaux qui ſont ennemis jurés de notre repos. Oui, morbleu, chagrins, injuſtices, malheurs de tous côtés dans cette vie-ci. Tu as parbleu raiſon, mon cher ami, répondit J.... en l'embraſſant. La vie eſt un pauvre partage; quittons-là, de peur qu'on ne ſépare d'auſſi bons amis que nous le ſommes; allons nous noyer de compagnie; la riviere eſt à notre portée. Cela eſt vrai, dit N.... nous ne pouvons jamais mieux prendre notre temps pour mourir bons amis, & dans la joie; & notre mort fera du bruit. Ainſi ce glorieux deſſein fut approuvé tout d'une voix. Ces yvrognes ſe levent, & vont gaiement à la riviere. Baron courut avertir du monde, & éveiller Moliere, qui fut effrayé de cet extra-

vagant projet, parce qu'il connoiſſoit le vin de ſes amis. Pendant qu'il ſe levoit, la troupe avoit gagné la riviere, & ils s'étoient déjà ſaiſis d'un bateau pour prendre le large, afin de ſe noyer en plus grande eau. Des domeſtiques & des gens du lieu furent promptement à ces débauchés qui étoient déjà dans l'eau, & les repêcherent. Indignés du ſecours qu'on venoit de leur donner, ils mettent l'épée à la main, courent ſur leurs ennemis, les pourſuivent juſques dans Auteuil, & les vouloient tuer: ces pauvres gens ſe ſauvent la plupart chez Moliere, qui voyant ce vacarme, dit à ces furieux: Qu'eſt-ce donc que ces coquins-là vous ont fait, Meſſieurs? Comment, ventrebleu, dit J.... qui étoit le plus opiniâtre à ſe noyer, ces malheureux nous empêchent de nous noyer? Ecoute, mon cher Moliere, tu as de l'eſprit, vois ſi nous avons tort. Fatigués des peines de ce

monde-ci, nous avons fait dessein de passer en l'autre pour être mieux. La riviere nous a paru le plus court chemin pour nous y rendre, ces marauds nous l'ont bouché. Pouvons-nous faire moins que de les en punir? Comment! Vous avez raison, répondit Moliere : sortez d'ici coquins, que je ne vous assomme, dit-il à ces pauvres gens, paroissant en colere; je vous trouve bien hardis de vous opposer à de si belles actions. Ils se retirerent marqués de quelques coups d'épée.

Comment, Messieurs, poursuit Moliere, que vous ai-je fait pour former un si beau projet sans m'en faire part? Quoi! vous voulez vous noyer sans moi? Je vous croyois plus de mes amis. Il a parbleu raison, dit Chapelle, voilà une injustice que nous lui faisons. Viens donc te noyer avec nous. Oh! doucement, répondit Moliere, ce n'est point ici une affaire à entreprendre mal-à-propos,

c'eſt la derniere action de la vie, il n'en faut pas manquer le mérite. On feroit aſſez malin pour lui donner un mauvais jour; ſi nous nous noyons à l'heure qu'il eſt, on diroit à coup ſûr que nous l'aurions fait la nuit comme des déſeſpérés ou comme des gens ivres. Saiſiſſons le moment qui nous faſſe le plus d'honneur. Demain ſur les huit à neuf heures du matin, bien à jeun, & devant tout le monde, nous irons nous jetter la tête devant dans la riviere. J'approuve fort ſes raiſons, dit N..... & il n'y a point le petit mot à dire. Morbleu, j'enrage, dit L.... Moliere a toujours cent fois plus d'eſprit que nous. Voilà qui eſt fait, remettons la partie à demain, & allons nous coucher, car je m'endors. Sans la préſence d'eſprit de Moliere, il feroit infailliblement arrivé du malheur, tant ces Meſſieurs étoient ivres & animés contre ceux qui les avoient empêchés de ſe noyer.

XIV.

MOLIERE n'étoit pas feulement bon Auteur & excellent Acteur ; il avoit toujours eu foin de cultiver la Philofophie. Chapelle & lui ne fe paffoient rien fur cet article là : celui là pour Gaffendi ; celui-ci pour Defcartes. Un jour qu'ils revenoient d'Auteuil, ils firent naître une difpute. Ils prirent un fujet grave pour fe faire valoir devant un Minime qu'ils trouverent dans leur bateau. J'en fais juge le bon Pere, dit Moliere, fi le fyftême de Defcartes n'eft pas cent fois mieux imaginé que tout ce que M. Gaffendi a débité pour nous faire paffer les rêveries d'Epicure. Paffe pour fa morale, mais le refte ne vaut pas la peine qu'on y faffe attention. N'eft-il pas vrai, mon Pere, ajouta Moliere ? Le Religieux répondit par un *hom*, *hom*, qui faifoit entendre aux Philofophes qu'il étoit connoiffeur en cette matiere ; mais

il eut la prudence de ne se point mêler dans une conversation si échauffée. Oh! parbleu, mon Pere, dit Chapelle, qui se crut affoibli par l'apparente approbation du Minime, il faut que Moliere convienne que Descartes n'a formé son systême que comme un Méchanicien, qui imagine une belle machine sans faire attention à l'exécution. Le systême de ce Philosophe est contraire à une infinité de phénomenes de la nature que le bon homme n'avoit pas prévus. Le Minime sembla se ranger du côté de Chapelle par un second *hom, hom.* Moliere, outré de ce qu'il triomphoit, redouble ses efforts avec une chaleur de Philosophe pour détruire Gassendi par de si bonnes raisons, que le Religieux fut obligé de s'y rendre par un troisieme *hom, hom* obligeant, qui sembloit décider la question en sa faveur. Chapelle s'échauffe, & criant à pleine tête pour convertir son juge,

il ébranla son équité par la force de ses poumons : je conviens que c'est l'homme du monde qui a le mieux rêvé, ajouta Chapelle ; mais morbleu il a pillé ses rêveries par-tout, & cela n'est pas bien. N'est-il pas vrai, mon Pere, dit-il au Minime ? Le Moine qui convenoit de tout obligeamment, donna aussi-tôt un signe d'approbation, sans proférer une seule parole. Moliere, sans songer qu'il étoit au lait, saisit avec fureur le moment de rétorquer l'argument de Chapelle. Les deux Philosophes en étoient aux convulsions & presque aux invectives d'une dispute Philosophique, quand ils arriverent devant les Bons-hommes. Le Religieux les pria qu'on le mit à terre : il les remercia gracieusement, & applaudit fort à leur profond savoir. Mais avant que de sortir du bateau, il alla prendre sous les pieds du batelier sa besace qu'il y avoit mise en entrant. C'étoit un Frere

lay: les deux Philofophes n'avoient point vu fon enfeigne; & honteux d'avoir perdu le fruit de leur difpute devant un homme qui n'y entendoit rien, ils fe regarderent l'un l'autre fans fe rien dire. Moliere revenu de fon abattement, dit à Baron, qui étoit de la compagnie, mais d'un âge à négliger une pareille converfation: Voyez, petit garçon, ce que fait le filence quand il eft obfervé avec conduite. Voilà comme vous faites toujours, Moliere, dit Chapelle; vous me commettez fans ceffe avec des ânes qui ne peuvent favoir fi j'ai raifon. Il y a une heure que j'ufe mes poumons, & je n'en fuis pas plus avancé.

XV.

MOLIERE étoit fort ami du célebre Avocat Furcroi, homme redoutable par la capacité & par la grande étendue de fes poumons; ils eurent une difpute à table en préfence de Defpréaux. Molie-

re ſe tourna du côté du Satyrique, & dit: *Qu'eſt-ce que la raiſon avec un filet de voix, contre une gueule comme cela ?*

XVI.

J'ÉTOIS à la premiere repréſentation des *Précieuſes Ridicules* de Moliere, dit Ménage, & tout l'Hôtel de Rambouillet s'y trouva. La piece fut jouée avec un applaudiſſement général. Au ſortir de la Comédie, prenant M. Chapelain par la main: Monſieur, lui dis-je, nous approuvions, vous & moi, toutes les ſottiſes qui viennent d'être critiquées ſi finement & avec tant de bon ſens; mais croyez-moi, pour me ſervir de ce que Saint Remi dit à Clovis: *il nous faudra brûler ce que nous avons adoré, & adorer ce que nous avons brûlé.*

XVII.

UN jour que l'on repréſentoit cette piece, un vieillard s'écria du milieu du parterre, *courage, courage, Moli ere voilà la bonne Comédie.*

XVIII.

Un bon Bourgeois de Paris, vivant bien noblement, s'imagina que Moliere l'avoit pris pour l'originale de son *Cocu imaginaire*. Il crut devoir en être offensé, & il en marqua son ressentiment à un de ses amis : comment, lui dit-il, un petit Comédien aura l'audace de mettre impunément sûr le Théatre, un homme de ma sorte ! je me plaindrai, ajoûta-t-il ; en bonne police, on doit réprimer l'insolence de ces gens-là. Ce sont les pestes d'une Ville ; ils observent tout, pour le tourner en ridicule. L'ami, qui étoit homme de bon sens, lui dit : eh ! Monsieur, si Moliere a eu intention sur vous en faisant son Cocu imaginaire, de quoi vous plaignez-vous ? Il vous a pris du beau côté, & vous seriez bienheureux d'en être quitte pour l'imagination. Le Bourgeois, quoique peu satisfait de la réponse de son ami, ne laissa pas d'y

faire quelque réflexion, & ne retourna plus au Cocu imaginaire.

XIX.

LE Roi, en sortant de la premiere repréſentation des *Fâcheux*, dit à Moliere, en voyant paſſer le Comte de Soyecourt, inſupportable chaſſeur: voilà un grand original que tu n'as pas encore copié. C'en fut aſſez: la ſcene du Fâcheux chaſſeur fut faite & appriſe en moins de vingt-quatre heures; & comme Moliere n'entendoit rien au jargon de la chaſſe, il pria le Comte de Soyecourt lui-même, de lui indiquer les termes dont il devoit ſe ſervir.

XX.

L'ÉCOLE des femmes, éprouva dans ſa naiſſance, de grandes contradictions. Plapiſſon, qui paſſoit pour un grand Philoſophe, étoit ſur le Théatre pendant la repréſentation, & à tous les éclats de rire, que le parterre faiſoit, il hauſſoit

les épaules & regardoit le parterre en pitié; & quelquefois auſſi le regardant avec dépit, il diſoit tout haut: Ri donc, parterre, ri donc. Le Duc de.... ne fut pas un des moins zélés cenſeurs de cette piece. Qu'y trouvez-vous à redire d'eſſentiel, lui dit un connoiſſeur? Ah, parbleu, ce que j'y trouve à redire eſt plaiſant! s'écria le Duc : *Tarte à la crême*. Mais *Tarte à la crême* n'eſt point un défaut, répondit le bel eſprit, pour la décrier comme vous faites. *Tarte à la crême* eſt exécrable, repliqua le Courtiſan : *Tarte à la crême*, bon Dieu! avec du ſens commun, peut-on ſoûtenir une piece où l'on ait mis *Tarte à la crême?* Cette expreſſion fut bientôt répétée par tout le monde. Moliere fit jouer peu de temps après la Critique de l'Ecole des femmes. *La Tarte à la crême* n'y fut pas oubliée ; & quoique ce mot étant devenu proverbe, la raillerie que Moliere en fit dans la Critique,

fut partagée entre ceux qui l'avoient employé ; le Seigneur qui ſavoit en être l'original, fut ſi vivement piqué d'être mis ſur le Théatre, qu'il s'aviſa d'une vengeance auſſi indigne d'un homme de ſa qualité, qu'elle étoit imprudente. Un jour qu'il vit paſſer Moliere par un appartement où il étoit, il l'aborda avec les démonſtrations d'un homme qui vouloit lui faire careſſe. Moliere s'étant incliné, il lui prit la tête ; & en lui diſant : *Tarte à la crême, Moliere, Tarte à la crême,* il lui frotta le viſage contre ſes boutons, qui étant fort durs & fort tranchant, le mirent en ſang. Le Roi qui vit Moliere le même jour, apprit la choſe avec indignation, & le marqua au Duc d'une maniere aſſez vive.

XXI.

MADEMOISELLE de Brie avoit joué d'original, le rôle d'Agnès dans l'Ecole des femmes. Les Comédiens la voyant

vieillir, l'engagerent à céder ce rôle à Mademoiselle Ducroisi, qui épousa depuis Poisson second. Dès que la jeune Actrice parut sur le Théatre, tout le Parterre demanda si hautement Mademoiselle de Brie, qu'on fut obligé de l'aller chercher chez elle; & elle joua en son habit de Ville, avec des applaudissemens qui ne finissoient point. Elle garda le rôle jusqu'à 65 ans.

XXII.

Le fameux Comte de Grammont a fourni à Moliere, l'idée de son *Mariage forcé.* Ce Seigneur, pendant son séjour à la Cour d'Angleterre, avoit fort aimé Mademoiselle Hamilton. Leurs amours même avoient fait du bruit, & il repassoit en France sans avoir conclu avec elle. Les deux freres de la Demoiselle le joignirent à Douvres, dans le dessein de faire avec lui le coup de pistolet. Du plus loin qu'ils l'apperçurent, ils lui crie-

rent : Comte de Grammont, n'avez-vous rien oublié à Londres ? Pardonnez-moi, répondit le Comte, qui devinoit leur intention ; j'ai oublié d'épouſer votre ſœur, & j'y retourne avec vous pour finir cette affaire.

XXIII.

L'AMOUR Médecin, eſt le premier ouvrage dans lequel Moliere ait attaqué les Médecins. Il logeoit chez un Médecin, dont la femme extrêmement avare, dit à Mademoiſelle Moliere, qu'elle vouloit augmenter le loyer de la portion de Maiſon qu'elle occupoit. Celle-ci ne daigna pas ſeulement l'écouter ; & ſon appartement fut loué à un autre. Moliere épouſa en cette occaſion la paſſion de ſa femme, & attaqua le Médecin. Depuis ce temps-là, il n'a ceſſé de tourner en ridicule la Médecine. Il définiſſoit un Médecin : un homme que l'on paie pour conter des fariboles dans la

chambre d'un malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remedes l'aient tué.

XXIV.

TOUT le monde sait que le Misantrope fut d'abord mal reçu, & qu'il ne se soûtint au Théatre qu'à la faveur du Médecin malgré lui. On rapporte un fait singulier, qui peut avoir contribué à la disgrace de la meilleure Comédie qui ait été jamais faite. A la premiere représentation, après la lecture du Sonnet d'Oronte, le Parterre applaudit: Alceste démontre dans la suite de la scene, que les pensées & les vers de ce Sonnet étoient

De ces colifichets dont le bon sens murmure.

Le Public confus d'avoir pris le change, s'indisposa contre la Piece.

XXV.

LORSQUE Moliere donna son Misantrope, il étoit brouillé avec Racine. Un flatteur crut faire plaisir au dernier, après

la premiere repréſentation, en lui diſant : la piece eſt tombée, rien n'eſt ſi froid; vous pouvez m'en croire, j'y étois. Vous y étiez? reprit Racine, & moi je n'y étois pas : cependant je n'en croirai rien, parce qu'il eſt impoſſible que Moliere ait fait une mauvaiſe piece; retournez-y & examinez la mieux.

XXVI.

ON ſait que les ennemis de Moliere voulurent perſuader au Duc de Montauſier, fameux par ſa vertu ſauvage, que c'étoit lui que Moliere jouoit dans le Miſantrope. Le Duc de Montauſier alla voir la piece, & dit en ſortant, qu'*il auroit bien voulu reſſembler au Miſantrope de Moliere.*

XXVII.

IL y a une Anecdote aſſez plaiſante au ſujet de la chanſon *qu'ils ſont doux, bouteille ma mie, &c.* que chante Sganarelle dans le Medecin malgré lui; M.

Rose, de l'Académie Françoise & Sécrétaire du cabinet, fit des paroles Latines sur cet air, d'abord pour se divertir, & ensuite pour faire une petite piece à Moliere, à qui il reprocha chez le Duc de Montausier d'être plagiaire ; ce qui donna lieu à une fort vive & plaisante dispute. M. Rose soutint toujours en chantant les paroles Latines, que Moliere les avoit traduites en François d'une épigramme Latine imitée de *l'Anthologie*; voici ces paroles.

Quam dulces,
Amphora amœna,
Quam dulces
Sunt tuæ voces!
Dum fundis merum in calices;
Utinam semper esses plena!
Ah, ah, cara mea lagena;
Vacua cur jaces!

XXVIII.

LA premiere représentation du Tar-

tuffe fit un bruit étonnant dans Paris : les dévots pousserent les hauts cris, & le Parlement défendit de jouer cette Comédie. On étoit assemblé pour la seconde représentation, lorsque la défense arriva, Messieurs, dit Moliere, en s'adressant à l'assemblée, nous comptions aujourd'hui avoir l'honneur de vous donner le Tartuffe; *mais M. le premier Président ne veut pas qu'on le joue.*

XXIX.

Ce même mot fut tourné d'une maniere un peu différente par des Comédiens de Province. Ils étoient dans une ville dont l'Evêque étoit mort depuis peu. Le Successeur moins favorable au Spectacle, donna ordre que les Comédiens partissent avant son entrée. Ils jouerent encore la veille; & comme s'ils eussent dû jouer le lendemain, celui qui annonça dit : Messieurs, vous aurez demain le Tartuffe.

XXX.

HUIT jours après que le Tartuffe eut été défendu, on repréſenta à la Cour une piece intitulée *Scaramouche Hermite*; & le Roi en ſortant dit au Grand Condé: je voudrois bien ſavoir pourquoi les gens qui ſe ſcandaliſent ſi fort de la Comédie de Moliere, ne diſent rien de celle de *Scaramouche*; à quoi le Prince répondit: la raiſon de cela eſt, que la Comédie de *Scaramouche* joue le Ciel & la Religion, dont ces Meſſieurs là ne ſe ſoucient point; mais celle de Moliere les joue eux-mêmes, ce qu'ils ne peuvent ſouffrir.

XXXI.

LORSQUE Moliere fit jouer ſon Tartuffe, on lui demanda de quoi il s'aviſoit de faire des Sermons. Pourquoi ſera-t-il permis, répondit-il, au Pere Maimbourg de faire des Comédies en Chaire, & qu'il ne me ſera pas permis de faire des Sermons ſur le Théatre?

XXXII.

XXXII.

UN jour qu'on représentoit le Tartuffe, Champmélé qui n'étoit point encore alors dans la troupe, fut voir Moliere dans sa loge qui étoit proche du Théatre. Comme ils en étoient aux complimens, Moliere s'écria : Ah, chien ! ah, bourreau ! & se frappoit la tête comme un possédé. Champmélé crut qu'il tomboit de quelque mal, & il étoit fort embarrassé. Mais Moliere qui s'apperçut de son étonnement, lui dit : ne soyez pas surpris de mon emportement ; je viens d'entendre un Acteur déclamer faussement & pitoyablement quatre vers de ma piece : & je ne saurois voir maltraiter mes enfans de cette force-là, sans souffrir comme un damné.

XXXIII.

MADAME Dacier qui a fait honneur à son sexe par son érudition, & qui lui en eut fait davantage, si avec la science

des Commentateurs, elle n'en eut pas eu l'esprit, fit une Dissertation pour prouver que l'Amphitrion de Plaute étoit fort au-dessus du moderne ; mais ayant oui dire que Moliere vouloit faire une Comédie des Femmes savantes, elle supprima sa Dissertation.

XXXIV.

LORSQUE Moliere se préparoit à donner son George-Dandin, un de ses amis lui fit entendre qu'il y avoit dans le monde un Dandin qui pourroit se reconnoître dans la piece, & qui étoit en état par sa famille, non-seulement de la décrier, mais encore de le desservir dans le monde. Vous avez raison, dit Moliere à son ami; mais je sais un moyen sûr de me concilier l'homme dont vous parlez : j'irai lui lire ma piece. Au spectacle, où il étoit assidu, Moliere lui demanda une de ses heures perdues pour lui faire une lecture. L'homme en question se trouva

ſi honoré de ce compliment, que toutes affaires ceſſantes, il donna parole pour le lendemain, & il courut tout Paris pour tirer vanité de la lecture de cette piece. Moliere, diſoit-il à tout le monde, me lit ce ſoir une Comédie, voulez-vous en être. Moliere trouva une nombreuſe aſſemblée & ſon homme qui préſidoit. La piece fut trouvée excellente; & lorſqu'elle fut jouée, perſonne ne la faiſoit mieux valoir que celui qui auroit pû s'en fâcher, une partie des ſcenes que Moliere avoit traitées dans ſa piece, lui étant arrivées. Ce ſecret de faire paſſer ſur le Théatre des traits un peu hardis, a été trouvé ſi bon, que pluſieurs Auteurs l'ont mis en uſage depuis avec ſuccès.

XXXV.

LE Bourgeois Gentilhomme fut joué la premiere fois à Chambord: le Roi n'en dit pas un mot, & tous les Courti-

ſans en parlerent avec le dernier mépris. Le déchaînement étoit ſi grand, que Moliere n'oſoit ſe montrer : il envoyoit ſeulement Baron à la découverte, qui lui rapportoit toujours de mauvaiſes nouvelles. Au bout de cinq ou ſix jours on joua cette piece pour la ſeconde fois. Après la repréſentation, le Roi qui n'avoit pas encore porté ſon jugement, dit à Moliere : je ne vous ai point parlé de votre piece à la premiere repréſentation, parce que j'ai appréhendé d'être ſéduit par la maniere dont elle avoit été repréſentée; mais en vérité, Moliere, vous n'avez encore rien fait qui m'ait mieux diverti, & votre piece eſt excellente. Auſſi-tôt l'Auteur fut accablé de louanges par les Courtiſans, qui répétoient, tant bien que mal, ce que le Roi venoit de dire à l'avantage de cette piece.

XXXVI.

La ſcene 5[e] de l'acte 3[e] eſt l'endroit des Femmes ſavantes qui a fait le plus de bruit. Triſſotin & Vadius y ſont peints d'après nature ; car l'Abbé Cotin étoit véritablement l'auteur du Sonnet à la Princeſſe Uranie. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à *Mademoiſelle*, Princeſſe qui ſe plaiſoit à ces ſortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs conſidéroit fort l'Abbé Cotin, juſques là même qu'elle l'honoroit du nom de ſon ami. Comme il achevoit de lire ſes vers, Ménage entra ; Mademoiſelle les fit voir à Ménage ſans lui en nommer l'auteur : Ménage les trouva, ce qu'effectivement ils étoient, déteſtables. Là-deſſus nos deux Poëtes ſe dirent à peu près l'un à l'autre, les douceurs que Moliere a ſi agréablement rimées. Peu de temps

après la mort du pauvre Cotin, on fit ces quatre vers :

Savez-vous en quoi Cotin
Differe de Triſſotin ?
Cotin a fini ſes jours,
Triſſotin vivra toujours.

XXXVII.

DANS le Malade imaginaire, la derniere piece que Moliere ait miſe au Théatre, il y a un M. Fleurant Apothicaire, bruſque juſqu'à l'inſolence, qui vient une ſéringue à la main pour donner un lavement au malade. Un honnête homme frere de ce prétendu malade, qui ſe trouve là dans ce moment, le détourne de le prendre, dont l'Apothicaire s'irrite, & lui dit toutes les impertinences dont les gens de ſa ſorte ſont capables. La premiere fois que cette piece fut jouée, l'honnête homme répondit à l'Apothicaire : *allez, Monſieur, on voit bien que vous n'avez coutume de par-*

ler qu'à des culs. Tous les auditeurs qui étoient à la premiere représentation, s'en indignerent; au lieu qu'on fut ravi à la seconde, d'entendre dire: *allez, Monsieur, on voit bien que vous n'avez pas accoutumé de parler à des visages.*

XXXVIII.

DESPRÉAUX n'approuvoit pas le jargon que Moliere mettoit dans la bouche de ses paysans, & de quelques autres de ses personnages. Vous ne voyez pas, disoit-il, que Plaute ni ses confreres aient estropié la langue en faisant parler des villageois; ils leur font tenir des discours proportionnés à leur état, sans qu'il en coûte rien à la pureté du langage. Otez cela à Moliere, continuoit-il, je ne lui connois point de supérieur pour l'esprit & le naturel: ce grand homme l'emporte de beaucoup sur Corneille, sur Racine & sur moi; car, ajoutoit-il en riant, il faut bien que je me mette de la partie.

XXXIX.

MOLIERE étant mort, les Comédiens ſe diſpoſoient à lui faire un convoi magnifique : mais M. de Harlai, Archevêque de Paris, ne voulut pas permettre qu'on l'inhumât. La femme de Moliere alla ſur le champ à Verſailles, ſe jetter aux pieds du Roi, pour ſe plaindre de l'injure que l'on faiſoit à la mémoire de ſon mari, en lui refuſant la ſépulture. Mais le Roi la renvoya, en lui diſant que cette affaire dépendoit du miniſtere de M. l'Archevêque, & que c'étoit à lui qu'il falloit s'adreſſer. Cependant, Sa Majeſté fit dire à ce Prélat, qu'il fît en ſorte d'éviter l'éclat & le ſcandale. M. l'Archevêque révoqua donc ſa défenſe, à condition que l'enterrement ſeroit fait ſans pompe & ſans bruit. Il fut fait par deux Prêtres, qui accompagnerent le corps ſans chanter : & on l'enterra dans le Cimetiere, qui eſt derriere la Cha-

pelle de S. Joseph, dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assisterent, ayant chacun un flambeau à la main. Mademoiselle Moliere s'écrioit par-tout : *quoi, l'on refuse la sépulture à un homme qui mérite des autels ?*

XL.

UN Abbé crut faire sa cour au Grand Condé, en lui présentant l'épitaphe qu'il avoit faite pour Moliere : ah, lui dit ce Prince, que celui dont tu me présente l'épitaphe, n'est-il en état de faire la tienne !

XLI.

DEUX ou trois ans après la mort de Moliere, il fit un hiver très-rude. La Veuve de ce grand homme, fit porter cent voies de bois sur la tombe de son mari, & les y fit brûler pour chauffer les pauvres du quartier. La grande chaleur du feu fendit en deux la pierre qui couvroit la tombe.

XLII.

DANS une préface que les Anglois ont mise à la tête de la traduction de Moliere, ils comparent les ouvrages de ce grand comique à un gibet. Le vice, dit-on, & le ridicule y ont été exécutés, & y demeurent exposés comme sur le grand chemin, pour servir d'exemple aux Auteurs.

XLIII.

ON voit aujourd'hui des Auteurs qui, parce qu'ils sont jeunes, voudroient nous faire croire que Moliere a vieilli. La chose est risible, dit un fort bel esprit ; mais il manque de rieurs.



HENRIETTE DE COLIGNI, depuis Madame de la Suze, mort en 1673.

I.

LA jalousie que Monsieur de la Suze conçut contre elle, lui fit prendre la résolution de la mener à une de ses Terres. On prétend que la Comtesse, pour éviter de l'y suivre, abjura la Religion Protestante, qu'elle professoit comme son mari, ce qui donna occasion à ce bon mot de la Reine de Suede, que Madame de la Suze s'étoit fait Catholique, pour ne voir son mari ni en ce monde ni en l'autre. La désunion augmenta entr'eux, ou par le changement de Religion ou par la jalousie continuelle du Comte, ce qui inspira à la Comtesse le dessein de se démarier, en quoi elle réussit, ayant offert à son mari vingt-cinq mille écus, pour n'y pas mettre d'opposition, ce

qu'il accepta. Le mariage fut ainsi cassé par Arrêt du Parlement. On dit encore un bon mot à ce sujet ; que la Comtesse avoit perdu cinquante mille écus dans cette affaire, parce que si elle avoit attendu encore quelque temps, au lieu de donner vingt-cinq mille écus, elle les auroit reçus de lui pour s'en défaire.

II.

ON trouvoit quelquefois Madame de la Suze habillée & parée de grand matin. Quand on lui demandoit la raison, elle répondoit simplement : *c'est que j'ai écrit* ; pour faire connoître qu'elle mettoit d'ordinaire tous ses atours avant d'écrire.

III.

ON ne pouvoit pas voir des affaires plus dérangées que celles de Madame de la Suze. Un Exempt, accompagné de quelques Archers, vint un jour chez elle sur les huit heures du matin, pour saisir

ſes meubles : ſa femme de chambre l'alla avertir auſſi-tôt. Elle fit entrer l'Exempt étant encore dans ſon lit, & le pria avec inſtance de vouloir bien la laiſſer repoſer encore deux heures, parce qu'elle n'avoit point dormi de la nuit, ce qui lui fut accordé. Elle ſe rendormit juſqu'à dix heures qu'elle s'habilla pour aller dîner en ville, & paſſa enſuite dans ſon antichambre, où elle fit de grands complimens à l'Exempt, & le remercia fort de ſon honnêteté, en lui diſant tranquillement : je vous laiſſe le maître, & elle ſortit ainſi de ſa maiſon.

IV.

MADAME de Chatillon plaidoit au Parlement de Paris contre Madame la Comteſſe de la Suze. Ces deux Dames ſe rencontrant tête à tête dans la Salle du Palais, M. de la Feuillade qui donnoit la main à Madame de Chatillon,

dit d'un ton Gaſcon à Madame de la Suze, qui étoit accompagnée de Benſerade & de quelques autres Poëtes de réputation : *Madame, vous avez la rime de votre côté, & nous avons la raiſon.* Madame de la Suze piquée de cette raillerie, repartit fiérement & faiſant la mine : *ce n'eſt donc pas, Monſieur, ſans rime ni raiſon que nous plaidons.*

Fin du Tome premier.



